



# John Adams Library,



IN THE CUSTODY OF THE  
BOSTON PUBLIC LIBRARY.

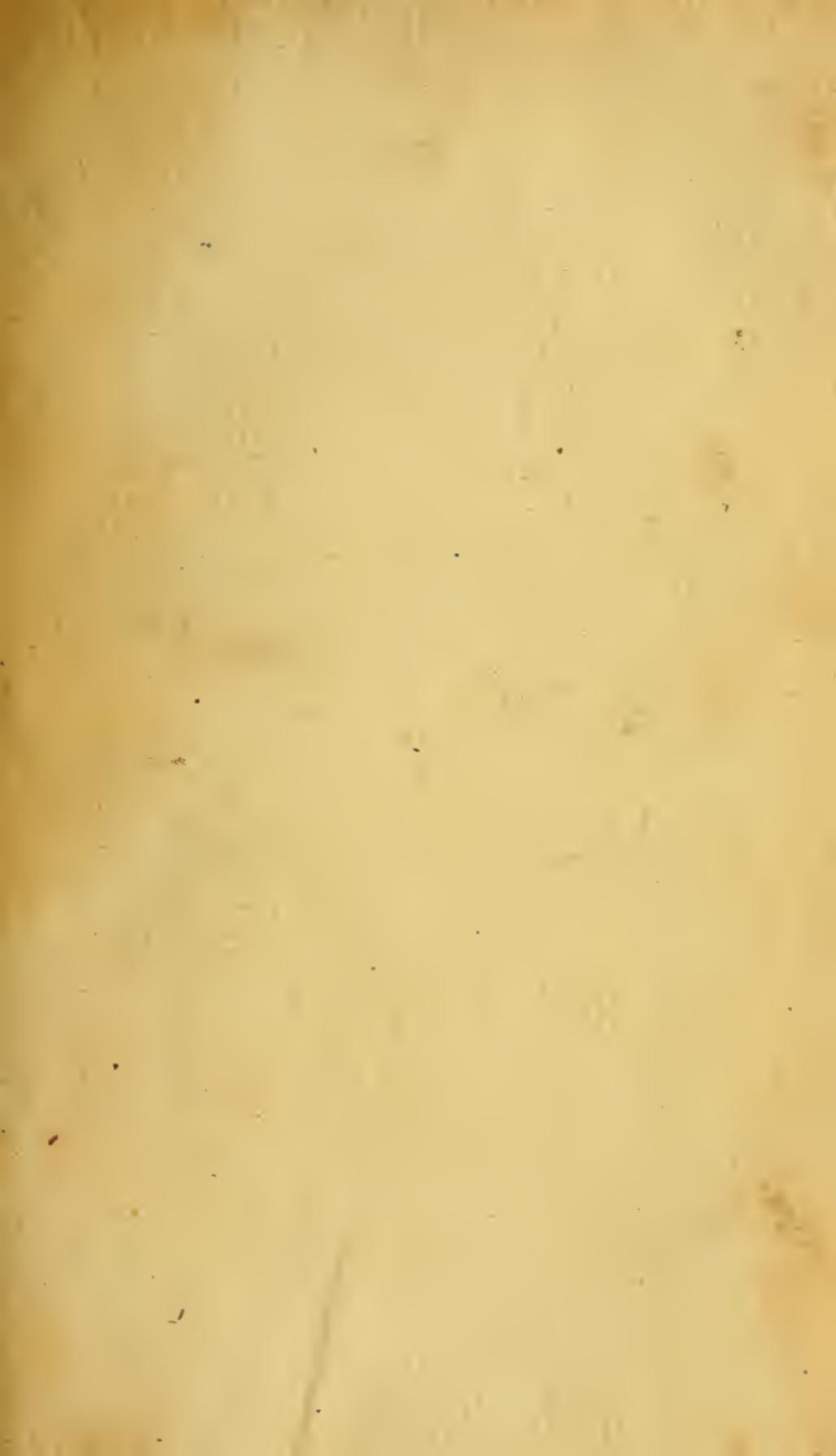


SHELF N<sup>o</sup>.



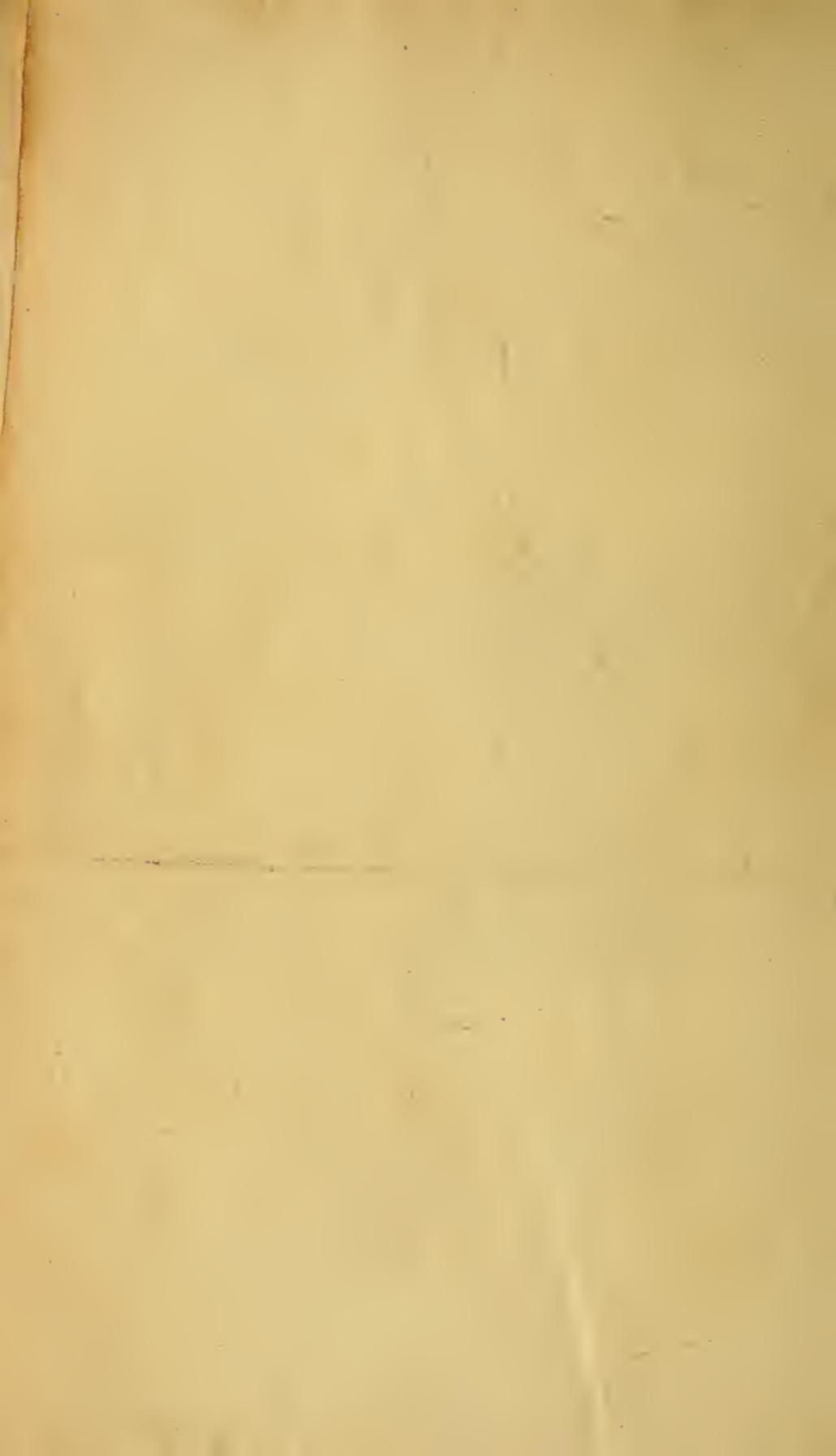
ADAMS

215.1  
v.1









MEMOIRES

DE MONSIEUR

DE TORCY,

P O U R

SERVIR A L'HISTOIRE

DES NEGOCIATIONS.

MEMORIAL

OF THE

DEPTOR

BOOK

OF THE

DEPTOR

MEMOIRES  
DE MONSIEUR  
DE TORCY,  
POUR  
SERVIR A L'HISTOIRE  
DES NEGOCIATIONS

Depuis le Traité de Ryswyck jusqu'à  
la Paix d'UTRECHT.

TOME PREMIER.



A L O N D R E S,  
*Chez NOURSE & VAILLANT,*  
Et se trouvent A AMSTERDAM,  
*Chez E. van HARREVELT,*  
Et A UTRECHT, *chez H. SPRUIT,*  
M D C C L V I I.

RECEIVED  
ADAMS

15807 101

X

ADAMS 215.1

11

ADAMS 215.1

ADAMS 215.1

ADAMS 215.1

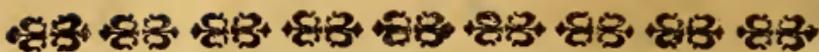
A V I S  
DES NOUVEAUX  
EDITEURS.

*SUR la foi de Messieurs les Journalistes de Trévoux, nous faisons hardiment reparoître, sous le nom de Monsieur le Marquis DE TORCY, ces Mémoires, qui d'abord ont paru anonymes en France. On a rectifié dans cette nouvelle Edition divers noms de Personnes & de Villes de Hollande & d'ailleurs, que l'on avoit un peu défigurés dans la Copie.*

*Ces Mémoires méritent véritablement l'éloge qu'on en a fait dans les Journaux. Outre le stile qui captive, il y régne une candeur & une piété qui ne se voyent guères dans ces sortes d'Ouvrages. Monsieur le Marquis DE TORCY pouvoit d'autant mieux nous instruire des affaires du tems dont il parle, qu'il y a joué en partie le rôle brillant de Négociateur.*

N B. Tome I. page 32. ligne 17. *Maison d'Autre lisez Maison d'Autriche.*

AVER-



## AVERTISSEMENT.

**L**E Public recevra fans - doute avec plaisir ces Mémoires rédigés par un homme bien instruit de ce qu'il écrit.

Il n'entroit pas dans le dessein de l'Auteur de rapporter les opérations des armées respectives. Nous y avons suppléé par des notes fort courtes, & en très-petit nombre, dans lesquelles nous avons marqué seulement les sièges entrepris, les combats livrés, les villes prises, les batailles gagnées ou perdues, pendant les différentes campagnes, depuis 1701 jusqu'en 1712, sans entrer dans aucun détail. Les événemens de cette guerre malheureuse sont trop profondément gravés dans la mémoire des François; mais on n'avoit point encore développé avec autant d'étendue & de vérité, les ressorts secrets des négociations plusieurs fois entamées pour procurer une paix générale.

On verra avec attendrissement & avec indignation, d'un côté, les offres multipliées, les sacrifices, les démarches humiliantes qu'un de nos plus grands  
Rois

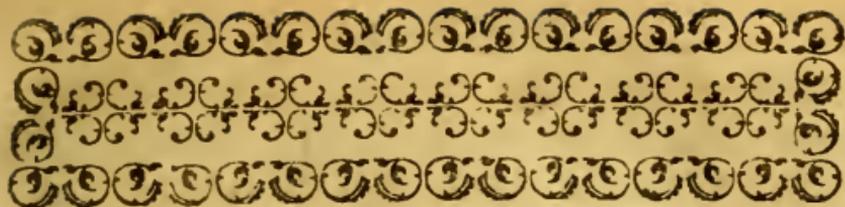
## AVERTISSEMENT.

Rois faisoit pour le repos de ses Sujets ; de l'autre , les prétentions injurieuses & révoltantes des ennemis de la France , jaloux du bonheur & de la puissance d'un Monarque , qui , peu auparavant , donnoit des loix à l'Europe asservie autant par ses bienfaits , par sa grandeur personnelle , par sa réputation , que par la force de ses armes. Mais ce Règne , à jamais célèbre , devoit être marqué par quelques calamités. Il semble qu'il auroit manqué quelque chose à la gloire de LOUIS XIV. si les Peuples accoutumés à admirer dans ce Prince les grands talens de régner , l'élevation , les ressources du génie , la générosité , la magnificence , les vues sublimes , la modération dans la victoire , & tant d'autres vertus réunies , n'avoient pas connu sa fermeté , sa constance , & sa résignation dans les malheurs.



## S O M M A I R E.

**A***ffaires d'Espagne. Etat de Charles II. & de son Royaume, avant & après la Paix de Nimégue, avant & après la Paix de Ryswyck. Négociations pour la Succession d'Espagne. Traité de partage de la Monarchie Espagnole, fait avec l'Angleterre & la Hollande. Mort du Prince Electoral de Bavière. Nouveau Traité de partage occasionné par cette mort. L'Empereur est invité & refuse d'y souscrire. Troubles en Espagne à l'occasion du partage. Charles II. change plusieurs fois de résolution. Il meurt & laisse un Testament en faveur du Duc d'Anjou. Le Roi accepte le Testament. Ses progrès. Ligue appelée la Grande Alliance, & guerre contre Louis XIV. Succès des Alliés. Pertes de la France. Premières démarches pour la Paix. Le Roi charge de ses ordres le Président Rouillé, & lui donne ses instructions avant que de l'envoyer en Hollande.*



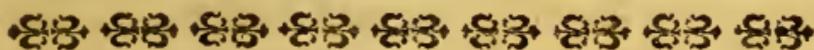
# MEMOIRES

P O U R

SERVIR A L'HISTOIRE

DES NEGOCIATIONS

Depuis le Traité de Ryswyck jusqu'à  
la Paix d'UTRECHT.



PREMIERE PARTIE.



NEGOCIATIONS

*Pour la Succession d'Espagne, depuis le Traité  
de Ryswyck jusqu'aux premières Confé-  
rences pour la Paix.*

 I le Public doit favoir gré à ceux  
dont le travail pénible rassemble  
depuis quelques années les Trai-  
tés, Actes & Mémoires, qui, vers  
la fin du dernier siècle & le com-  
mencement du siècle présent, ont donné à  
I. Partie. A l'Eu-

l'Europe une face nouvelle; la reconnoissance dûe à leurs soins seroit encore plus juste, si plus diligens à rechercher la vérité, plus heureux à la découvrir, ces Compilateurs eussent écarté de leurs Ouvrages le mensonge, qu'ils ont si souvent employé pour lier en forme d'histoire les pièces vraies avec un grand nombre de fausses inférées dans leurs Livres.

Plus occupés du désir de plaire aux ennemis de la France, ils ont semé l'erreur non seulement chez les Etrangers, mais aussi dans le Royaume; enforte que le grand nombre de ceux qui se piquent de politique & d'une connoissance particulière de l'intérêt des Princes, sont persuadés que le testament du Roi d'Espagne Charles II. source d'une longue & sanglante guerre, a été conçu, à Versailles, accepté & exécuté à Madrid par les intrigues secrètement liées avec le Cardinal Portocarréro, ainsi qu'avec d'autres Ministres gagnés, comme on le suppose, par l'or que le Marquis d'Harcourt, créé depuis Pair & Maréchal de France, avoit abondamment répandu pendant le cours de son Ambassade.

Ceux qui aiment la vérité, souhaitent qu'elle ne demeure pas ensévelie dans les ténèbres; & si le moment de la montrer au Public n'est pas encore arrivé, il est toujours tems que ceux qui en sont particulièrement instruits, préparent & laissent à leurs enfans les Mémoires qui pourront

un jour apprendre à la postérité comment tant d'Etats ont changé de Maîtres ; comment l'union des principales Puissances de l'Europe liguées contre la France, a été dissipée, & par quel miracle Dieu, protégeant cette Couronne, a voulu anéantir les desseins de ses ennemis, dans le tems où le succès de leurs armes les avoit aveuglés au point de rejeter la paix que Louis XIV. demandoit aux conditions mêmes les plus dures.

Les Traités signés à Utrecht mirent fin à ses malheurs, & Dieu couronna la fermeté chrétienne de ce Roi, en maintenant sur le trône d'Espagne Philippe V. son petit-fils, malgré les efforts d'une Ligue formidable, & les succès inouïs dont l'alliance de tant de Princes avoit été suivie.

L'exposition simple de la vérité fera voir les merveilles de la Providence, & prouvera qu'elle seule a conduit & soutenu le Prince qu'elle avoit destiné de toute éternité à régner sur l'Espagne, sans le secours d'intrigues formées & de négociations conduites de la part des hommes, dans la vue d'engager le Roi Catholique à se choisir un successeur.

Charles II. Roi d'Espagne, étoit d'une constitution foible, naturellement mélancolique, prompt, colére, mais timide. Il avoit depuis sa naissance causé, par ses maladies, de fréquentes allarmes à ses Sujets. Toute application aux affaires lui étoit in-

supportable, & la Reine sa Mère, sœur de l'Empereur Léopold, Régente du Royaume, s'étoit servie du prétexte de ménager une santé si précieuse, pour conserver l'autorité dont elle jouissoit. Ainsi le Roi son fils demuroit dans une profonde ignorance, & de ses affaires, & même des États de sa Couronne. A peine connoissoit-il quelles étoient les Places qui lui appartenoient hors du continent d'Espagne.

Dom Juan d'Autriche fut enlever à la Reine le pouvoir dont elle étoit si jalouse; mais il suivit comme elle le même principe, en tenant le Roi son Maître dans une dépendance entière.

Les premiers Ministres, après Dom Juan, imitèrent son exemple. Ils eurent soin de cacher à Charles le véritable état de son Royaume. Toutefois il ne put ignorer les pertes que la rapidité des conquêtes du Roi lui causoit chaque année, pendant que l'Espagne liguée avec l'Empereur, l'Empire & la Hollande, étoit en guerre avec la France.

Le Roi d'Espagne fatigué d'apprendre continuellement de fâcheuses nouvelles, reçut enfin comme un bien la paix signée à Nimégue, quoique glorieuse pour la France; & la regardant comme une assurance de repos, il résolut de ne la troubler jamais.

Son mariage avec la Princesse Marie-Louise, fille du Duc d'Orléans, parut être  
le

le sceau des Traités nouvellement conclus. La nouvelle Reine n'étoit nullement avide de gouverner. Elle vivoit encore quand le Roi apprit en 1685, tems où toute la guerre étoit suspendue par une trêve de vingt ans, signée l'année précédente à Ratisbonne, que l'Empereur demandoit au Roi d'Espagne la souveraineté des Pais-Bas pour l'Archiduchesse sa fille, nouvellement mariée à l'Electeur de Bavière. Le Roi de France persuadé que cette disposition, si elle se faisoit, seroit une infraction à la trêve, donna ordre au Marquis de Feuquières, son Ambassadeur à Madrid, de le déclarer au Roi Catholique.

La crainte d'une rupture allarma ce Prince & son Conseil. La réponse donnée à l'Ambassadeur de France traitoit de chimère la disposition supposée des Pais-Bas, & renouvelloit les assurances d'un désir très-sincère de la part de Sa Majesté Catholique, de conserver la paix, & de son éloignement de toute résolution capable de déplaire au Roi.

La Cour de Vienne moins pacifique que celle de Madrid, tenta deux ans après \* d'engager le Roi d'Espagne à recevoir à sa Cour l'Archiduc, second fils de l'Empereur, pour le faire élever sous ses yeux comme héritier présomptif de sa Couronne.

Le Roi informé de cette nouvelle tentative, écrivit au Marquis de Feuquières

de remettre entre les mains du Roi d'Espagne, & dans une audience secrète, l'Écrit que Sa Majesté avoit fait dresser, & qu'elle envoyoit à son Ambassadeur.

Cet Écrit contenoit : „ Que supposé que  
 „ ce Prince, suivant de mauvais conseils,  
 „ renversât l'ordre de la succession, le Roi  
 „ ne pourroit en ce cas se dispenser de fai-  
 „ re ce qui conviendrait pour conserver les  
 „ droits de Monsieur le Dauphin, & de re-  
 „ garder comme infraction à la paix ce qui  
 „ seroit fait en faveur du fils de l'Empe-  
 „ reur”.

La réponse fut rendue en termes généraux, mais le Roi d'Espagne permit à la Reine de dire à l'Ambassadeur qu'il ne nommeroit de successeur que lorsqu'il recevroit le Saint Viatique, & de l'avertir en même tems de ne pas croire les bruits qu'on répandroit au sujet de la succession, mais de s'en éclaircir avant que d'ajouter foi à ce que pourroit dire le Public mal informé.

Deux ans après \*, & lorsque le Comte de Rebenac avoit succédé au Marquis de Feuquières, son père, dans l'Ambassade d'Espagne, la Reine, selon l'opinion commune, devint la victime du louable dessein qu'elle avoit de conserver la paix entre la France & l'Espagne. Elle mourut dans le moment que l'Angleterre & la Hollande, unies avec l'Empereur, entraînoient cette Couronne dans la guerre contre la France. La mort

pré-

\* 1689.

précipitée de la Reine d'Espagne excita de violens soupçons. Le Comte de Mansfeldt, Ambassadeur de l'Empereur, & le Comte d'Oropéza, soupçonnés l'un & l'autre d'avoir été les auteurs & les instrumens de cette malheureuse politique, prirent peu de soin de s'en justifier.

La trêve de vingt ans signée en l'année 1684, avoit été rompue en 1688, à l'occasion de l'invasion du Trône d'Angleterre, usurpé par Guillaume de Nassow, Prince d'Orange, sur le Roi Jaques II. son beau-père, aussi bien qu'au sujet de la Coadjutorerie de Cologne disputée entre le Cardinal de Furstemberg & le Prince Clément de Bavière, frère de l'Electeur, & la guerre duroit encore lorsque le Roi d'Espagne épousa en secondes nôces la sœur de l'Impératrice, fille du Duc de Neubourg, devenu depuis Electeur Palatin. Elle connut le caractère de son mari & fut s'emparer de son esprit, par conséquent disposer de tout en Espagne. Sensible à la flatterie aussi bien qu'à la douceur de la vengeance, elle distribuoit à son gré les récompenses & les peines. Elle méprisoit la Nation Espagnole, & ne le déguisoit pas; ainsi elle étoit crainte & nullement aimée. Le Comte de Melgar, Amirante héréditaire de Castille, parvint à gagner sa confiance, & par ce moyen il acquit l'autorité de premier Ministre sans en avoir le titre. La Reine avoit de-plus un Conseil secret, com-

posé d'une Allemande nommée Berleps, & d'un Capucin, l'un & l'autre venus d'Allemagne avec cette Princesse.

La paix conclue en l'année 1697. mit fin aux nouvelles fâcheuses que le Roi d'Espagne recevoit fréquemment de la perte de quelqu'une de ses Places. La perte de Barcelone lui fut plus sensible qu'aucune autre, parce que cette Ville, capitale de la Catalogne, & située dans le continent de l'Espagne, lui étoit plus connue que les Villes de Flandre, dont il ignoroit l'importance au point de croire que Mons appartenoit au Roi d'Angleterre, & de le plaindre lorsque le Roi fit la conquête de cette Province.

La paix étoit alors d'autant plus nécessaire à l'Espagne, que ce Royaume étoit dépourvu de troupes, de vaisseaux, d'argent & de conseil. Les Grands divisés entr'eux, ambitieux, sans crédit & sans autorité, attendoient un changement qu'ils envisageoient comme prochain. La Monarchie d'Espagne ne se soutenoit plus que par son propre poids, & tant d'Etats dont elle étoit composée, étoient l'objet de l'ambition des principales Puissances de l'Europe.

\* Le Dauphin, fils unique du Roi, devoit, suivant les loix, hériter seul de ces grands Etats. La feuë Reine Marie-Thérèse sa mère, fille aînée de Philippe IV. Roi d'Espagne, avoit le droit indubitable  
de

de succéder à la Couronne au défaut des mâles, & le seul motif de contester ce droit, étoit la jalousie jointe à la crainte que les autres Souverains de l'Europe avoient conçue de la puissance de la France. L'intérêt commun d'en empêcher l'agrandissement, les unissoit depuis longtems, & dans cette vue ils soutenoient que la feue Reine étoit valablement exclue de la succession du Roi son père, tant par la renonciation qu'elle avoit faite à ses droits par son contrat de mariage, que par le testament de ce Prince.

Cet Acte appelloit, à l'exclusion de la Reine Marie-Thérèse, les descendans de Marguerite sa cadette, née d'un second lit, & mariée à l'Empereur Léopold. Il étoit né de ce mariage une seule fille que l'Electeur de Bavière avoit épousée; ainsi cette Princesse auroit eu droit, & le Prince Electoral son fils après elle, de recueillir toute la succession d'Espagne au défaut de Charles II. mourant sans enfans, si le testament de Philippe IV. eût été valable. Mais l'Empereur n'admettoit pas le prétendu droit de l'Electrice sa fille. Il vouloit conserver la Monarchie d'Espagne dans sa Maison, faire en sorte que l'Archiduc, son second fils, en obtînt la Couronne, &, comme il l'avoit déjà tenté, que le Roi Catholique le fît venir à Madrid pour l'élever auprès de lui comme son Successeur, & le seul héritier de toute sa Monarchie.

\* La nouvelle Reine d'Espagne, sœur de l'Impératrice, entroit vivement dans les vues de l'Empereur. Elle employoit tout son crédit à favoriser les intérêts de son neveu; mais la Reine-Mère d'Espagne vivoit encore, & plus touchée des intérêts du Prince Electoral son arrière-petit-fils, que de ceux de l'Archiduc son neveu, elle contarioit fortement les sollicitations pressantes de la Reine sa belle-fille.

L'obstacle parut levé, lorsque la Reine-Mère d'Espagne mourut au mois de Mai 1696; mais les représentations de cette Princesse avoient fait une telle impression sur l'esprit du Roi son fils, que l'Empereur comprit qu'il seroit bien difficile de les effacer, & qu'il avoit besoin d'un Ministre habile pour y réussir. Comme il se confioit à la prudence du vieux Comte d'Harrach, un des principaux Ministres de son Conseil & son Grand-Ecuyer, il le choisit & le nomma son Ambassadeur en Espagne, & désigna le jeune Comte d'Harrach son fils pour lui succéder dans la même Ambassade.

Le premier point de sa commission étoit la révocation d'un testament que le Roi d'Espagne avoit fait en faveur du Prince de Bavière, pendant la vie & à la sollicitation de la Reine Mère. Harrach réussit à l'égard du premier article, & la Reine l'aida de son crédit sur l'esprit du Roi son mari. Ce Prince déchira le testament, & ré-

résista aux instances que lui faisoit le Cardinal Portocarréro, d'assembler les Etats du Royaume pour décider sûrement & valablement sur un point si important à la Monarchie.

Le Ministre de l'Empereur ne fut pas si heureux dans le second point de sa mission. Le Roi d'Espagne ne pouvoit se résoudre à nommer son successeur, encore moins à le faire venir à Madrid; enfin pressé & fatigué par les instances importunes de la Reine, il lui promit d'appeller l'Archiduc en Espagne, si l'Empereur envoyoit en même tems dix à douze mille hommes de ses troupes pour défendre la Catalogne.

On obtint ce consentement du Roi Catholique en 1696, année qui précéda celle de la paix; ainsi la guerre qui duroit encore, favorisoit les sollicitations de l'Empereur; mais son Conseil prompt à former des projets, lent à les exécuter, apporta des difficultés continuelles à l'exécution des desirs de ce Prince. Les fonds manquoient, soit pour l'envoi, soit pour la subsistance des troupes. Les Ministres de l'Empereur prétendoient que le Roi d'Espagne devoit y suppléer. Ses finances ne le permettoient pas, & ce Prince croyoit faire assez pour l'Empereur, d'assurer à l'Archiduc la possession de ses Etats, sans faire encore les frais d'une expédition dont l'Empereur & son fils devoient recueillir tout le fruit.

La paix signée à Ryfwyck apporta un nouvel

vel obstacle au transport des troupes de l'Empereur en Espagne. Il falloit des vaisseaux. L'Angleterre & la Hollande les auroient fournis pendant la guerre ; mais la paix changeoit l'état des affaires , & c'étoit contrevenir aux Traités que d'appuyer les prétentions de l'Empereur sur la succession d'Espagne. Ainsi la Reine & le Comte d'Harrach lui conseillèrent de se contenter, dans le moment présent , d'obtenir pour l'Archiduc le Gouvernement perpétuel du Milanez , & d'envoyer par intervalles quelques troupes en petit nombre , comme simples recrues nécessaires aux troupes Impériales demeurées en Catalogne après la signature des Traités. Ces troupes auroient suffi, quoique foibles, pour soutenir le parti de la Maison d'Autriche , lorsque le Roi d'Espagne , dont la fin ne pouvoit être éloignée , auroit cessé de vivre.

L'Electeur de Bavière se flattoit aussi d'avoir des partisans en Espagne , & persuadé qu'il pouvoit regarder l'Amirante comme en étant le Chef , quoique dévoué à la Reine , il lui avoit confié ses pouvoirs , comme il en avoit pareillement donné au Cardinal Portocarréro pour agir au nom du Prince son fils , & faire l'un & l'autre les démarches qu'ils jugeroient nécessaires lors de l'ouverture de la succession.

L'Electeur avoit aussi demandé au Roi de France sa protection , & supplié Sa Majesté de l'instruire de ses intentions sur les  
Etats

Etats dépendans de la Monarchie d'Espagne qu'elle jugeroit à propos de se réserver.

Le Roi, sans rejeter ces avances, répondit que la guerre interrompant depuis neuf ans toute liaison entre la France & l'Espagne, il étoit nécessaire, avant que de former aucun projet, que Sa Majesté s'instruisît particulièrement de l'état des forces du Royaume, & de plus que l'Electeur lui fît connoître la qualité & la force du parti qu'il croyoit avoir en Espagne; qu'elle enverroit incessamment un Ambassadeur à Madrid, & jugeroit par ses relations de ce qu'il feroit à propos de faire en cas de mort du Roi Catholique; événement qu'on pouvoit croire éloigné, la santé de ce Prince paroissant bien rétablie.

Le Marquis d'Harcourt nommé à l'Ambassade d'Espagne, partit pour Madrid au mois de Décembre 1697, instruit par Sa Majesté de tout ce qu'elle avoit appris par des avis fidèles de l'état de cette Cour. Le Roi lui recommanda particulièrement de pénétrer autant qu'il seroit possible la disposition des Grands & du Peuple au sujet de la succession.

De découvrir les mesures secrètes & les démarches des Ministres de l'Empereur, & de les traverser.

La même vigilance lui étoit recommandée pour éclaircir quel étoit le parti que l'Electeur de Bavière se promettoit. L'Empereur & ce Prince étoient jusqu'alors les deux

deux feuls qui s'étoient déclarés prétendans à la fucceffion. Le Roi n'avoit fait aucune démarche depuis la paix, pour foutenir le droit de Monsieur le Dauphin; mais la justice parloit en fa faveur, & le parti des Princes de France, encore inconnu à Sa Majesté, & fans qu'elle l'eût cultivé, étoit le plus fort & le plus nombreux.

Le Public décidoit que la renonciation de la feue Reine Marie-Thérèse, quand même elle feroit valable, ne pouvoit obliger les enfans qui n'exiftoient pas au tems d'un Acte que l'autorité paternelle avoit exigé; que puifqu'un mineur peut dans fa majorité revenir contre les difpofitions faites à fon préjudice pendant qu'il étoit en tutelle, la même faculté à plus forte raifon étoit réfervée néceffairement aux enfans privés, par quelque Acte que ce pût être, d'une fucceffion légitime.

Les graces accordées aux Allemans, préférés aux Espagnols par le crédit de la Reine, augmentèrent chaque jour la haine que la Nation avoit pour eux. Les peuples accablés d'impôts, fatigués d'un gouvernement étranger, efperoient qu'un Prince François, établiffant chez eux une juftte domination, affermiroit la paix & raméneroit l'abondance; mais chacun jugeoit que cette paix ne pourroit fubfifter\*, fi le Roi d'Espagne (cédant aux preffantes instances de la Reine fa femme) appelloit à Madrid  
l'Ar-

\* 1697.

l'Archiduc, soutenu d'un corps de troupes Allemandes, & le déclaroit héritier de toute la Monarchie.

Louis XIV. se propofoit pour objet principal de conferver la paix nouvellement rétablie, & de s'opposer à toute disposition capable de la troubler. Il falloit donc favoir quelles étoient véritablement les intentions du Roi d'Espagne, avant que de prescrire au nouvel Ambassadeur les démarches qu'il avoit à faire; ainsi Sa Majesté vouloit attendre les éclairciffemens qu'il lui donneroit, avant que de décider lequel des deux partis conviendrait le mieux à ses intérêts, aussi bien qu'au repos de l'Europe, ou de traiter avec l'Empereur, ou bien avec l'Electeur de Bavière du partage des Etats dépendans de la Couronne d'Espagne.

L'Empereur moins touché du bien public, réitéroit ses instances en faveur de l'Archiduc. Harrach représentoit vivement qu'il y avoit déjà long-tems que la résolution étoit prise dans le Conseil du Roi d'Espagne, de faire passer en Catalogne, aux dépens de ce Prince, un corps de troupes Impériales pour la sûreté de cette Province. Il en sollicitoit l'exécution, & demandoit avec le même empressement que l'Archiduc fût appelé à Madrid, & reconnu présomptif héritier de la Monarchie d'Espagne, & qu'on donnât dès le moment à ce Prince, pour gage de cette reconnois-

noissance, la propriété souveraine du Duché de Milan.

Le crédit de la Reine d'Espagne ne put obtenir ce que l'Empereur désiroit ; elle, & par son ordre l'Amirante de Castille, répondirent à l'Ambassadeur que la paix étant faite avec la France, la résolution prise pendant la guerre de faire passer & subsister en Catalogne un corps de troupes Impériales aux dépens de l'Espagne, étoit inutile dans un tems de tranquillité ; que d'ailleurs l'exécution en seroit impossible, l'état des finances ne permettant pas de faire les dépenses nécessaires, soit pour entretenir les troupes de l'Empereur en Catalogne, soit pour les y transporter ; que les frais pour l'un & pour l'autre devoient être aux dépens de ce Prince, intéressé particulièrement à conserver dans sa Maison la Couronne d'Espagne ; que la dépense monteroit peut-être à un million par an, objet qui n'étoit pas à comparer avec l'avantage que l'Empereur se proposoit d'en tirer. Il étoit de-plus à considérer, que la France regarderoit comme infraction au dernier Traité, l'envoi d'un corps de troupes Allemandes en Catalogne, fait en pleine paix sans nécessité apparente, dont le véritable motif seroit facile à pénétrer. Envain le Comte d'Harrach représenta que les dépenses que causoit à son Maître la guerre qu'il soutenoit en Hongrie contre les Turcs, & le mauvais état de ses finances, ne lui permet-

mettoient pas de payer les troupes qu'il enverroit en Espagne. L'épuisement n'étoit pas moindre à Madrid qu'à Vienne, & l'Angleterre ni la Hollande n'auroient pas prêté leurs vaisseaux.

Le Roi fut averti des demandes du Comte d'Harrach avant l'arrivée du Marquis d'Harcourt à Madrid : comme elles devoient être vraisemblablement renouvelées, Sa Majesté voulut que son Ambassadeur fit connoître par toutes les voyes qu'il jugeroit à propos, qu'elle regarderoit comme une rupture toute disposition que le Roi d'Espagne pourroit faire au préjudice de ses héritiers légitimes.

Le Roi de Portugal ôsa se faire l'honneur de se mettre de ce nombre. On dit alors qu'il y fut excité par le Comte d'Oropéza, descendant de la Maison de Bragançe; mais avant que le droit à la Couronne de Portugal fût entré dans cette Maison, il se flattoit que s'il étoit possible que le Roi de Portugal parvînt à celle d'Espagne, il pourroit lui-même monter sur le Trône que ce Prince laisseroit vacant.

Le Marquis d'Harcourt arrivé à Madrid, ne fut pas longtems à connoître l'intérieur du Royaume d'Espagne. Il fut que le désordre & la dissipation régnoient également, & dans l'Etat & chez les Grands. Il en rendit compte au Roi, & jugeant que l'argent distribué à propos seroit un moyen sûr de fortifier le parti de la France, il

propofa à Sa Majefté de lui faire remettre les fommcs qu'elle y voudroit employer, pour les répandre felon les occafions. Il ajoûta que fi elle faifoit faire à fes troupes quelques mouvemens fur la frontière d'Efpa gne, & des préparatifs fuffifans pour donner lieu de craindre le fiége de Barcelone, ces difpofitions fortifiéroient l'impreflion que les préfens fecrets fagement ménagés auroient déjà faite.

Si les Politiques modernes avoient eu connoiffance de cette lettre, ils en auroient conclu encore plus hardiment, que les principaux de la Cour d'Efpa gne avoient été gagnés par l'or de la France: ils auroient cité comme une preuve fans replique, la propofition faite à Sa Majefté par fon Ambaffadeur; mais ils auroient ignoré, & vraisemblablement ils n'euffent pas dit que le Roi ne jugea pas à propos de faire des dépenses que le crédit abfolu de la Reine rendroit inutiles, cette Princeffe étant non feulement autorifée par le pouvoir qu'elle avoit fur l'efprit du Roi fon mari, mais encore appuyée fur le refte des troupes Allemandes demeurées en Catalogne fous le commandement du Prince d'Armftat, Viceroi de cette Province.

L'Ambaffadeur de France trouva peu d'accueil à Madrid, il y demeura longtems fans être admis à l'audience du Roi d'Efpa gne, obfédé par la Reine. Elle travailloit affidûment pour les intérêts de l'Empereur, quoi-  
que

que souvent mécontente, & se plaignant avec raison de ce Prince.

Les Conseillers-d'Etat & les principaux personnages de la Cour de Madrid se conformèrent au peu d'empressement que le Roi leur Maître témoignoit à donner audience à l'Ambassadeur. Ils évitèrent longtems de le voir, mais la voix de la Cour n'étoit pas celle de la Nation. Les Peuples étoient depuis longtems persuadés que l'Espagne ne seroit heureuse, que lorsqu'un Prince de France gouverneroit, & qu'il éteindroit toutes causes de guerre entre les deux Nations. Ce vœu général n'étoit d'ailleurs soutenu ni de forces, ni de moyens nécessaires pour l'accomplir. Les Allemans étoient maîtres de la Catalogne, & le Prince d'Armstat se maintenoit dans sa Vice-royauté par l'autorité de la Reine. Le Roi d'Espagne tomba malade au mois de Mars 1698 ; on commençoit à désespérer de sa vie. La nouvelle en étant portée en Catalogne, le Viceroi changea tous les Commandans de tous les postes principaux ; il en retira les Officiers Espagnols qu'il remplaça par des Allemans, & paya les troupes de cette Nation, sans faire part du paiement aux troupes Espagnoles. La Province députa vers le Roi d'Espagne, mais les plaintes furent inutiles. Les Allemans demeurèrent maîtres de la Catalogne. La crainte de subir le joug de leur domination, & l'expérience que l'Espagne en avoit faite depuis quelques

années, augmentoient le parti de la France; mais ce parti étoit fans Chef & fans forces, personne n'osoit encore s'ouvrir à son Ambassadeur.

Vers la fin du mois de Mars, il fit sa première visite au Cardinal Portocarréro, autant honoré par son mérite, reconnu du Roi son Maître & du Public, que par sa Dignité d'Archevêque de Tolède, de Primat d'Espagne & de Conseiller-d'Etat. Le Cardinal assura le Marquis d'Harcourt de son profond respect pour le Roi. Il y ajouta, & de son attachement; mais les termes furent généraux. Il s'expliqua un peu plus précisément quelques jours après, lorsqu'il rendit la visite à l'Ambassadeur. „ Nous „ pourrons, lui dit-il, parler d'affaires „ quelque jour; mon devoir m'oblige à „ regarder premièrement le service de „ Dieu, celui de mon Maître ensuite, & „ celui du Roi votre Maître est immédia- „ tement après l'un & l'autre.

Le Marquis de Balbasez de la Maison de Spinola, Conseiller-d'Etat, auparavant Ambassadeur à la Paix de Nimègue, ensuite en France pour le premier mariage du Roi son Maître, parla le premier au Marquis d'Harcourt, & continua dans la suite à parler encore plus confidemment que tout autre Ministre. Il instruisit l'Ambassadeur des erreurs de la Reine dans la conduite qu'elle tenoit, l'assura que le crédit de cette Princeesse diminueoit considérablement; qu'el-

qu'elle s'étoit attiré la haine publique, & que cette haine augmentoit tous les jours; que les Ministres étoient divisés. Balbafez lui en apprit plusieurs particularités, aussi bien que de l'intérieur du Conseil d'Espagne.

Peu à peu d'autres Grands ou Officiers principaux virent Harcourt \*, & chacun d'eux fit quelque confiance à peu près semblable à celles de Balbafez. Tous désiroient un Prince de France pour succéder au Roi leur Maître, espérant qu'il maintiendrait la Monarchie d'Espagne en son entier, sans souffrir le moindre démembrement des Etats dont elle étoit composée. C'étoit à cette condition que l'ancienne antipathie entre les deux Nations cesseroit. Que le Roi donnant un des Princes ses enfans à l'Espagne, la délivreroit du joug des Allemans, & deviendrait son Protecteur sans changer le gouvernement du Royaume, & sans penser à le réduire en Province, ainsi que le publioient les ennemis de la France & de Sa Majesté.

Le Marquis d'Harcourt détruisit en peu de tems la crainte que l'on avoit en Espagne d'un tel changement de gouvernement, si jamais un Prince de France y régnoit. Il étoit plus difficile de prouver que le Roi seul maintiendrait dans la dépendance de la Couronne d'Espagne, tous les Etats soumis à cette Monarchie. Elle étoit alors inca-

pable de les conserver & de se défendre par elle-même, épuisée d'argent, dénuée de troupes & de vaisseaux; c'étoit un corps sans ame que la France devoit animer & foutenir à ses dépens dans l'ancien & le nouveau Monde, &, s'il étoit possible, le mettre en état d'agir, s'il en étoit encore tems, lorsque la France elle-même se seroit épuisée pour le faire revivre; car il étoit hors de doute que le reste de l'Europe, jalouse de la puissance du Roi, alarmée de la voir encore augmenter, rassembleroit ses forces pour traverser l'union de l'une & de l'autre Couronne. La ligue séparée par le Traité de Ryswyck, se réuniroit encore, & les mêmes Puissances joindroient leurs forces, & combattoient pour la Maison d'Autriche. Alors le panchant des Peuples actuellement favorable à la France, s'évanouiroit, ou s'il subsistoit, il deviendroit non seulement inutile, mais de plus il seroit presque impossible au Roi d'en profiter.

Ainsi, dès l'année précédente, Sa Majesté avoit pris le parti de préférer le repos de ses Peuples, & la gloire d'affermir celui de l'Europe à celle de faire entrer dans sa Famille Royale une Couronne, son ennemie depuis qu'elle étoit possédée par la Maison d'Autriche. Le Roi aimoit mieux se contenter de quelque partie de la Monarchie d'Espagne pour tenir lieu à Monsieur le Dauphin de ses droits légitimes, que de s'en.

s'engager à maintenir dans la même union les différens Etats dépendans de ce Royaume.

Monfieur le Dauphin fousmis pendant tout le cours de fa vie aux décisions du Roi fon Père, avoit confenti fans peine à la réfolution que Sa Majesté jugeoit convenir le plus au bien du Royaume & de l'Europe entière.

L'idée de partager la Monarchie d'Espagne, si le Roi Charles II. mouroit fans enfans, n'étoit pas une idée nouvelle. Le foible tempérament de ce Prince, ses maladies fréquentes, donnèrent lieu de former un pareil projet dès l'année 1688. Le Roi convint du partage avec l'Empereur Léopold par un Traité signé à Vienne, & déposé entre les mains du Grand-Duc de Toscane pour le garder secrètement jusqu'à l'événement de la succession du Roi Catholique.

Ce Traité fans effet depuis l'année 1668, servit d'exemple & de modèle aux précautions à prendre pour conferver la paix dans l'Europe. Il est vrai que les circonstances étoient différentes. L'état de la famille de l'Empereur étoit changé. Ce Prince trente ans auparavant n'avoit point de fils; il en avoit deux lors de la conclusion de la paix signée à Ryswyck, & l'ambition de la Maison d'Autriche ne pouvoit être satisfaite, si la succession de Charles ne passoit toute entière au second de ces Princes.

Comme il étoit inutile de traiter alors avec la Cour de Vienne pour un partage, le Roi jugea plus à propos d'entrer pour cet effet en négociation avec le Roi d'Angleterre Guillaume III. dont le crédit tout-puissant en Hollande, entraîneroit certainement les Etats-Généraux des Provinces-Unies à suivre son exemple.

Vers la fin de l'Eté 1697, les Traités de la paix générale étant prêts à signer à Ryswyck, & les armées encore en campagne, le Maréchal de Boufflers eut, à la vue de l'une & de l'autre armée, quatre conférences avec le Comte de Portland, né Hollandois, confident intime du Roi d'Angleterre, dont il avoit été Page. On a faussement publié que le partage de la succession d'Espagne avoit été réglé entr'eux dans les conférences; il n'en fut pas question, elles roulèrent sur trois articles.

Le Roi Guillaume demandoit par le premier, que ses ennemis ne reçussent ni secours ni assistance de la part de la France. Il spécifioit particulièrement le Roi Jaques II. son beau-père; & pour plus grande sûreté, Portland insistoit à faire sortir de France ce Prince infortuné, & à l'obliger à porter ses malheurs, soit à Rome, soit en tel autre lieu de l'Univers qu'il lui plairoit de choisir.

Le Maréchal de Boufflers demandoit de la part du Roi, d'insérer dans le Traité de paix qu'il seroit accordé une amnistie générale

rale aux Anglois qui avoient suivi le Roi Jaques en France, & de-plus la restitution de leurs biens, condition que le Comte de Portland rejetta, sous prétexte que le Roi son Maître ne feroit pas en sûreté en Angleterre, s'il consentoit à l'accorder.

Le troisième article agité dans ces conférences regardoit la Ville d'Orange. Le Maréchal de Boufflers demandoit que l'entrée & toute habitation dans cette Ville fussent interdites aux Sujets du Roi, qui prévoyoit que les nouveaux Convertis attachés encore à leurs premières erreurs, accoureroient des Provinces dont Orange est environnée, & s'établiroient dans cette Ville, s'ils en avoient la liberté.

Portland soutint que l'interdiction demandée seroit contraire à la prétendue Souveraineté d'Orange; toutefois il convint que le Roi son Maître donneroit secrètement parole d'empêcher tout Sujet du Roi de s'établir à Orange sans la permission de Sa Majesté.

Les conférences roulèrent sur ces différens articles.

Après la paix le Comte de Portland vint en France en qualité d'Ambassadeur extraordinaire du Roi son Maître. Il dit en arrivant, qu'il ne s'étoit pas attendu à trouver encore le Roi Jaques à Saint-Germain. Il s'en plaignit au Roi même dans une audience particulière, comme d'une contraven-

tion à la parole que le Maréchal de Boufflers lui avoit donnée. Le Roi d'Angleterre n'approuva pas la précipitation de son Ambassadeur. Ce Ministre ne s'étoit pas borné à demander la sortie du Roi Jaques, il prétendoit encore que le Roi fît sortir de son Royaume le Duc de Barwyck & plusieurs autres Anglois soupçonnés en Angleterre d'avoir été complices dans une conspiration qu'on supposoit formée contre la personne du Roi Guillaume, & nouvellement découverte.

Portland défavoué par le Roi son Maître, s'excusa sur les premiers ordres qu'il en avoit reçus. Il protesta que suivant les intentions de ce Prince, il désiroit ardemment de travailler à l'établissement de l'intelligence parfaite que le Roi d'Angleterre souhaitoit de former & d'entretenir avec Sa Majesté, persuadé que cette union nécessaire au bien de l'Europe, l'étoit par conséquent au maintien de la paix.

L'événement le plus capable de la troubler étoit la mort du Roi d'Espagne. Il y avoit lieu de le prévoir comme prochain, les maladies de ce Prince étant fréquentes, & sa foiblesse telle que chaque rechute paroïssoit mortelle. Le Roi Guillaume, Prince habile & éclairé, ne pouvoit s'aveugler sur la révolution que ce grand événement produiroit en Europe. Il connoïssoit par conséquent la nécessité de prendre des  
me-

mesures justes, & à tems, pour prévenir le renouvellement d'une guerre générale. Son Ambassadeur assuroit que ce Prince vouloit mériter l'amitié du Roi, & cet Ambassadeur possédant la confiance de son Maître, il n'y avoit pas lieu de douter qu'il n'eût été choisi pour une commission importante plutôt qu'un Anglois, dont la fidélité eût été moins éprouvée & plus suspecte.

Ces circonstances jointes au désir sincère de maintenir la paix, déterminèrent le Roi à proposer au Roi d'Angleterre un partage de la Monarchie d'Espagne \*, à peu près dans l'esprit de celui que Sa Majesté avoit fait avec l'Empereur Léopold en l'année 1668.

Le Prince d'Orange devenu Roi d'Angleterre sous le nom de Guillaume III. avoit été l'oracle de la Ligue formée contre la France pendant la dernière guerre. Il dispo-  
soit souverainement des résolutions de la République de Hollande, & quoique contredit en Angleterre, où il avoit été appelé & reçu dix ans auparavant comme le Libérateur de la Nation, il pouvoit s'assurer qu'elle ne s'opposeroit pas aux mesures qu'il prendroit pour conserver la paix, dont la décision, ainsi que celle de la guerre, est au pouvoir des Rois d'Angleterre, nonobstant les bornes que les Loix du Pays prescrivent à l'Autorité Royale.

Les

Les deux Ministres (1) que le Roi chargea de conférer avec le Comte de Portland, eurent ordre de lui proposer un Traité entre Sa Majesté & le Roi de la Grande-Bretagne, pour régler le partage à faire de la Monarchie d'Espagne sur le modèle du Traité éventuel fait entre le Roi & l'Empereur en l'année 1668. Comme il ignoroit les intentions du Roi son Maître sur une proposition toute nouvelle & d'une telle importance, il demanda le tems de lui dépêcher un Courier, & de recevoir ses ordres, persuadé cependant que ce Prince recevroit le projet que Sa Majesté vouloit bien lui confier \*, comme une preuve certaine du désir que le Roi lui avoit déjà témoigné de conserver la paix.

On étoit alors au mois de Mars de l'année 1698. Le Comte de Tallard, depuis Maréchal & Pair de France, que le Roi avoit nommé Ambassadeur Extraordinaire auprès du Roi d'Angleterre, partit pour se rendre à Londres, instruit de la proposition faite au Comte de Portland, & chargé d'informer Sa Majesté de la réponse du Roi de la Grande-Bretagne. A peine étoit-il arrivé que le Comte de Portland reçut cette réponse. Elle portoit: „ Que le Roi son „ Maître ne s'étoit pas attendu à la propo- „ sition faite à son Ambassadeur. Ce Prince „ lui ordonnoit d'assurer le Roi qu'il contri- „ bu-

(1) Messieurs de Pomponne & de Torcy.

\* 1698.

„ bueroit de tout son pouvoir à maintenir  
„ la paix. Qu'il voyoit clairement que Sa  
„ Majesté vouloit sincèrement conserver  
„ la tranquillité de l'Europe; que lui-mê-  
„ me désiroit ardemment de concourir à de  
„ si louables desseins, & surtout qu'elle  
„ fût satisfaite de la conduite qu'il tiendrait.  
„ Qu'il souhaitoit comme elle qu'on pût  
„ trouver les moyens de prévenir la guer-  
„ re, que l'événement de la mort du Roi  
„ d'Espagne étoit capable de renouveler.  
„ Au-reste il n'en proposoit aucun, ne  
„ sachant ni ce que le Roi pensoit, ni  
„ ceux qui conviendroient à Sa Majesté.  
„ Il se remettoit donc à la connoissance  
„ qu'elle voudroit bien lui en donner, &  
„ promettoit d'en dire son sentiment, aussi-  
„ bien que des mesures à prendre de con-  
„ cert pour assurer le repos public.

Portland rendit compte \* au Roi dans une audience particulière des ordres qu'il avoit reçus. Il assura Sa Majesté que le Roi d'Angleterre garderoit sous un profond secret la proposition qu'elle avoit bien voulu lui confier. Il ajoûta qu'il se flattoit de réussir mieux que tout autre à cette importante négociation, connoissant particulièrement les sentimens de son Maître.

Après une réponse obligeante & pour le Prince & pour l'Ambassadeur, le Roi le remit à ce qu'il lui feroit savoir par ses Ministres.

Ils

Ils lui dirent quelques jours après, que Sa Majesté ayant bien examiné l'état de l'Europe, convenoit que la réunion de l'Espagne & des Etats dépendans de cette Couronne, soit à la France, soit sous la domination de l'Empereur, allarmeroit généralement tous les autres Etats; que ce n'étoit pas aussi sa vue de les unir, en sorte que la France & l'Espagne ne fissent désormais qu'une même Monarchie, mais qu'il étoit juste de conserver les droits de l'héritier légitime. Monsieur le Dauphin l'étoit suivant les loix; mais il lui suffisoit que son droit fût reconnu, & sitôt qu'il le seroit, il le céderoit sans peine au plus jeune de ses fils, remettant ce Prince entre les mains des Espagnols pour l'élever & le former suivant leurs maximes; ainsi la Monarchie de France & celle d'Espagne demeureroient toujours distinctes & séparées.

Comme il falloit aussi faire cesser l'inquiétude que les Anglois & les Hollandois conservoient du voisinage des Pais-Bas, si ces Provinces passaient au pouvoir d'un Prince de France, le Roi proposoit de les donner en Souveraineté à l'Electeur de Bavière, dont les forces & la puissance ne pouvoient faire ombrage à ces deux Nations.

Le Comte de Portland demanda que ces propositions lui fussent données par écrit, afin de les envoyer à Londres; persuadé cependant, quoiqu'il n'eût aucun ordre & ne pût parler de lui-même, que le Roi son

Maî-

Maître, ni les autres Princes & Etats de l'Europe ne conviendroient de laisser recueillir par un Prince de France la succession d'Espagne; que l'union de l'une & de l'autre Monarchie seroit toujours à leurs yeux un objet formidable, & qu'aucune précaution ne calmeroit une crainte si juste, quelque condition que le Roi voulût offrir pour dissiper les allarmes que ces liaisons étroites entre la France & l'Espagne causeroient indubitablement.

Portland n'admettoit pas plus le projet de disposer des Pais - Bas en faveur de l'Electeur de Bavière; car il ne s'agissoit pas de rassurer les Hollandois contre les entreprises du Souverain de ces Provinces, ils désiroient au-contraire que celui qui les posséderoit eût assez de forces pour compter sur lui comme sur le rempart & la barrière des Provinces - Unies, & pour donner cette sûreté l'Electeur étoit trop foible. Portland dit que dans la vue de favoriser ce Prince & d'empêcher l'augmentation de la puissance de l'Empereur, on pourroit de concert reconnoître le Prince Electoral de Bavière, & le placer sur le Trône d'Espagne à l'exclusion de l'Archiduc; proposition qu'il accompagna de protestations nouvelles de parler de lui-même, & sans être instruit des intentions de son Maître. Ce Prince vouloit peut-être avant que de s'engager, savoir certainement quelle étoit la disposition de la Cour d'Espagne & de la Nation.

L'intérêt du Roi étoit au - contraire d'être instruit au - plutôt de ce qu'il devoit attendre & du Roi d'Angleterre & de la République de Hollande. Le tems perdu dans une négociation incertaine, pouvoit changer la disposition présente de l'Espagne; & si l'Ambassadeur de France à Madrid négligeoit de la cultiver, il agissoit & faisoit plus pour l'Empereur que les Ministres & les partisans de la Maison d'Autriche, soutenus du crédit de la Reine, n'avoient obtenu jusqu'alors. La guerre étoit inévitable si l'Archiduc obtenoit du Roi Catholique de le reconnoître héritier présomptif de tous ses Etats. Quand même tous les Souverains de l'Europe, accoutumés à voir sans allarmes les deux branches de la Maison d'Autriche régner en Espagne & dans l'Empire, auroient vu sans crainte la puissance de Charles - Quint partagée entre les deux fils de l'Empereur, il n'eût été ni de l'intérêt ni de l'honneur de la France, de souffrir que la Succession d'Espagne fût enlevée toute entière aux Enfans de son Roi, à qui elle appartenoit légitimement. Il falloit reprendre les armes, & le Roi se feroit vu forcé de renoncer au plaisir de faire jouir ses Sujets d'un repos qu'ils n'avoient connu que par intervalles toujours de peu de durée. Sa Majesté perdoit ainsi le fruit de la paix de Ryswyck, qu'on peut dire précipitée par le seul motif de soulager le Royaume, & de récompenser le zèle & l'invilolable fidélité des Peuples, objet que  
le

le Roi avoit préféré aux avantages que la situation présente des affaires lui promettoit, s'il eût voulu soutenir par les armes les prétentions que ses ennemis n'étoient plus en état de lui disputer.

Le Comte de Portland affectoit d'ignorer les intentions de son Maître, ainsi le Comte de Tallard eut ordre de presser ce Prince de s'expliquer.

Le Roi d'Angleterre répondit à l'Ambassadeur de France: „ Que suivant l'opinion  
„ commune, la renonciation de la feue Reine Marie-Thérèse étoit bonne; mais ce  
„ ne feront pas, dit-il, les Avocats qui décideront une telle question; il est bien à  
„ craindre que l'épée n'y soit nécessairement employée. Il assura qu'il désiroit le maintien de la paix, qu'il y contribueroit de tout son pouvoir, son âge étant désormais pour lui une forte raison de souhaiter le repos; qu'il devoit en même tems préférer à toute autre considération l'intérêt de l'Angleterre, & celui de la République de Hollande. Il ne nia pas d'être entré, au commencement de la dernière guerre, en quelques propositions de Traité avec l'Empereur, au sujet de la succession d'Espagne; mais sans en expliquer le détail, il dit qu'il croyoit très-à-propos d'accorder au Duc de Bavière les Païs-Bas, augmentés de quelques Places que le Roi lui céderoit pour fortifier la barrière, &

„ rassurer ainsi les Etats-Généraux des Provinces-Unies”.

On pouvoit, selon sa pensée, donner l'Espagne & les Indes à l'un des Princes fils de Monsieur le Dauphin; les Etats d'Italie à l'Archiduc; convenir enfin du Traité de commerce avec l'Angleterre & la Hollande, & donner à l'une & à l'autre des Places de sûreté pour négocier dans la Méditerranée, ainsi qu'aux Indes-Occidentales.

Tallard rendit compte au Roi le 11 Avril 1698, de la réponse que le Roi d'Angleterre lui avoit faite. La suite de la négociation commencée en France, lui fut remise pour la continuer & la terminer à Londres. Le succès en étoit incertain, & par conséquent il auroit été contre la prudence d'abandonner les dispositions que le Marquis d'Harcourt trouvoit en Espagne en faveur des Princes de la Famille Royale. L'intention du Roi n'étoit pas d'en abuser pendant que Sa Majesté traitoit dans un esprit différent avec le Roi d'Angleterre; mais il étoit de sa sagesse de les cultiver, en sorte que si la négociation de Londres ne réussissoit pas, il dépendît d'elle de prendre tel parti qu'elle jugeroit le plus convenable au bien de son Royaume. Dans cette vue elle eut soin d'avertir régulièrement le Marquis d'Harcourt des circonstances & des suites de la négociation du Comte de Tallard.

La Reine d'Espagne & ceux des Ministres qu'el-

qu'elle protégeoit le plus, ne pensoient pas, à l'égard des Princes de France, comme le commun de la Nation, & le crédit de cette Princesse éloignoit du Roi Catholique ceux qui pouvoient lui inspirer des sentimens favorables à ses héritiers légitimes: Le Marquis d'Harcourt le reconnut dès le commencement de son ambassade, par les délais affectés de l'admettre à l'audience particulière du Roi d'Espagne. Elle lui fut refusée pendant plus de trois mois, sous prétexte de la mauvaise santé de ce Prince, quoique cette raison n'eût jamais exclu de l'audience du Roi Catholique, ni de celle de la Reine, les deux Ambassadeurs de l'Empereur. Enfin, après plus de trois mois de séjour à Madrid, le Marquis d'Harcourt obtint, vers la fin du mois d'Avril, cette audience particulière qu'il avoit jusqu'alors sollicitée. On avoit pris soin de disposer le lieu où le Roi d'Espagne le reçut, de manière que l'Ambassadeur ne pût juger, en voyant ce Prince, de l'état de sa santé. La chambre n'étoit éclairée que de deux bougies, & le Roi placé de sorte qu'à peine on pouvoit distinguer son visage. Sa réponse au compliment de l'Ambassadeur fut très-courte, & l'audience finit presque aussitôt qu'elle fut commencée.

Il n'est guères vraisemblable qu'un Ministre éclairé tel que le Marquis d'Harcourt, eût choisi le moment de cette audience ténébreuse pour suggérer au Roi d'Espagne,

& l'engager à signer, un Acte qui n'auroit dû voir la lumière qu'après la mort de ce Prince. Il faut cependant convenir que Charles II. n'avoit alors aucun éloignement pour la France; & le Marquis d'Harcourt croyoit que s'il eût été maître de suivre ses sentimens, même son inclination, il auroit pris une confiance entière en l'amitié du Roi; mais il n'osoit le faire paroître, retenu par la crainte extrême de l'humeur aigre & emportée de la Reine sa femme.

L'impression que cette crainte faisoit sur son esprit, parut quelque tems après dans une occasion importante à l'Espagne. Les Maures d'Afrique assiégeoient Ceuta. Le Roi d'Espagne manquoit non seulement de troupes, mais de vaisseaux pour transporter le peu de secours qu'il pouvoit y envoyer. Louis XIV. lui fit offrir les troupes & les vaisseaux dont il auroit besoin. Il s'agissoit non seulement de conserver Ceuta, mais de plus Oran, par conséquent d'empêcher la prise des deux Places dont la conquête facilitoit aux Maures un retour en Espagne.

Le Roi Catholique touché de la générosité de Sa Majesté, vouloit accepter une offre applaudie de toute l'Espagne. Les contradictions de la Reine retardèrent longtems la réponse que le Marquis d'Harcourt sollicitoit: enfin cette Princesse soutenant de son autorité les instances des deux Ministres de l'Empereur, obligea le Roi son mari à refuser sous de vains prétextes les secours que

a France lui propofoit libéralement. Un tel refus étoit abfolument contraire à l'avis du plus grand nombre & de la plus saine partie du Conseil-d'Etat, mais personne ne réfiftoit aux volontés fouveraines & décisives de la Reine, crainte, & nullement aimée. L'averfion de toute domination Allemande étoit égale, & les Efpagnols en général ne méprifoient pas moins ceux des Ministres qui paroiffoient avoir le plus de part à la confiance de la Reine.

Le Marquis d'Harcourt informoit exactement le Roi de l'état de la Cour d'Efpagne, & du fentiment presque général de la Nation; mais en même tems il ne laiffoit pas ignorer à Sa Majesté, les difficultés qu'elle trouveroit à profiter de la disposition des Peuples en faveur d'un des Princes fes petits-fils. Elle ne devoit y faire de fondement, qu'autant qu'elle se croiroit en état de foutenir feule avec fes propres forces la Monarchie d'Efpagne en son entier, fans le moindre démembrement. Les Efpagnols trop foibles pour contribuer à leur propre défense, auroient changé de fentiment, & feroient devenus, comme autrefois, ennemis de la France, fitôt qu'elle auroit consenti à quelque partage des Etats dépendans de la Couronne d'Efpagne.

Ces avis sages & conformes aux réflexions que le Roi avoit faites avant que d'entamer la négociation d'Angleterre, confirmèrent Sa Majesté dans le parti qu'elle avoit pris

de traiter du partage de la succession d'Espagne, comme le moyen le plus capable de maintenir le repos de l'Europe. Le Roi de la Grande-Bretagne, fût de son autorité dans les Provinces-Unies, se chargea de les faire entrer dans le Traité, & le Comte de Tallard suivit ce Prince lorsqu'il passa en Hollande.

Pendant l'incertitude du succès de la négociation, le Marquis d'Harcourt instruit exactement de ce qui se passoit à Londres, régloit sa conduite à Madrid, suivant les avis & les ordres qu'il recevoit de Sa Majesté. Il ménageoit ceux dont les bonnes intentions lui étoient connues, mais il ne prenoit avec eux aucun engagement, son unique objet étant d'empêcher qu'ils n'eussent recours à l'Empereur, s'ils cessioient d'espérer que la France voulût les secourir suivant leurs désirs, c'est-à-dire, maintenir la Monarchie d'Espagne en son entier & sans démembrement.

Cependant le parti des Princes de la Famille Royale grossissoit tous les jours. La conduite des deux Comtes d'Harrach contribuoit à le fortifier. Leurs instances importunes les rendoient odieux au Roi d'Espagne. Les discours qu'ils tenoient & les intrigues secrètes & nocturnes ne déplaisoient pas moins à la Reine leur protectrice. Le Comte d'Harrach le père, prêt à partir pour retourner à Vienne au mois de Juillet, fit avant son départ trois propositions au  
Roi

Roi d'Espagne, également pressantes, & toutes trois également desagréables à ce Prince.

La première, de mettre ordre à sa succession, & de la régler au - plutôt pour le bien de sa Monarchie.

La seconde, d'accorder à l'Archiduc le Gouvernement du Milanez, confié au Prince de Vaudemont.

La troisième, de renouveler avec ses anciens Alliés, les Traités que l'Empereur jugeoit nécessaires pour la garantie de celui de Ryswyck.

Le Roi d'Espagne ne daigna pas répondre à la première proposition, ayant horreur de toutes celles qu'on auroit pu lui faire au sujet de sa succession.

Il rejetta la demande du Gouvernement de Milan en faveur de l'Archiduc.

Quant aux Traités d'union & de garantie de celui de Ryswyck, il fit répondre que dans la situation présente des affaires, ces précautions étoient inutiles.

Cette dernière demande du vieux Comte d'Harrach, déplut au Conseil - d'Etat, autant qu'elle avoit été desagréable au Roi Catholique.

Harrach avoit demandé que le Conseil n'eût aucune connoissance des instances qu'il avoit faites à ce Prince; & particulièrement qu'elles ne fussent pas connues du Cardinal Portocarréro son Commissaire, tous les Conseillers - d'Etat lui étant sus-

pects, à l'exception du seul Comte d'Oropéza.

Les Deux Comtes d'Harrach, le père & le fils, ne ménagèrent pas plus la Reine leur protectrice; dévouée jusqu'alors aux intérêts de la Maison d'Autriche. L'Empereur excité par ses deux Ambassadeurs, lui écrivit des lettres si remplies de reproches & si dures, qu'elle se plaignit amèrement, & de l'ingratitude de ce Prince, & du malheureux sort qui l'avoit entraînée à se faire détester de toute l'Espagne, sans autre sujet, selon elle, que d'avoir témoigné trop de zèle pour les intérêts de la Famille Impériale.

La plus grande partie du Conseil jugeoit nécessaire d'assembler les Etats, & plusieurs des principaux se croyoient obligés en honneur & en conscience de représenter au Roi leur Maître la nécessité d'en convoquer l'assemblée, & d'y régler, pour le bien de ses Peuples, l'ordre de sa succession.

Le Cardinal Portocarréro très-réservé jusqu'alors, s'ouvrit plus confidemment au Marquis d'Harcourt. Il lui dit, qu'après avoir examiné scrupuleusement ce qui convenoit au service de Dieu, au bien de la Patrie, aussi-bien que de l'Equité, il avoit résolu de prendre le parti de la Famille Royale de France; que jusqu'à la mort il seroit inébranlable dans sa résolution, conforme aux sentimens de ce qu'il y avoit de plus considérable en Espagne; qu'on pouvoit même dire que c'étoit celui de toute

la Nation, si l'on en exceptoit cinq ou six brouillons appuyés par une Reine envoyée de Dieu pour punir l'Espagne; que leur crédit tomberoit dans l'instant que le Roi Charles cesseroit de vivre.

Cette Princesse commençoit à reconnoître le mauvais parti qu'elle avoit pris & suivi jusqu'alors; elle desiroit de faire oublier en France sa conduite passée, & de la réparer. Elle affecta premièrement de recevoir & de traiter le Marquis d'Harcourt avec une distinction particulière. Elle lui fit quelques présens, y joignant des discours & des marques d'affection qui excitèrent la jalousie de la Comtesse d'Harrach, femme du nouvel Ambassadeur de l'Empereur.

Ces légères démonstrations eurent des suites plus dignes d'attention. L'Amirante de Castille, Ministre confident de la Reine, fut chargé par elle de lier une correspondance secrète avec le Marquis d'Harcourt. Le Père Cienfuégos, Jésuite, & depuis Cardinal, fit les premières ouvertures de cette nouvelle intelligence. L'Amirante rendit ensuite plusieurs visites à l'Ambassadeur de France. Il lui fit entendre qu'il avoit trop négligé la Reine; qu'il auroit dû profiter de plusieurs avances faites de la part de cette Princesse, & quoiqu'elle ne lui eût pas été nommée, qu'il avoit pu comprendre qu'on parloit par son ordre.

L'Amirante joignit à ce discours beaucoup de protestations de son zèle pour les intérêts

du Roi & des Princes ses enfans. Il affura qu'il n'avoit rien oublié pour engager la Reine à perfuader au Roi Catholique de choisir l'un d'eux pour son fucceffeur. Il ajoûta quelques confeils fur la conduite que l'Ambaffadeur devoit tenir pour déterminer abfolument la Reine à regarder déformais comme fon propre intérêt, celui de la France. S'il fuivoit fes confeils, difoit l'Amirante, l'effet en feroit infaillible.

Le Marquis d'Harcourt connoiffoit parfaitement le caractère de ce Miniftre; il ne douta pas que fa vue principale & le motif de tant d'offres de fervices, ne fût l'efpérance de l'amufer & de le tromper. Quand même il n'auroit pas eu ce jufté foupçon de tant d'avances qu'il n'avoit ni recherchées ni attendues, les ordres du Roi l'obligeoient d'é luder ces fortes de propositions.

La négociation avec l'Angleterre & la Hollande approchoit de fa conclufion, & le Marquis d'Harcourt prévoyant le defagrément du pofté d'Ambaffadeur de France à Madrid, lorsque le Traité de partage éclateroit, avoit déjà fupplié le Roi de lui accorder fon congé, & réitéré fes instances pour l'obtenir. Il n'auroit pas infifté fur fon rappel, fi le Roi d'Espagne eût effectivement adopté ce testament qu'on a fupposé que la France avoit fuggéré, & même fi l'Ambaffadeur eût ajoûté foi aux paroles de l'Amirante, qui ne cefloit de l'affurer qu'il favoit certainement que la Reine, quoi-  
qu'el-

qu'elle ne lui eût pas confié son secret, désireroit uniquement que le Roi voulût appeler à Madrid un des Princes de France, le déclarer héritier de toute sa Monarchie, & prendre les mesures nécessaires pour lui assurer, après Sa Majesté Catholique, la possession de tous les Etats dépendans de sa Couronne, sans la moindre division.

L'Amirante rendoit de fréquentes visites au Marquis d'Harcourt, & lui demandoit souvent quel usage il avoit fait de leurs conversations. L'Ambassadeur répondoit simplement qu'il en avoit informé le Roi, dont il attendoit les ordres. Il pria cependant l'Amirante de l'instruire des intentions de la Reine, & de ce qu'elle désireroit pour ses propres avantages. Cet article ne fut pas éclairci, Harcourt n'eut aucune curiosité de l'approfondir, sachant que la conclusion du Traité avec l'Angleterre & la Hollande étoit prochaine.

Il fut en effet signé à la Haye le 11 Octobre 1698. Le Comte de Tallard & le Comte de Briord, Ambassadeurs du Roi, le premier auprès du Roi d'Angleterre, l'autre auprès des Etats-Généraux, le signèrent tous deux avec les Ministres de ce Prince & ceux de la République de Hollande, munis des pouvoirs de leurs Maîtres.

Le Traité régloit le partage à faire en cas de mort du Roi d'Espagne, des Etats dépendans de sa Couronne, précaution jugée

gée nécessaire pour maintenir le repos de l'Europe.

Selon ce partage, Monsieur le Dauphin devoit avoir les Royaumes de Naples & de Sicile, les Places dépendantes de la Couronne d'Espagne situées sur les côtes de Toscane, le Marquisat de Final & la Province de Guipuscoa.

Le Prince Electoral de Bavière, fils de l'Electeur, étoit désigné pour régner sur l'Espagne & les Indes; les Pais-Bas devoient aussi lui appartenir

La Souveraineté du Milanez formoit le partage de l'Archiduc, second fils de l'Empereur.

Le Prince Electoral, dans un âge encore tendre, pouvoit mourir avant son Père; cet événement avoit été prévu, & le Traité portoit que s'il arrivoit, l'Electeur seroit substitué à son fils.

Le Roi & ses Alliés s'engagèrent réciproquement à garder le secret du Traité pendant la vie du Roi Catholique, condition aussi nécessaire que l'exécution en étoit difficile.

Car il falloit pour maintenir la paix, objet principal de l'alliance, contenter l'Empereur, en bornant cependant ses vues qu'il étendoit sur la succession totale du Roi d'Espagne.

Le moyen de les modérer étoit de lui montrer une ligue puissante, formée pour arrêter son ambition, s'il ne se contentoit  
des

des avantages stipulés pour sa Maison. Il étoit donc nécessaire de l'instruire des conditions du Traité, pour lui persuader d'y souscrire ; mais l'usage qu'il feroit de la connoissance qu'on lui en donneroit étoit incertain & dangereux, puisque s'il refusoit de l'accepter, il se feroit auprès du Roi d'Espagne un mérite de son refus. Le Roi Catholique & ses sujets également irrités du projet de partage, n'auroient espéré de secours que de l'Empereur ; ainsi la haine des Espagnols contre les Allemands se feroit tournée contre la France, & l'Electeur de Bavière auroit été pour eux un appui trop foible pour en attendre aucune assistance. Peut-être même que le Pape & les Princes d'Italie craignant la puissance de la France, n'auroient pas hésité à se déclarer pour l'Empereur. Ainsi le danger étoit égal, soit de communiquer, soit de cacher à la Cour de Vienne la convention faite pour le partage.

Le Roi d'Angleterre persuadé de son crédit sur l'esprit de l'Empereur, se chargea de l'engager à consentir au Traité & à le signer.

Le Marquis d'Harcourt louant la sagesse du Roi dans le parti que Sa Majesté avoit pris, de conclure une alliance si conforme à ses véritables intérêts, y joignit ses réflexions ; & prévoyant le mouvement violent que la publicité du Traité exciteroit à Madrid, il renouvela ses instances pour obtenir son rappel, dans une conjoncture où son  
sé-

féjour à la Cour d'Espagne devenoit absolument inutile; puisqu'un Ministre du second ordre, même un simple Secrétaire suffiroit pour le peu d'affaires qu'il y auroit désormais à traiter.

Il étoit trop éclairé pour demander avec tant d'empressement la permission de retourner en France, si le Roi d'Espagne eût signé secrètement un Testament suggéré, dont l'Ambassadeur auroit négocié & obtenu la souscription.

Le Roi lui permit de répandre le bruit de la demande qu'il avoit fait de son congé, & de laisser croire que l'obtenant bientôt, Sa Majesté chargeroit du soin de ses affaires, ou Blécourt ou Digulville, anciens Officiers que le Marquis d'Harcourt avoit menés avec lui à Madrid.

Plus il évita dès-lors les avances que lui faisoient & les Grands & d'autres personnes de toute condition, plus il éprouva d'empressement de leur part à le rechercher; mais les ordres du Roi régloient la conduite qu'il devoit tenir, depuis que les ratifications du Traité de partage avoient été échangées au commencement du mois de Novembre; & la seule utilité qu'il pouvoit retirer du nouvel empressement de la Nation Espagnole, se réduisoit, suivant les intentions de Sa Majesté, à prévenir que l'Espagne n'espérant rien de la part de la France, n'eût enfin recours à l'Empereur.

La santé du Roi d'Espagne dépérissoit.

Ses

Ses maladies plus fréquentes & plus dangereuses qu'elles ne l'étoient précédemment, augmentoient les inquiétudes de ses sujets, & l'incertitude sur le choix du successeur que ce Prince nommeroit. Enfin le bruit se répandoit que ce choix étoit fait, il y avoit déjà deux ans; que certainement Charles avoit alors signé un Testament dont les dispositions étoient encore inconnues; que la Reine les ignoroit elle-même, quelque tentative qu'elle eût fait pour les pénétrer: on disoit en même tems que le Cardinal Portocarréro en étoit dépositaire.

Le Marquis d'Harcourt ne pouvoit en savoir plus certainement la vérité, qu'en s'adressant à ce Cardinal. Il lui fit demander si ce Testament existoit. Portocarréro répondit qu'il avoit été entre ses mains, avec ferment de sa part d'en garder le secret tant que le Roi son Maître vivoit; mais qu'il ne subsistoit plus, que la Reine avoit eu le crédit de porter le Roi Catholique à le brûler, & à appeller un des fils de l'Empereur à la succession totale de ses États; que l'Acte en étoit entre les mains de cette Princesse, & la déclaroit Régente de toute la Monarchie lors de la mort du Roi son mari.

Portocarréro prévoyoit qu'il y auroit de grands desordres à Madrid, mais que le parti de la France, qu'il regardoit comme celui de la raison & de la justice, seroit certainement le parti le plus fort, tant du côté  
du

du Clergé & des Seigneurs, que de la plus grande partie de la Nation.

Cette dernière disposition du Roi d'Espagne fut encore changée quelque tems après. Il étoit difficile que le secret du Traité de partage fût longtems observé, ainsi qu'il avoit été stipulé. Une telle convention intéresseoit tant de Peuples, & trop de négociations avoient été employées à la former, pour être longtems ignorée. Les premiers avis de la conclusion parvinrent à Madrid par la Hollande. A cette nouvelle le Roi d'Espagne convoqua tous les Conseillers-d'Etat: il tint un Conseil extraordinaire, qui dura trois heures; il en résulta que ce Prince fit un Testament, & par ce dernier Acte il institua le Prince Electoral de Bavière son héritier universel. Lorsque l'Electeur en reçut la nouvelle, le Comte de Tallard passoit à Bruxelles, & venoit à Paris rendre compte au Roi de la négociation du Traité fait avec le Roi d'Angleterre. L'Electeur qu'il vit à son passage, lui confia la disposition que le Roi Catholique venoit de faire en faveur du Prince Electoral, & le pria de dire au Roi, & d'assurer Sa Majesté, qu'il donneroit tous les Actes qu'elle jugeroit nécessaires pour s'engager à l'exécution du Traité de partage, nonobstant la disposition que le Roi Catholique faisoit par ce dernier Testament.

C'étoit un foible engagement que la pa-

role & la bonne volonté de l'Electeur; son fils étoit mineur, & lorsqu'il auroit atteint l'âge de majorité, il auroit été maître de défavouer tout engagement pris à son préjudice. Il parut donc nécessaire au Roi, & pareillement au Roi d'Angleterre de retour à Londres, que l'Ambassadeur de France à Madrid se plaignît de la disposition faite en faveur du Prince Electoral. C'étoit l'approuver que de garder le silence, accoutumer les Espagnols à croire que la dernière disposition du Roi leur Maître maintiendrait la paix dans son Royaume, & l'union dans ses Etats; que la France en étoit contente, puisqu'elle ne s'en plaignoit pas, & qu'ils n'auroient pas à craindre la vengeance impuissante de l'Empereur.

Il convenoit, pour l'exécution du Traité de partage, d'effacer ces idées: ainsi le Roi fit dresser un Mémoire que le Marquis d'Harcourt devoit présenter au Roi d'Espagne, dans une audience particulière qu'il demanderoit pour cet effet. Ce Mémoire sans contenir de menaces, s'expliquoit assez pour laisser entrevoir que le Roi ne pourroit voir ni souffrir tranquillement aucune injustice faite aux droits de Monsieur le Dauphin.

Le Marquis d'Harcourt eut ordre de remettre la copie de ce Mémoire au Cardinal de Cordoue son Commissaire, & de le communiquer ensuite aux autres Conseillers-d'Etat: ces démarches faites il devoit garder le silence. La conjoncture étoit trop impor-

tante pour laisser au Marquis d'Harcourt la liberté d'user de la permission que le Roi lui avoit donnée de revenir en France. Elle fut donc suspendue, & le Marquis d'Harcourt obligé de prolonger encore son séjour à Madrid, & de garder le secret du Traité de partage ; car il paroïssoit nécessaire d'en différer l'aveu jusqu'à ce qu'on fût quelle seroit la résolution de l'Empereur, lorsqu'il seroit informé de la dernière disposition du Roi d'Espagne.

La conduite du Comte d'Harrach ne fut pas si mesurée. A peine fut-il le Testament du Roi d'Espagne, qu'il s'en plaignit comme d'un outrage fait à l'Empereur, au préjudice de toute la Maison d'Autriche. Il en fit des reproches peu respectueux à la Reine, dans une audience qu'il obtint d'elle avec beaucoup de peine. Cette Princesse voulut bien convenir qu'il s'étoit tenu un Conseil extraordinaire en présence du Roi son mari, qu'elle savoit même que la question importante de la succession y avoit été agitée ; mais elle prétendit & soutint qu'elle en ignoroit la décision ; que le Roi lui avoit seulement dit, que les bruits répandus dans le public étoient faux.

Malgré ces protestations, on savoit que la Reine n'avoit pas oublié ni négligé son propre intérêt, en travaillant à ceux du Prince Electoral de Bavière, secondée de l'Amirante. L'une & l'autre avoient engagé le Roi d'Espagne à déclarer la Reine Régen-

gente du Royaume, si le Prince de Bavière étoit encore mineur lorsque la succession s'ouvreroit. La *Junte*, ou Conseil pour le Gouvernement, devoit être composée du Cardinal Portocarréro, des deux Présidens de Castille & d'Arragon, de l'Inquisiteur-Général, d'un Conseiller-d'Etat & d'un Grand d'Espagne. Après la Régence, la Reine auroit choisi pour sa résidence telle Ville d'Espagne qu'il lui plairoit, & le revenu dont elle jouiroit, devoit être de huit cens mille écus.

L'opinion commune de Madrid, étoit que l'Electeur de Bavière, pour obtenir ce Testament, avoit distribué vingt-cinq mille pistoles, dont la Berleps avoit touché la meilleure partie. D'autres, se croyant mieux informés, pensoient que l'Amirante, persuadé qu'il ne devoit rien espérer ni de la part du Roi, ni de celle de l'Empereur, avoit déterminé la Reine à favoriser, contre son goût, les intérêts de la Maison de Bavière.

Le Roi d'Espagne toujours infirme, gardoit le silence; mais sensible à l'état où il laisseroit son Royaume, & prévoyant les guerres que sa succession exciteroit, il avoit consulté secrètement les Théologiens & les Jurisconsultes, & demandé si les Loix Divines & Humaines lui permettoient de disposer de sa Couronne. Tous unanimement avoient répondu qu'il n'étoit pas maître de faire tort à ses héritiers, & de changer les

constitutions du Royaume sans le consentement des Etats - Généraux.

Au commencement de l'année 1699, les principales Puissances de l'Europe concouroient à l'élevation de la Maison de Bavière. La France, l'Angleterre, la Hollande, de concert destinoient au Prince Electoral, encore enfant, l'Espagne & les Indes, & s'accordoient à laisser à son Père la Souveraineté des Pais - Bas. L'Electeur souscrivit pour son fils, en bas-âge, au partage du reste de la Monarchie d'Espagne, spécifié par le Traité de la Haye. En même tems à peu près, le Roi d'Espagne appelloit ce jeune Prince à sa succession. Qui n'auroit pensé qu'aucune cause de guerre ne troubleroit de longtems le repos dont l'Europe jouïssoit alors? Mais envain la prudence humaine forme des projets, s'ils ne sont conformes aux desseins de Dieu, Maître de donner la paix, de créer la guerre, & de disposer des événemens. La sagesse des Conseils de ces Princes ne put prévenir l'incendie dont l'Europe devoit être généralement embrasé, ni épargner le sang versé pendant une longue suite d'années.

Le Prince de Bavière mourut à Bruxelles le 8 Février 1699. Plusieurs discours furent tenus sur la véritable cause de sa mort. L'Electeur vivement touché de la perte de son fils, ne l'attribua pas simplement à la maladie qui l'avoit enlevé. Il publia ses soupçons,

cons, soulagement inutile à sa juste douleur, & le Traité de partage s'anéantit.

Il auroit dépendu du Roi, libre alors de tout engagement, de s'en tenir à ce prétendu Testament suggéré, si véritablement il eût existé; mais cette disposition étant absolument fautive, Sa Majesté ordonna au Comte de Tallard de favoir du Roi d'Angleterre, ce qu'il pensoit depuis l'événement fatal qui détruisoit la principale condition du Traité de partage, & de proposer à ce Prince un nouveau Traité sur le modèle du précédent, qui ne pouvoit plus subsister.

Le Roi d'Angleterre avoit déjà pensé à renouveler les premiers engagements, au moment qu'il apprit la mort du Prince Electoral. Il avoit ordonné à son Ministre en France, de s'informer des intentions du Roi, sur le changement que cette mort inopinée apportoit aux mesures prises pour la conservation du repos de l'Europe; il entra dans la proposition que lui fit le Comte de Tallard, de laisser à l'Archiduc l'Espagne & les Indes; d'ajouter le Milanez au partage destiné à Monsieur le Dauphin; & quant aux Pais-Bas, d'en disposer de manière que l'Angleterre & la Hollande n'eussent ni jalousie ni inquiétude de ce qui seroit réglé de concert sur ce dernier article.

Pendant que la nouvelle négociation commençoit en France & en Angleterre, le Roi

apprit que, suivant ses ordres, le Marquis d'Harcourt avoit remis au Roi d'Espagne le Mémoire envoyé par Sa Majesté, au sujet du dernier Testament fait en faveur du Prince Electoral de Bavière. La réponse en étoit simplement, „ qu'il ne falloit pas „ croire tous les bruits que le Public se „ plaïsoit à répandre”.

L'Ambassadeur de France peu satisfait d'une réponse si vague, avoit, suivant les ordres du Roi, distribué des copies du même Mémoire, applaudi du Public, & particulièrement du Cardinal Portocarréro: non seulement ce Ministre le trouvoit convenable à la conjoncture présente, mais il prévoyoit encore avec plaisir l'embarras que la démarche de l'Ambassadeur de France causeroit aux mal-intentionnés, sur-tout au Comte d'Oropéza & d'Aguilar, aussi bien qu'à l'Amirante. „ A cette occasion le Car- „ dinal renouvela les assurances de son res- „ pect pour le Roi, & de sa fidélité. Sen- „ timens, dit-il, fondés sur l'honneur, „ la conscience, la justice, l'intérêt de la „ Patrie, & par ces mêmes motifs il dé- „ siroit que le Roi son Maître voulût as- „ sembler les Etats de ses Royaumes”.

La réponse verbale que le Roi d'Espagne avoit faite au Marquis d'Harcourt, fut suivie quelques jours après son audience, d'une nouvelle réponse par écrit, en termes aussi généraux que la première. Elle contenoit que „ ce Prince n'avoit donné aucu-

„ ne atteinte à la paix; qu'il n'étoit pas  
„ moins zélé, ni moins empessé que le  
„ Roi Très-Chrétien à la conserver invio-  
„ lablement; d'ailleurs, que la bonté divi-  
„ ne lui ayant rendu la santé, il ne se cro-  
„ yoit pas obligé de prendre des résolutions  
„ anticipées; qu'il espéroit donc être en-  
„ core longtems en état de répondre aux  
„ marques de l'amitié de Sa Majesté Très-  
„ Chrétienne”.

La disposition faite en faveur du Prince Electoral de Bavière étoit constante, l'Electeur son Père en avoit informé le Roi. Ce jeune Prince n'étant plus, il étoit inutile d'éclaircir une vérité qui n'étoit pas douteuse. Le Roi ordonna seulement à son Ambassadeur de dire, que sans approfondir un fait connu de toute l'Europe, il suffisoit que le Roi d'Espagne donnât ses soins à la conservation de la paix, & que son âge & sa santé éloignant toute pensée de se nommer un successeur, il voulût rejeter toute proposition contraire aux Loix & Coutumes de sa Monarchie.

Ce discours, que le Marquis d'Harcourt avoit ordre de faire au Roi Catholique, devoit être accompagné d'assurances de l'amitié du Roi, jointes au désir de voir que Dieu voulût exaucer les vœux des Espagnols, en accordant au Roi leur Maître la postérité qu'ils désiroient. C'étoit dans le même sens que l'Ambassadeur avoit ordre de parler aux Conseillers-d'Etat, & d'y mêler quelques

termes capables de faire soupçonner & craindre le ressentiment de la France, s'il étoit encore excité par quelque injuste disposition, semblable à celle que le Roi Catholique avoit faite en faveur du Prince de Bavière : ordres & précautions bien inutiles, nuisibles même aux intérêts du Roi, si le Roi d'Espagne eût véritablement signé un Testament suggéré en faveur d'un Prince de France.

La division régnoit dans le Conseil d'Espagne. La Cour étoit plus agitée que jamais. La disette des grains excitoit le Peuple contre le Gouvernement; & comme il arrive ordinairement dans les Villes Capitales, Madrid étoit plus soulevé qu'aucune autre Partie du Royaume. On attribuoit la rareté des grains & le défaut de subsistance, au peu de précaution du Comte d'Oropéza, Président de Castille. Contraint de se réfugier dans sa maison pour éviter la fureur de la populace, il n'osoit plus en sortir. Le Roi d'Espagne se vit obligé de l'exiler, autant pour le metre en sûreté, que pour le punir de la négligence dont il étoit accusé. Lui seul formoit le parti qu'on prétendoit favoriser les vues chimériques du Roi de Portugal à la succession d'Espagne.

L'Amirante de Castille, nonobstant la protection de la Reine, eut le même sort que le Comte d'Oropéza. Il fut exilé de la Cour, avec défense d'approcher de Madrid de plus de trente lieues : les intrigues du Comte d'Harrach contribuèrent à cette dis-

disgrace. La Reine reprocha à cet Ambassadeur ses manœuvres souterraines, & ses conférences nocturnes avec les ennemis de son autorité. Il répondit fièrement à ses reproches, sans rien changer à sa conduite précédente.

Les troubles de la Cour excitoient encore l'empressement que les Peuples témoignent pour un Prince de la Famille Royale de France, persuadés qu'ils ne seroient heureux que lorsque la succession à la Couronne d'Espagne lui seroit assurée. L'opinion commune fut confirmée lorsqu'on ne douta plus des Traités signés dès l'année précédente à la Haye, & que le bruit se répandit à la fin de Juillet 1699, que ce Traité annullé par le décès du Prince Electoral de Bavière, étoit déjà renouvelé, ou le seroit incessamment.

Le Roi d'Espagne \* en reçut la nouvelle par le Courier que lui dépêcha son Ambassadeur à la Haye. Il doutoit seulement si l'Empereur entroit dans les projets de partage. Ce second Traité n'étoit pas encore signé, mais les conditions du partage étoient réglées. L'avis qu'on en reçut à Madrid, donna lieu à différens raisonnemens, & produisit deux effets. L'opinion la plus généralement répandue, étoit qu'il falloit regarder ce Traité comme un artifice de la France, employé pour intimider les Espagnols, & leur faire envisager la division de la Mo-

narchie, évidente & certaine, si l'Archiduc étoit appelé à la Couronne : on disoit que l'unique moyen d'empêcher la séparation de tant d'Etats, & de les conserver sous la puissance d'un même Souverain, étoit d'en assurer la possession à l'un des Princes de la Famille Royale de France ; que ce seul parti convenoit à l'Espagne ; qu'elle devoit le prendre, quand ce ne seroit que pour se venger du Roi Guillaume & des Hollandois, & punir leur perfidie. La voix presque générale étoit, que sans perdre un moment on devoit dépêcher en France un Conseiller-d'Etat, le charger d'obtenir du Roi d'envoyer incessamment à Madrid le Duc d'Anjou ; & dans l'intervalle de son arrivée, faire une ligue offensive & défensive avec la France & l'Espagne, pour conserver l'intégrité de la Monarchie dans toutes ses parties. Déjà le Marquis de Losbalbafez disoit qu'il s'offriroit pour cette commission, nonobstant son âge avancé, s'il avoit les jambes assez bonnes pour faire encore le voyage de Paris. Il nommoit le Comte de Monterey comme très-propre à se charger d'une telle commission, & capable de l'exécuter heureusement en quatre jours.

Le Roi d'Espagne que ses maladies plus fréquentes & plus dangereuses conduisoient peu à peu aux portes du tombeau, pensoit plus sérieusement que jamais à ce qu'il devoit faire pour le bien de ses Sujets, lorsqu'il fut que réellement la France, jointe à  
d'au-

d'autres Puissances de l'Europe, avoit pris & prenoit encore des mesures pour partager après lui ses Etats.

Le Marquis de Castel los Rios, Catalan, qu'il avoit nommé son Ambassadeur en France, étoit encore en Espagne. Il eut ordre de partir au-plutôt, & de se rendre incessamment à Paris. A son arrivée il devoit demander une audience au Roi, représenter à Sa Majesté que le Roi Catholique informé des différentes négociations traitées en Angleterre & en Hollande, ne pouvoit voir sans surprise que pendant qu'il vivoit encore, on voulût régler quel seroit après sa mort le sort de sa Monarchie, & par une convention sans exemple partager les différens Etats soumis à sa Couronne; qu'il espéroit non seulement que le Roi n'entreroit pas dans un pareil Traité, mais aussi qu'il s'y opposeroit, d'autant plus que Sa Majesté Catholique l'assuroit qu'elle n'avoit pris aucun engagement au sujet de sa succession avec quelque Prince que ce fût, & qu'elle lui donnoit sa parole de rejeter toute proposition contraire aux intérêts de la France. L'Ambassadeur devoit ajoûter, que la moindre demande que son Maître pouvoit faire, & qu'il faisoit effectivement, étoit qu'on le laissât jouir en repos de ses Etats pendant le reste de sa vie. Il se plaignoit principalement de la perfidie des Anglois & des Hollandois.

L'Ambassadeur d'Espagne n'étoit pas encore

core arrivé en France, lorsque Sa Majesté, de concert avec le Roi d'Angleterre, jugea nécessaire de donner part au Roi Catholique des mesures prises entre les Alliés, pour conserver la paix, si malheureusement ce Prince ne laissoit après lui aucune postérité. Le Marquis d'Harcourt chargé de confirmer au Roi d'Espagne ce qu'il savoit déjà par la voix publique, devoit l'inviter à souscrire aux conditions du Traité.

Le Roi invita pareillement l'Empereur d'en accepter les conditions. Le Marquis de Villars, que ses services à la guerre élevèrent depuis au commandement des armées de Sa Majesté, ainsi qu'aux plus hautes Dignités du Royaume, étoit alors à Vienne Envoyé extraordinaire du Roi. Il y avoit eu lieu de juger par quelques discours du Comte de Kinsky, premier Ministre de l'Empereur, que ce Prince ne s'éloigneroit pas de traiter avec le Roi d'un partage de la succession d'Espagne, & d'en régler les conditions avant la mort de Charles II. Le Marquis de Villars rendit compte à Sa Majesté de ces discours; mais ils étoient très-généraux, & on ne pouvoit les regarder que comme de simples souhaits d'un Ministre instruit du véritable intérêt de son Maître, toutefois sans être autorisé au point de négocier & de convenir des conditions d'un Traité. On examinoit alors avec le Roi d'Angleterre & la Hollande, par quels moyens on pouvoit assurer la paix, & prévenir une  
guer-

guerre générale, presque infaillible à l'ouverture, regardée comme imminente, de la succession d'Espagne. Le premier Traité de partage, renversé depuis par le décès du Prince Electoral de Bavière, approchoit de sa conclusion. Le Roi ne jugeant pas qu'il fût de sa prudence d'abandonner les mesures sages que Sa Majesté avoit prises, & de se laisser éblouir par les discours d'un Ministre qui ne parloit pas même au nom de l'Empereur, écrivit seulement au Marquis de Villars, lequel il n'avoit pas encore instruit de la négociation prête à finir avec l'Angleterre & la Hollande, d'écouter les propositions soit du Comte de Kinski, soit des autres Ministres, d'en rendre compte à Sa Majesté, & d'attendre tranquillement ses ordres. Ce Prince favoit que dans ce même tems l'Empereur, aidé du crédit de la Reine d'Espagne, agissoit vivement par ses Ambassadeurs à Madrid, pour engager le Roi Catholique à déclarer l'Archiduc son héritier, à l'appeller auprès de lui en cette qualité, & à recevoir, pour soutenir les prétentions de ce jeune Prince, un corps suffisant de troupes Impériales.

Le Comte de Kinski mourut, & les autres Ministres ne tinrent pas les mêmes discours qu'il avoit tenus. Le Marquis de Villars ne put douter des dispositions du Conseil de Vienne, lorsque l'année suivante le Roi lui commanda par sa dépêche du 6 Mai 1700, de faire part à l'Empereur du se-

second Traité de partage, signé le même mois de Mai, entre le Roi, le Roi d'Angleterre, & les Etats-Généraux des Provinces-Unies des Pais-Bas. Sa Majesté ordonnoit à son Ministre à Vienne, d'inviter l'Empereur à souscrire aux dispositions faites entre elle & ses Alliés, jugées nécessaires pour conserver la paix, & garantir l'Europe de l'embrasement général que produiroit une guerre inévitable. Villars devoit demander une réponse prompte & décisive, & l'envoyer à Sa Majesté dès le moment qu'il l'auroit reçue. Les ordres envoyés à Vienne, furent aussi communiqués par ordre du Roi au Comte de Sinzendorf, Envoyé de l'Empereur auprès de Sa Majesté.

Les circonstances de ces faits, qui n'arrivèrent que l'année suivante 1700, sont rapportées avant le tems, parce qu'il est nécessaire de faire voir qu'il n'a pas été au choix du Roi de convenir d'un partage avec l'Empereur, plutôt que de traiter avec le Roi Guillaume d'Angleterre & les Etats-Généraux. Ce n'est pas la seule fausseté que l'ignorance ait répandue à l'occasion de la succession d'Espagne, & le seul mensonge qui se soit établi au préjudice de la vérité. Envain le Marquis de Villars pressa l'Empereur & ses Ministres de répondre décisivement à l'invitation que le Roi avoit faite à ce Prince. Cette réponse étoit différée de jour en jour, & toujours sous des prétextes frivoles. Quelquefois les Ministres Impé-  
riaux

riaux insistoient sur un changement des principales conditions du Traité. L'Empereur ne pouvoit supporter, disoient-ils, de se voir exclu de la possession du Milanez, par conséquent de l'Italie: il vouloit y conserver au moins l'Etat de Milan; il demandoit le secret du consentement qu'il donneroit au partage, surtout qu'il fût absolument caché à la Cour de Madrid. En échange du Milanez, il offroit au Roi les Pais-Bas Espagnols: propositions captieuses, avancées seulement pour exciter la défiance des Alliés de Sa Majesté, qui n'auroient jamais consenti à cet échange, & par conséquent pour rompre l'intelligence nécessaire à l'exécution du Traité.

Ainsi ces Ministres espéroient gagner un tems utile & nécessaire, pour exciter des mouvemens à Madrid, & grossir pendant le trouble le nombre des partisans que la Maison d'Autriche pouvoit avoir en Espagne. Enfin le Roi Catholique dépérissant tous les jours, & laissant peu d'espérance de vivre encore longtems, l'Empereur pressé de s'expliquer, fit remettre au Marquis de Villars, au commencement du mois de Mai, sa réponse. Elle contenoit un refus positif d'entrer dans le Traité de partage. Mais alors toute décision de la Cour de Vienne étoit inutile, & le Testament du Roi d'Espagne, reçu à Versailles avec la nouvelle de sa mort, changea la face des affaires, comme on le verra en reprenant la suite de ces

Mé-

Mémoires, & de la négociation continuée pendant le reste de l'année 1699 & le cours de 1700.

\* L'incertitude des résolutions que prendroit l'Empereur, avoit servi de prétexte au long retardement de la conclusion parfaite du nouveau Traité. Le Roi d'Angleterre & les Etats-Généraux en différoient la signature, espérant, disoit-on, persuader à l'Empereur d'entrer dans les mêmes engagements.

Pendant ces délais, le Roi voulut favoir ce que pensoit le Marquis d'Harcourt, du projet de communiquer au Roi d'Espagne les mesures prises pour assurer par un partage la tranquillité générale de l'Europe, & Sa Majesté lui commanda au mois de Juillet de lui en écrire son sentiment.

Les lettres de cet Ambassadeur avoient exposé fidèlement la foiblesse de l'Espagne. Il avoit toujours exactement représenté à Sa Majesté, qu'elle ne devoit faire aucun fond sur le désir presque général que la Nation témoignoit de voir un Prince de France appelé à la succession du Roi Charles. Que cette bonne volonté seroit impuissante, l'Espagne n'étant pas en état de la soutenir. Il avoit loué, par cette même raison, la sage résolution que le Roi avoit prise de traiter avec le Roi d'Angleterre & la République de Hollande, & regardé la convention faite pour un partage, comme le seul parti convenable & nécessaire pour conserver la paix. Toutefois sans changer

\* 1699.

de

de sentiment, il répondit: „ Qu'il croyoit  
„ que rien ne seroit plus contraire au suc-  
„ cès du Traité, que de le communiquer  
„ au Roi d'Espagne & à son Conseil; que  
„ la proposition d'y souscrire seroit égale-  
„ ment odieuse au Souverain & aux Sujets,  
„ depuis le premier jusqu'au dernier; que  
„ les Espagnols considéroient la division de  
„ la Monarchie d'Espagne, comme le plus  
„ grand mal qui pouvoit leur arriver, soit  
„ par la perte de l'établissement qu'ils a-  
„ voient dans toutes ses parties, ou les Vi-  
„ ce-Royautés & Commandemens qu'ils  
„ espéroient, soit par l'honneur & la répu-  
„ tation de la Nation. Tout cela, écri-  
„ voit Harcourt, les réunira dans cette ex-  
„ trémité pour s'y opposer, du moins au-  
„ tant que leurs forces le permettront; &  
„ cette déclaration peut au moins leur don-  
„ ner le tems de se précautionner contre la  
„ prise de possession, & en rendre l'exécu-  
„ tion plus difficile; & comme les Etats qui  
„ sont échus en partage à Votre Majesté,  
„ sont ceux qui sont plus difficiles à occu-  
„ per, tant par leur situation maritime, que  
„ par leur éloignement; & l'abondance des  
„ Peuples ayant le tems devant eux pour  
„ prendre leur parti, les choses en devien-  
„ nent plus épineuses, sans que je puisse en-  
„ visager le profit qui peut revenir à Votre  
„ Majesté de cette déclaration. D'ailleurs  
„ Sa Majesté Catholique aura lieu de se plain-  
„ dre, que sans lui avoir jamais parlé de sa  
*I. Partie.* E „ suc-

„ succession, on en ait fait le partage avec  
 „ les autres Puissances qui y sont entrées;  
 „ & qu'après avoir affecté de répandre que  
 „ les motifs qui avoient empêché de lui  
 „ parler de succession, étoient pour ne  
 „ point lui donner la moindre inquiétude,  
 „ & pour ne pas avancer la fin de ses jours,  
 „ on verra tout d'un coup le contraire, en  
 „ lui signifiant le partage qu'on a fait. En  
 „ effet, s'il vient à mourir dans une saison  
 „ où l'on ne puisse tenir la mer, & qu'on soit  
 „ obligé de remettre la partie au printems,  
 „ Votre Majesté jugera qu'ils auront du  
 „ tems pour prendre leurs mesures; & s'il  
 „ vit jusqu'au printems, cette déclaration  
 „ leur donnera tout le tems nécessaire pour  
 „ se précautionner”.

Le Marquis d'Harcourt prévoyant les  
 mouvemens qui arriveroient à la mort du  
 Roi d'Espagne, s'en expliquoit ainsi à la fin  
 de sa lettre: „ Ce Prince n'aura pas plutôt  
 „ les yeux fermés, qu'il y aura une con-  
 „ fusion générale, excitée par la division  
 „ des Grands, le mécontentement général  
 „ des Peuples, & la misère à laquelle ils  
 „ sont réduits par la cherté de toutes cho-  
 „ ses; & s'il n'y a point de justice ni de  
 „ police à-présent, on en doit encore moins  
 „ attendre dans cet événement.

„ Le général des Peuples est tellement  
 „ porté en faveur de la France, qu'il y a  
 „ beaucoup d'apparence qu'ils viendront à  
 „ moi, aussi-bien que ceux plus élevés en

„ rang,

„ rang, qui n'ont osé parler jusqu'à pré-  
„ sent, surtout s'ils ne savent rien du Trai-  
„ té. On donnera les ordres pour assembler  
„ les Cours; & j'espère que sur toutes cho-  
„ ses Votre Majesté aura la bonté de me  
„ donner ses ordres positifs, ou de demeu-  
„ rer ici jusqu'à ce qu'elle m'ordonne d'en  
„ sortir, ou de m'en tirer, sous prétex-  
„ te d'aller recevoir ses ordres pour assister  
„ aux Cours, ne voyant point qu'il reste rien  
„ à faire dans cette occasion à un Ambassa-  
„ deur de Votre Majesté pour ses intérêts.  
Le dernier article de la lettre portoit:  
„ Le Roi d'Espagne retomba plus mal que  
„ jamais jeudi dernier au soir; vendredi  
„ & samedi il fut très-mal; le dimanche  
„ il a commencé à être mieux; avant-hier  
„ & hier il s'est levé quelques heures; mais  
„ tout le monde est persuadé que cela re-  
„ commencera bientôt, & qu'on ne peut es-  
„ pérer ni se promettre qu'il se rétablisse”.

Ces considérations solides auroient été déplacées, & ne pouvoient être représentées par un Ministre aussi éclairé que l'étoit le Marquis d'Harcourt, si l'habileté de sa négociation à Madrid, eût engagé le Roi d'Espagne à signer un Testament suggéré; car en ce cas il lui auroit suffi de rappeler au Roi, ce qu'il avoit obtenu en conséquence des ordres de Sa Majesté, s'il avoit été possible qu'elle eût oublié un point si important, & apparemment désiré.

La fausse politique établit, qu'il est quel-

quefois nécessaire qu'un Prince trompe son Ambassadeur. Mais en cette occasion, le Roi auroit agi directement contre ses intérêts, s'il eût eu moins de confiance dans le zèle & les lumières du Marquis d'Harcourt, que n'en avoient ceux des Espagnols qui pouvoient lui faciliter le succès de sa négociation.

Quand même on pourroit supposer que Sa Majesté eût employé quelque Négociateur obscur auprès du Roi Catholique, & dérobé à son Ambassadeur la connoissance d'un point si important, il ne convenoit pas à son service, on peut ajoûter à son honneur, & à la reconnoissance dûe en ce cas au Roi d'Espagne, d'affliger sans sujet un Prince mourant dont la bonne volonté n'auroit plus été douteuse, & de lui signifier hors de propos & contre toute raison, un Traité directement contraire au Testament que Sa Majesté auroit ménagé secrètement & par des voyes souterraines & inconnues.

Après avoir examiné les observations du Marquis d'Harcourt, elle suspendit par sa dépêche du 16 Août, l'ordre qu'elle lui avoit donné, de communiquer au Roi d'Espagne le projet de partage, & de l'inviter d'y souscrire; mais elle différoit seulement à dessein d'attendre encore quelque tems une réponse décisive de l'Empereur, ce Prince donnant lieu d'espérer qu'il accepteroit enfin les dispositions faites en sa faveur. Alors selon les termes de cette dépêche, il  
n'y

„ n'y aura plus d'inconvénient à commu-  
„ niquer en Espagne un projet devenu pu-  
„ blic. Les Espagnols sans force & sans  
„ gouvernement ne peuvent empêcher seuls  
„ l'exécution d'un Traité que j'aurai fait  
„ avec l'Empereur, l'Angleterre & la Hol-  
„ lande, lorsque toutes ces Puissances se-  
„ ront également intéressées au succès des  
„ mesures prises pour le repos de l'Europe.

„ Quand même les Espagnols seroient en  
„ état de traverser ce dessein, ils ne pour-  
„ roient avoir recours qu'à l'Empereur en-  
„ gagé à se contenter du partage destiné à  
„ l'Archiduc; par conséquent, si la nou-  
„ velle de ce Traité les allarme, comme  
„ il n'y a pas lieu d'en douter, l'effet qu'el-  
„ le produira ne peut nuire à mes intérêts,  
„ puisque l'Empereur n'en tire aucun avan-  
„ tage, & qu'au-contraire les Peuples de  
„ cette Monarchie conclueront, comme  
„ vous voyez qu'il font jusqu'à-présent,  
„ que le choix de l'Archiduc leur apporterait  
„ une guerre certaine; que ce Prince seroit  
„ trop foible pour la soutenir; qu'il lui se-  
„ roit impossible de conserver la Monarchie  
„ entière contre ma puissance secondée de  
„ celle des Anglois & des Hollandois; &  
„ que quand même il y pourroit résister,  
„ l'Espagne ne doit pas se le promettre, puis-  
„ que l'Empereur consentiroit au partage.

„ Il est certain que dans cette disposition  
„ les plaintes des Peuples doivent être plu-  
„ tôt contre l'Empereur que contre moi.

„ Je n'en ai donné aucun fujet au Roi d'Es-  
„ pagne; j'ai évité de parler de fucceffion,  
„ & je n'ai pas voulu l'inquiéter pendant  
„ fa vie; mais je ne fais rien à fon préju-  
„ dice, lorsque je prends des mefures pour  
„ affurer après fa mort le repos de l'Eu-  
„ rope. Je cède même dans cette vue la  
„ plus grande partie des droits de mon fils.  
„ Le Roi Catholique pourroit avoir lieu de  
„ fe plaindre, s'il avoit paru difposé à ren-  
„ dre justice à fes héritiers légitimes, à fai-  
„ re un Testament en faveur de mon fils,  
„ ou de mes petits-fils; mais au-lieu de cette  
„ difpofition, il n'a été question depuis la  
„ paix, que du Prince Electoral de Bavière;  
„ & fitôt qu'il a été mort, je n'ai entendu  
„ parler que des intrigues des Ministres de  
„ l'Empereur à Madrid, pour y faire appel-  
„ ler l'Archiduc & le faire reconnoître fuc-  
„ cesseur de toute la Monarchie,

„ Il est vrai que les Peuples ont paru  
„ désirer, que si le Roi leur Maître ve-  
„ noit à mourir, la justice fût rendue aux  
„ légitimes héritiers; mais ce ne font que  
„ de simples vœux fans effet, & je n'ai pas  
„ vu la moindre démarche en faveur de mon  
„ fils, ou de mes petits-fils, pendant que  
„ l'Ambassadeur de l'Empereur avoit le cré-  
„ dit de changer le Conseil du Roi d'Espa-  
„ gne, de faire éloigner les Ministres qui  
„ avoient le plus de part à la confiance de  
„ ce Prince, & de donner une nouvelle  
„ forme au Gouvernement, lorsqu'il ne le

„ croyoit pas assez favorable aux intentions  
„ de son Maître.

„ On ne doit pas être surpris que dans cet-  
„ te conjoncture, j'aye cherché d'autres  
„ voyes pour assurer le repos de l'Europe,  
„ qui auroit été certainement troublé,  
„ soit que le Roi d'Espagne eût vécu, &  
„ qu'il eût déclaré l'Archiduc son succes-  
„ seur, soit qu'il fût mort sans faire de  
„ Testament.

„ Toutes ces raisons dont vous pourrez  
„ vous servir dans l'occasion, me persuadent  
„ que les plaintes des Peuples ne peuvent  
„ regarder que l'Empereur. Vous n'avez  
„ point accusé le Roi d'Espagne par de vaines  
„ propositions: il n'a voulu prendre au-  
„ cune mesure avec moi: je les ai prises  
„ avec d'autres Puissances, & sans lui faire  
„ d'instances fâcheuses sur la succession,  
„ j'ai réglé les choses de manière qu'un tel  
„ événement ne puisse altérer le repos de  
„ la Chrétienté. Ainsi je ne vois pas quels  
„ reproches ce Prince & ses sujets peuvent  
„ vous faire, s'il vit encore assez pour lui  
„ communiquer le Traité, & s'il n'est pu-  
„ blié qu'après la mort du Roi Catholique,  
„ les reproches s'adresseroient bien plu-  
„ tôt à l'Ambassadeur de l'Empereur qu'à  
„ vous. Mais je suis persuadé que des Peu-  
„ ples prêts à passer sous la domination de  
„ l'Archiduc, respecteroient l'Ambassadeur  
„ de l'Empereur, à plus forte raison la  
„ crainte de ma puissance, la conduite que

„ vous avez tenue, enfin les engagements  
 „ que l'honneur auroit pris avec moi, fuffi-  
 „ roient pour faire obferver à votre égard  
 „ le refpect dû à votre caractère.

„ Les mefures que les Efpagnols pour-  
 „ roient prendre pour empêcher l'exécution  
 „ du Traité feroient bien inutiles, fi l'Em-  
 „ pereur foufcrit aux engagements qui lui  
 „ font propofés; & ce feroit envain qu'ils  
 „ voudroient conferver des Etats, que celui  
 „ qui doit être leur Maître s'engageroit de  
 „ céder à mon fils. Vous jugez bien que  
 „ fi l'Empereur refuse d'entrer dans le pro-  
 „ jet de partage, il en fera favoir toutes  
 „ les conditions au Roi Catholique, & qu'il  
 „ feroit pour lors inutile de lui donner d'au-  
 „ tre communication.

„ L'incertitude où je fuis encore du parti  
 „ que l'Empereur prendra, eft caufe que  
 „ je ne puis donner d'ordre bien précis fur  
 „ la conduite que vous auriez à tenir fi le  
 „ Roi d'Efpagne venoit à mourir. Si le  
 „ Traité étoit figné, vous n'auriez alors  
 „ qu'à vous joindre à l'Ambaffadeur de l'Em-  
 „ pereur, aux Envoyés d'Angleterre & de  
 „ Hollande, déclarer aux Etats & au Con-  
 „ feil, fi les Etats n'étoient pas affemblés,  
 „ les conditions du partage, faire voir qu'il  
 „ étoit néceffaire, pour le maintien de la  
 „ paix, qu'il affure une longue tranquillité  
 „ à l'Efpagne; & comme je me mettrois  
 „ en poffeffion des Etats destinés à mon  
 „ fils, en même tems que l'Archiduc paffe-  
 „ roit

„ roit en Espagne, il n'y auroit aucune autre  
„ négociation à faire, & vous reviendriez  
„ auprès de moi.

„ Mais s'il arrive que Dieu dispose du Roi  
„ Catholique, avant que l'Empereur ait  
„ accepté le Traité, ou que le tems auquel  
„ il doit être signé, fixé au 25 Septembre,  
„ soit expiré, vous n'aurez en ce cas d'au-  
„ tre parti à prendre, que de recevoir fa-  
„ vorablement ceux qui viendront vous fai-  
„ re des propositions, & leur dire que vous  
„ m'en rendrez compte, que je les écoute-  
„ rai avec plaisir, qu'il faut en même tems  
„ qu'ils fassent connoître les moyens qu'ils  
„ ont de marquer par les effets leur bon-  
„ ne volonté; vous m'en avertiriez, & j'au-  
„ rois certainement le tems de vous en-  
„ voyer mes ordres avant que les Etats  
„ fussent assemblés. J'ai examiné, s'il con-  
„ venoit de vous rappeler dès à présent de  
„ votre ambassade, ou de vous y laisser en-  
„ core quelques mois; j'ai considéré d'un  
„ côté les inconvéniens de vous laisser ex-  
„ posé aux mouvemens du Peuple, & peut-  
„ être hors d'état de conserver la dignité  
„ de votre caractère, d'un autre côté le  
„ préjudice que recevrait le bien de mon  
„ service si je vous rappellois présentement.

„ Pendant la vie du Roi d'Espagne je  
„ ne vois nul danger. Si ce Prince meurt,  
„ & que l'Empereur ait signé le Traité, le  
„ Comte d'Harrach sera plus exposé que  
„ vous. Je suis cependant persuadé que

„ vous pourriez aisément vous soutenir réciproquement l'un & l'autre.

„ Si l'Empereur n'a pas signé, la considération des Peuples pour vous en sera plus grande encore. Ils verront qu'en appelant l'Archiduc, ils n'éviteront pas le partage; qu'ils seront obligés de soutenir une guerre très-désavantageuse avec des forces inférieures aux miennes, & qu'au-lieu d'attendre du secours de l'Angleterre & de la Hollande, ces deux Puissances se joindront à moi: ainsi, bien loin de craindre que le Peuple manque de respect à votre égard, vous verrez augmenter son empressement à demander mon assistance, comme la seule ressource de la Monarchie d'Espagne.

„ Ces raisons m'ont fait conclure qu'en vous laissant à Madrid, il n'y avoit à craindre aucune insulte de la part du Peuple, qu'il y auroit en même tems de grands inconvéniens à vous en retirer.

„ La raison la plus forte pour déterminer l'Empereur à consentir au Traité, sera l'opinion d'un parti considérable que je puis avoir en Espagne, & que ceux qui le composent peuvent traverser toutes les mesures qu'il prendroit pour faire déclarer l'Archiduc successeur du Roi Catholique. Je ne puis vous rappeler, sans donner un juste sujet de croire, que je connois moi-même le peu de fond que je dois faire sur ce parti, que je l'aban-

„ don-

„ donne, que l'Empereur n'en doit rien  
„ craindre; qu'il perdrait par conséquent  
„ en traitant avec moi, tous les États  
„ qui composent le partage de mon fils;  
„ que l'Archiduc enfin fera maître de toute  
„ la Monarchie, s'il attend ce que les  
„ Peuples feront en sa faveur.

„ Il est certain que, jusqu'à-présent, le  
„ le Roi d'Angleterre & les États-Géné-  
„ raux ont eu la même opinion du parti  
„ que j'ai en Espagne, il ne convient pas  
„ qu'ils la perdent.

„ Vous connoissez assez l'importance de  
„ ces considérations, pour n'avoir pas regret  
„ à quelques mois, que mon service de-  
„ mande que vous demeuriez encore à  
„ Madrid.

S'il y eût eu quelque réalité au Testament secret, qu'on suppose apparemment que le Roi d'Espagne avoit fait à l'insu du Marquis d'Harcourt, les ordres contenus dans la dépêche du 16 Août, auroient été directement contraires aux intérêts du Roi; il ne l'étoit pas moins de prolonger le séjour à Madrid, d'un Ambassadeur à qui le Roi son Maître auroit caché un point si capital de sa négociation. Il eût envain acquis l'estime des Espagnols pendant le cours de son ambassade, la défiance si marquée de Sa Majesté, suffisoit seule pour le décréditer au moment où il importoit le plus de faire connoître la confiance entière qu'il méritoit, & dont elle l'avoit toujours honoré.

On

On laisse à quiconque aura le sens-commun, à juger par la dépêche du 16 Août, si la connoissance que le Roi avoit du zèle & des lumières de son Ambassadeur, recevoit la moindre altération.

Le partage divulgué, excitoit la vigilance du Conseil d'Espagne; & depuis les ordres donnés au Marquis de Castellós Rios de se rendre incessamment à Paris, le Roi d'Espagne jugea nécessaire de calmer l'inquiétude que l'Ambassadeur de France pouvoit avoir, au sujet des bruits répandus dans Madrid, de quelques dispositions, encore inconnues, en faveur de l'Archiduc.

Le Cardinal de Cordoue, nommé Commissaire pour traiter avec le Marquis d'Harcourt, inféra à la fin d'un Mémoire qu'il eut occasion de lui envoyer: „ Qu'on ne  
 „ doit pas croire que Sa Majesté Catho-  
 „ lique songeât si peu au bien de ses Sujets,  
 „ que si elle venoit à mourir sans postérité,  
 „ elle ne laissât pas les choses disposées  
 „ avec la réflexion dûe pour maintenir le  
 „ repos public, selon la justice. Le Car-  
 „ dinal ajoûtoit, que l'Ambassadeur pou-  
 „ voit s'assurer, & assurer le Roi son Maî-  
 „ tre, qu'il ne se traitoit aucune résolu-  
 „ tion touchant le point important de la  
 „ succession.”

Pareilles assurances avoient été données au Marquis d'Harcourt, dans le tems même que le Roi d'Espagne appelloit par un Testament le Prince Electoral de Bavière  
 pour

pour succéder à sa Couronne. La mémoire d'un fait si récent, ôtoit toute créance à de telles protestations.

Harcourt ne se défoit pas moins de la bonne-foi du Roi d'Angleterre. Il avoit exposé ses soupçons au Roi; mais Sa Majesté dont les intentions étoient droites, jugeoit par sa droiture de celles de ses Alliés. Il paroissoit jusqu'alors que le Roi Guillaume regardoit comme son affaire propre de conduire à une heureuse fin la négociation commencée à Vienne. Heinsius, Pensionnaire de Hollande, dépendant absolument de ce Prince, témoignoit un égal empressement d'achever cet ouvrage; & l'Envoyé de Hollande avoit reçu des ordres bien précis, de faire tous ses efforts pour engager l'Empereur à souscrire au partage.

Malgré ces apparences de bonne-foi, rien n'avançoit, & chaque jour il survenoit quelque nouvelle difficulté à la consommation du Traité, soit de la part des Anglois, & sous le prétexte des oppositions du Parlement, soit de la part de l'Empereur. Ce Traité devoit être signé le 25 Septembre. Déjà le mois d'Octobre étoit avancé, & la signature se différoit. Le prétexte des délais étoit toujours l'espérance que les Alliés de la France conservoient d'amener enfin l'Empereur à contracter le même engagement. Dès lors on pouvoit croire que leur objet principal étoit d'affoiblir le parti de la France en Espagne, faisant voir à ceux  
qui

qui le composoient, qu'elle méprisoit & rejettoit leur bonne volonté, & ne désiroit que la division de leur Monarchie. Le Roi persista cependant à croire que ses Alliés vouloient sincèrement satisfaire à leurs engagements.

Enfin l'Empereur répondit, & le Roi apprit à la fin d'Octobre, qu'il rejettoit toute convention de partage. Vers le même tems l'Ambassadeur d'Espagne arrivé à Paris, demanda & eut du Roi une audience particulière. Il avoit ordre de son Maître, de se plaindre des mesures prises pendant sa vie, pour partager les Etats de ce Prince après sa mort \*. Le Roi répondit, qu'il feroit fâché d'avoir donné aucun sujet de plainte légitime au Roi son frère, Sa Majesté n'ayant rien plus à cœur que la conservation de ce Prince, sa bonne santé, & de voir naître de lui une postérité nombreuse, sentimens également fondés sur l'estime personnelle & les liens du sang; que c'étoit aussi par ces mêmes raisons qu'elle avoit facilité & pressé la conclusion des derniers Traités de paix, sa vue principale étant d'entretenir à l'avenir, sans obstacle, une union parfaite & réciproque avec le Roi Catholique, telle, & si solide que rien ne fût capable de la troubler.

Les Ministres d'Espagne dans les principales Cours de l'Europe, eurent ordre d'y porter des plaintes à peu près semblables.

El-

\* 1699.

Elles furent plus vives en Angleterre & en Hollande, mais également vaines en tous lieux, & la foiblesse de l'Espagne ne permettoit pas à son Roi de se ressentir du traitement dont il croyoit à propos de se plaindre. Toute ressource manquoit également dans son Royaume, l'administration ne reparoit pas le défaut d'argent & de forces. La division régnoit également dans le Conseil & à la Cour. La Reine jusqu'alors maîtresse absolue de toutes les dispositions à faire, doutoit dans cette confusion du parti qu'elle avoit à prendre. Le Comte d'Harrach, lié avec ses ennemis, traversoit souvent les vues de cette Princesse. Il la contraignit par ses intrigues secrètes à congédier la Berleps, sa favorite, quoique depuis qu'elle étoit en Espagne elle eût incessamment travaillé à servir l'Empereur.

Cette favorite renvoyée en Allemagne, voulut, avant que de partir de Madrid, avoir une conversation secrète avec le Marquis d'Harcourt. Elle ne l'entretint que des sujets que la Reine avoit d'être mécontente du Comte d'Harrach. La Berleps personnellement n'étoit pas moins irritée; ainsi joignant son intérêt à celui de sa Maîtresse, elle dit que toutes deux regardoient les Harrach, père & fils, comme leurs plus mortels ennemis. Le père, dit-elle, pendant qu'il étoit à Madrid, & le fils marchant sur ses traces, ont toujours été à la tête des partis formés contre la Reine. Ils n'ont cessé

cessé de condamner sa conduite & la mienne. Le fils est présentement le chef de ces assemblées nocturnes de gens conjurés pour séparer le Roi d'avec la Reine; en même tems on me renvoie en Allemagne. Harrach, lié avec Monterey & Leganez, incite le Peuple à la révolte; & ce digne Ambassadeur, le plus grand ennemi de la Reine aussi-bien que son père, non content du mal qu'il a fait à Madrid, a de plus peint ma Maîtresse des plus noires couleurs à la Cour de Vienne. Il imite parfaitement son père, qui dit un jour au Prince de Darmstat, qu'il n'y avoit pour les Reines, quand elles demeurent veuves & sans enfans, que deux chemins, l'un du Couvent des *Descalças Reales* (1), l'autre de l'Escorial.

Le second Traité de partage n'étoit pas encore fini au commencement de Décembre. Harcourt à qui la foi du Roi d'Angleterre & des Hollandois étoit toujours suspecte, estimoit que le Roi devoit profiter des sujets que la Reine avoit d'être mécontente de la Cour de Vienne, & proposer des avantages à cette Princesse pour l'engager à se détacher absolument du parti de l'Empereur. Il observa cependant, que quand même elle persuaderoit à son mari de faire, en faveur d'un Prince de France, un Testament semblable à celui qu'il avoit fait précédemment en faveur du feu Prince de Bavière, une telle disposition n'auroit de

va-

(1) Couvent des Carmélites.

valeur, qu'autant qu'elle seroit admise par les Etats des Royaumes de Castille & d'Arragon; mais que la proposition de les assembler seroit insupportable au Roi d'Espagne, qui depuis longtems avoit pris la résolution de ne les convoquer de sa vie; & que la Reine, & ceux qui avoient le plus de crédit & le plus d'accès à la Cour, se croiroient également intéressés à s'opposer à cette convocation.

Quoique le Roi ne voulût pas encore soupçonner la droiture du Roi d'Angleterre, ni même la foi douteuse des Hollandois, les délais qu'ils apportoitent à la signature du Traité étoient si affectés, que Sa Majesté jugea qu'il étoit de sa prudence d'ordonner au Marquis d'Harcourt de ménager la voie que la Berleps lui avoit ouverte, en sorte qu'il eût un moyen de traiter avec la Reine d'Espagne, si quelque accident imprévu empêchoit la conclusion d'un nouveau Traité de partage.

Dans le tems de cette incertitude, la santé du Roi d'Espagne devint si mauvaise, qu'on douta de sa vie au commencement de Janvier 1700. La conversation du Marquis d'Harcourt avec la Berleps, n'avoit eu aucune suite; par conséquent nulle mesure prise avec la Reine, ainsi nulle apparence que le Roi d'Espagne fît quelque disposition favorable à la France, & le Roi n'étoit pas sûr de la bonne-foi de ses Alliés.

La signature du second Traité de partage calma ces soupçons. Elle se fit à Londres le 13 Mai 1700. Le même Traité fut signé à La Haye, par les Députés des Etats-Généraux, le 25 du même mois de la même année. L'Empereur persista dans le refus d'y entrer.

Le partage de Monsieur le Dauphin devoit être composé des Royaumes de Naples & de Sicile, des Places construites sur la côte de Toscane, des Iles situées dans cette Mer, & de la Province de Guipuscoa, conformément au premier Traité. Le second ajoûtoit à ce partage les Duchés de Lorraine & de Bar. Le Duc de Lorraine convenoit de les céder, & de recevoir en échange le Duché de Milan.

Si l'Empereur souscrivoit au Traité, il étoit spécifié que l'Archiduc auroit pour son partage l'Espagne, les Indes, les Pais-Bas. Un article séparé portoit, que l'Empereur auroit le tems de trois mois pour délibérer; que s'il n'acceptoit pas le partage à l'expiration de ce terme, les Alliés conviendroient entr'eux du Prince qu'ils jugeroient à propos de substituer à l'Archiduc: article d'autant plus important, que la Cour de Vienne lente à se déterminer, prolongeroit sa décision, s'il y avoit lieu d'espérer quelque avantage de sa lenteur, aussi bien que des événemens imprévus & capables de changer les mesures prises pour le maintien du repos de l'Europe.

La conclusion du nouveau Traité mit fin à toute espèce de négociation à Madrid. Ainsi le Roi voulut bien accorder aux instances pressantes du Marquis d'Harcourt la permission de revenir en France, qu'il sollicitoit depuis longtems. Blécourt, ancien Officier d'Infanterie, plus capable de commander un bataillon, & de le mener à la charge, que de négocier, fut chargé des affaires peu considérables qu'il y auroit désormais à traiter à la Cour d'Espagne.

Le bruit se répandit peu avant la signature du Traité de partage, de quelques dispositions incertaines, mais favorables à l'Archiduc. L'opinion commune étoit que le Roi d'Espagne l'avoit appelé à sa succession. Le Marquis d'Harcourt encore à Madrid, en demanda l'éclaircissement à Ubil-la, Secrétaire de la Dépêche *Universale*. Il parut embarrassé, & son embarras augmenta les soupçons que l'Ambassadeur de France n'auroit pas eus, s'il eût obtenu pendant le cours de son ambassade, ce Testament que les Ecrivains de Hollande prétendent qu'il avoit négocié, ou plutôt acheté, en faveur du Duc d'Anjou.

Les bruits au sujet de l'Archiduc se fortifioient, en sorte que les plus considérables personnages de la Cour d'Espagne doutoient de ce qu'ils en devoient croire. Le Comte d'Oropéza, encore exilé, fit prier le Marquis d'Harcourt de lui faire part de ce qu'il savoit d'une telle disposition. Il assurait

qu'elle seroit absolument contraire à son avis, persuadé qu'un Prince de France choisi pour successeur, conviendrait seul au bien de l'Espagne.

Les doutes n'étoient pas encore éclaircis lorsque le Marquis d'Harcourt prit ses audiences de congé du Roi & de la Reine d'Espagne, un plus long séjour à Madrid devenant inutile au service du Roi. Harcourt en partit le 20 de Mai. Le Conseil d'Espagne travailloit alors à trouver des fonds pour lever & entretenir de nouvelles troupes. On ne doutoit plus que ces préparatifs ne se fissent à dessein de soutenir les dispositions faites en faveur de l'Archiduc. Le Public en jugeoit par les conférences longues & secrètes que Dom Francisco Molez, nommé à l'ambassade de Vienne, avoit souvent avec le Roi & la Reine d'Espagne, & par l'ordre qu'il eut de se rendre incessamment à son emploi. Il l'avoit obtenu par le crédit de l'Amirante, son protecteur, préférablement à Castel dos Rios. Les affaires à traiter à la Cour de Vienne paroissoient les plus importantes. Elles furent confiées à Molez, dévoué à l'Amirante, & Castel dos Rios fut nommé pour aller en France, comme à une ambassade où il ne se présentoit aucune occasion de négocier, & nulle affaire de conséquence à traiter. La commission donnée à Castel dos Rios lui produisit l'année suivante la Grandesse, & depuis la Vice-Royauté des Indes.

Molez attaché aux intérêts de l'Empereur, reçut peu de récompense de son zèle, & se vit obligé de renoncer à sa patrie. Ainsi la Providence se joue des projets que forme l'ambition, & fait réussir ou renverser, comme il lui plaît, les desseins que les hommes croient avoir concertés avec sagesse, & conduits avec le plus de prudence.

Harcourt partoît lorsque le Roi fit part à l'Empereur du Traité de partage, l'invitant d'y souscrire. Sa Majesté donna ordre de le communiquer à l'Ambassadeur d'Espagne, avec la même invitation pour le Roi son Maître. Elle voulut que Blécourt répondît seulement, lorsqu'on lui en parleroit à Madrid, qu'on ne devoit pas s'étonner en Espagne, si elle avoit pris les précautions nécessaires pour prévenir le préjudice dont les héritiers légitimes du Roi d'Espagne étoient menacés, & maintenir le repos de l'Europe; puisque le Roi d'Espagne n'avoit laissé appercevoir, depuis la paix, aucune disposition favorable, soit à l'égard de Monsieur le Dauphin, soit envers ses enfans; que toutes ses vues au-contraire s'étoient portées, ou sur le feu Prince Electoral de Bavière, ou sur l'Archiduc.

Blécourt rendit compte au Roi des différens mouvemens que la nouvelle du second Traité de partage produisit à Madrid. Il écrivit que la Reine, transportée de colère, avoit marqué son extrême agitation aux dépens des meubles de son appartement. Que

le Conseil s'étant assemblé le lendemain; qu'on avoit dépêché des Exprès à l'Amirante, aux Comtes d'Oropéza & de Monterey, tous trois exilés, & demandé leurs avis dans une conjoncture si importante. Que le Peuple étoit affligé & craignoit de tomber sous la domination des Allemands; que les Arragonois disoient qu'au défaut du Roi régnant encore, ils choisiroient tel successeur qui conviendrait au Royaume d'Arragon.

\* On disoit communément que le Roi avoit pris sagement son parti, & prudemment fait de traiter pour un partage; mais la haine générale retomboit sur les Anglois & les Hollandois.

Le Comte d'Harrach employant à contre-tens le style hautain & fanfaron de la Cour de Vienne, publioit que son Maître perdroit plutôt l'Empire que de souffrir le tort qu'on prétendoit lui faire; qu'à quelque prix que ce fût, il devoit s'en venger.

Le Cardinal Portocarréro retiré à Tolède depuis quelques mois, reçut ordre du Roi son Maître de se rendre incessamment à Madrid. Il obéit, mais déclara qu'il n'entreroit point au Conseil, voyant avec douleur arriver ce qu'il avoit si souvent prédit. Il entra cependant; on délibéra; les avis furent différens; & le Conseil se sépara sans rien conclure.

La confusion étoit générale; aucune ressource dans le Royaume. On proposa de

rap-

rappeller les Exilés, de former un petit Conseil composé seulement de quatre ou cinq personnes. Le Peuple de Madrid loin de murmurer contre la France, redoubloit ses vœux pour un Prince de la Famille Royale. Les Conseillers-d'Etat, à l'exception du vieux Comte d'Aguilard, s'exprimoient comme le Peuple. La Reine encore favorable aux intérêts de l'Empereur, nonobstant les sujets qu'elle avoit de s'en plaindre, pria le Roi son mari de suspendre toute résolution jusqu'à ce qu'il eût quelque réponse de Vienne.

Ce Prince gardoit le silence, & cependant consultoit, soit dans l'intérieur de son Royaume, soit au dehors, ceux qu'il croyoit les plus capables de lui donner des conseils conformes à la justice, au bien de ses sujets, & par conséquent de mettre en repos sa conscience. Il s'étoit déjà adressé à différens Théologiens & Jurisconsultes, en Espagne, à Naples, & à différens Evêques. Il voulut encore consulter l'Evêque de Covença, fils naturel de Philippe IV. & l'Archevêque de Sarragosse. Les avis furent uniformes. Aucun ne mit en doute que les Princes de France n'eussent droit de lui succéder. Ce ne fut pas assez pour calmer l'agitation d'un Monarque prêt de rendre compte à Dieu de sa conduite.

Blécourt apprit que ce Prince avoit dépêché un Courier à Rome au commencement du mois de Juin précédent, & qu'il en atten-

doit le retour avec beaucoup d'impatience. On ignoroit à Madrid le motif de l'expédition. Le Roi l'apprit par le Cardinal Janson, chargé des affaires de Sa Majesté auprès du Pape.

Charles Second non content des consultations qu'il avoit faites en Espagne, voulut encore consulter le Chef de l'Eglise. Le Cardinal Pignatelli, Napolitain, élu Pape sous le nom d'Innocent XII. en l'année 1692, occupoit encore le Saint Siége. Le Roi d'Espagne lui écrivit de sa main, lui représenta le péril où le Traité de partage exposoit la Religion, ne doutant pas que les Anglois & les Hollandois n'eussent quelque part au démembrement de sa Monarchie. Il se plaignoit amèrement d'un projet de partage de ses Etats, réglé pendant qu'il étoit encore au monde. Il représentoit les malheurs qu'une telle entreprise causeroit à l'Europe, les guerres inévitables qu'elle susciteroit, les désastres que le Saint Siége en particulier auroit à craindre. La lettre finissoit en informant Sa Sainteté des instances que le Conseil d'Espagne faisoit à Sa Majesté Catholique, d'appeller à sa succession un des fils cadets du Dauphin, comme l'unique moyen de préserver ses Peuples des maux qu'ils auroient à craindre, lorsqu'il plairoit à Dieu de le retirer de ce monde. Il demandoit au Pape, & ses conseils sur un point si capital, & ses prières, résolu de sacrifier sa propre volonté au bien comme au repos de ses Royaumes.

La

La lettre écrite le 18 Juin 1700, fut adressée au Duc de Ducéda, Ambassadeur d'Espagne à Rome. Le Roi son Maître lui écrivit aussi de sa main, & lui commanda de remettre secrètement au Pape celle qu'il lui adressoit pour Sa Sainteté, dont il joignit la copie, imposant à son Ambassadeur de la tenir très-secrète. Uride en avertit le Cardinal Janson, & le Roi en fut promptement informé.

Le Pape voulut sur une affaire si importante, avoir l'avis de quelques Cardinaux. Il en assembla trois, distingués par le mérite, la vertu & la capacité. L'un étoit Spada, nommé autrefois Nonce en France, & qui depuis avoit été Secrétaire; l'autre le Cardinal Albano, qui succéda peu de mois après à Innocent XII. & prit le nom de Clément XI; le troisième fut le Cardinal Spinola-San-Césareo. La consultation étant faite „ Sa Sainteté répondit au Roi d'Es-  
„ pagne, donna les louanges dûes à sa pié-  
„ té, à son zèle pour la Religion & le  
„ bien de ses Royaumes, & conclut qu'il  
„ ne devoit pas s'écarter de l'avis de son  
„ Conseil Royal, fondé sur le principe né-  
„ cessaire d'assurer l'union, & la conserva-  
„ tion entière de sa Monarchie.”

L'avis positif & certain que le Roi reçut par le Cardinal Janson, ne laissoit plus lieu de douter des intentions du Roi d'Espagne, favorables à l'un des Princes de France. Cependant Sa Majesté persista dans la réso-

lution de s'en tenir aux engagements qu'elle avoit pris & renouvelés par le second Traité, quelque sujet qu'elle eût de douter de la bonne-foi de ses Alliés, que le ratarde-ment, les difficultés continuelles, la répugnance à convenir des mesures nécessaires pour l'exécution du Traité, rendoient chaque jour plus suspects. Le Roi savoit encore que l'affection des Peuples d'Espagne pour un Prince de sa Famille, augmentoit & n'étoit plus cachée. Le Cardinal Portocarréro faisoit gloire de ses sentimens, il étoit convenu avec Blécourt de l'avertir de tout ce qui pourroit contribuer au succès si avantageux à l'Espagne. Peu de gens fongoient alors à servir l'Empereur. Dans ce petit nombre on comptoit le Marquis de Léganez & le Secrétaire Ubilla.

Nonobstant l'alliance des Provinces - Unies avec la France, le Résident de Hollande à Madrid, exclu de toute fonction publique à cause d'une querelle personnelle, avoit pendant la nuit de fréquentes conférences dans la rue avec Léganez. Il n'y avoit plus de Ministre d'Angleterre à la Cour d'Espagne, ainsi Blécourt étoit seul à tenir tête à l'Ambassadeur de l'Empereur.

Au mois de Juillet 1700, Harrach offrit au Roi d'Espagne vingt mille hommes de troupes Impériales pour la garde du Milanez, autant pour Naples, autant pour la Sicile. Vaines promesses, dont l'acccomplissement étoit

étoit impossible. A peine furent-elles écoutées. Il s'apperçut qu'elles devenoient un fujet de dérision. Il changea de style, & pour affoiblir le parti de France, il répandit que le Roi s'étoit clairement expliqué, que si la Monarchie d'Espagne lui étoit offerte pour l'un des Princes ses petits-fils, Sa Majesté la refuseroit. Il assura que Blécourt l'avoit dit positivement en conséquence des ordres qu'il avoit reçus de le déclarer.

Un tel discours, quoique faux, ne laissa pas de faire impression sur l'esprit du Roi d'Espagne; il avoit promis à Portocarréro d'appeller un Prince de France à sa succession. Le Cardinal le pressant d'exécuter sa résolution, il répondit que son honneur seroit blessé si le Roi de France refusoit de consentir à son choix. En même tems il renouvela ses exhortations à l'Empereur pour le détourner d'accepter aucune proposition de partage. Il donna de plus ordre aux Vicerois de Naples & de Sicile, ainsi qu'au Gouverneur de Milan, de recevoir dans ses différens Etats les troupes que l'Empereur se proposoit d'y envoyer. Néanmoins l'Ambassadeur d'Espagne en France assuroit que le Roi son Maître n'avoit pas nommé de successeur.

Les instances importantes & assidues de la Reine d'Espagne produisoient ces contradictions dans la conduite du Roi Catholique, affoibli par ses fréquentes maladies, & sentant les approches de la mort, quoique

que pendant le mois d'Août sa santé parût meilleure qu'à l'ordinaire. Harrach profitant de sa foiblesse, obtint qu'il ne consulteroit plus son Conseil; mais peu de jours après ce Prince dit au Duc de Médina Sidonia, qu'il vouloit suivre l'avis de ce même Conseil, & nommer un Prince de France pour succéder à sa Couronne; qu'il ne pouvoit au-reste se résoudre à l'appeller en Espagne.

Depuis cette confidence, Sidonia pressa Blécourt plus que jamais de lui dire, si le Roi accepteroit le total de la succession d'Espagne pour un des Princes ses petits-fils, la disposition du Roi Catholique n'étant plus douteuse, au moment qu'il seroit sûr qu'elle ne seroit pas rejetée.

Castel Dos Rios, en France, eut ordre de s'informer bien précisément des intentions du Roi.

Tous les sentimens en Espagne se réunissoient; le Clergé, le Conseil-d'Etat, les Gens de Loi, tous reconnoissoient les droits du Dauphin, & souhaitoient de voir un de ses fils assuré de régner. On espéroit à Madrid que le Roi d'Angleterre manqueroit à ses engagements. C'étoit un bien désiré de toute la Nation, la conduite du Résident de Hollande donnoit lieu de s'en flatter, sa correspondance avec le Marquis de Léganez continuoit, & souvent il conféroit avec l'Ambassadeur de l'Empereur, quoiqu'il assurât Blécourt du contraire.

Harrach ne perdit pas courage; il espéroit

roit encore un changement, & malgré les sujets de mécontentement que sa conduite, ses discours, ses relations à l'Empereur, avoient causés à la Reine, il fondoit ses espérances non seulement sur le crédit, mais de plus sur la bonne-foi de cette Princesse. Elle obtint en effet un ordre adressé aux Conseillers-d'Etat de s'assembler, pour faire entendre de la part du Roi leur Maître, que la partialité qu'ils témoignoit pour un Prince de France, lui déplaîsoit. Cette déclaration faite, sept d'entr'eux confirmèrent plus fortement encore l'avis qu'ils avoient donné en faveur de l'un des fils du Dauphin.

Une maladie nouvelle réduisit le Roi d'Espagne à l'extrémité, vers la fin de Septembre. Il reçut les derniers Sacremens de l'Eglise. On disoit sourdement qu'il avoit confirmé son Testament fait en faveur de l'Archiduc, déclaré la Reine Régente, & formé un Conseil.

Les discours changèrent au commencement d'Octobre. Blécourt écrivit au Roi, que suivant les bruits de Madrid, un des fils du Dauphin étoit appelé à la Couronne d'Espagne; que le Cardinal Portocarrero avoit constamment & utilement travaillé pour un Prince de France; qu'il avoit empêché qu'un Testament contraire, extorqué par la Reine, ne fût exécuté.

L'événement prévu depuis longtems arriva: Charles II. Monarque Souverain de tant d'Etats, mourut le premier Novembre  
de

de l'année 1700, & sa mort causa bientôt après l'embrasement général de toute l'Europe.

Par son Testament, signé le 2 d'Octobre précédent, il reconnut le droit de l'Infante Marie-Thérèse, sa sœur, Reine de France, & mère du Dauphin, & celui de la Reine Anne, sa tante, par conséquent celui du Dauphin, qui devoit être son unique héritier, conformément aux loix de ses Royaumes; mais pour éviter l'allarme que l'Europe concevroit de l'union de tant d'Etats à la Monarchie de France, dont le Dauphin étoit le seul héritier présomptif, Charles appelloit à sa succession le Duc d'Anjou, second fils du Dauphin; & le nommoit héritier de tous ses Royaumes & Seigneuries, sans en excepter aucune partie & sans démembrement. Il ordonnoit à tous ses Sujets & Vassaux de le reconnoître pour leur Roi & Seigneur naturel. Il vouloit que jusqu'à l'arrivée de ce Prince à Madrid, & même jusqu'à sa majorité, le Royaume fût gouverné par un Conseil de Régence, ou *Junta*, dont il nomma les Sujets, & la Reine à la tête de ce Conseil.

Immédiatement après la mort du Roi d'Espagne, la *Junta* écrivit au Roi, pour lui donner part de cet événement; & l'Ambassadeur d'Espagne eut ordre de remettre à Sa Majesté le Testament, & la Lettre signée de la Reine & des Conseillers qui composoient la *Junta*.

Comme on doutoit à Madrid, si le Roi

accepteroit les dernières propositions du Roi Catholique, dans cette incertitude la *Junta* ordonnoit à Castel dos Rios, en cas de refus de la part de Sa Majesté, de faire incessamment passer à Vienne le même Courier envoyé de Madrid; l'intention du feu Roi ayant été de déférer sa succession entière à l'Archiduc, si sa disposition n'étoit pas acceptée en France.

Le Roi étoit alors à Fontainebleau \*. A l'arrivée du Courier, l'Ambassadeur d'Espagne communiqua les ordres qu'il venoit de recevoir, à celui des Ministres à qui le Roi confioit le département des Affaires étrangères, & demanda une audience particulière à Sa Majesté. Avant que d'en fixer l'heure, elle voulut entendre les avis de son Conseil, & décider de la résolution qu'elle auroit à prendre sur un événement peu attendu, mais si important à la Famille Royale, au bien du Royaume, & au repos général de l'Europe.

Le Conseil étoit composé de Monsieur le Dauphin, principalement intéressé à la disposition faite par le Roi d'Espagne; du Comte de Pontchartrain, Chancelier de France; du Duc de Beauvilliers, Chef du Conseil des Finances, Gouverneur des Princes Enfants de France; & du Marquis de Torcy, Secrétaire-d'Etat ayant le département des Affaires étrangères.

Il étoit plus aisé de prévoir que de prévenir les suites de la décision dont il s'agissoit.

foit. Le Roi s'étoit engagé à rejeter toute disposition que le Roi d'Espagne pourroit faire de sa Monarchie, en faveur d'un Prince de France, à quelque titre que l'Acte en seroit fait : Testament, donation, toute forme que ce fût, souffroit une exclusion. Sa Majesté contrevenant à ses engagements, s'attiroit le reproche de violer la parole sacrée des Rois, & encore en y manquant la guerre étoit inévitable. L'objet principal que le Roi s'étoit proposé, en pressant la conclusion de la Paix signée à Ryswyck, avoit été de laisser à ses Peuples le tems de se rétablir, après une longue suite de guerres; lorsqu'ils commençoient à peine à jouir de quelque repos, ils se verroient encore obligés de soutenir le poids d'une nouvelle guerre, qui deviendroit incessamment universelle, puisqu'il n'y avoit pas lieu de se flatter que les Princes voisins de la France, allarmés de sa puissance, souffrirent tranquillement que son autorité s'étendît à donner des loix, sous le nom de son petit-fils, aux États soumis à la Couronne d'Espagne, dans l'ancien & le nouveau Monde.

D'un autre côté il y avoit à considérer que si le Roi refusoit d'accepter les dispositions du Testament, ce même Acte transféroit la succession totale à l'Archiduc. Le même Courier dépêché en France, passoit à Vienne. La Nation Espagnole n'auroit pas hésité à reconnoître pour son Roi le second fils de l'Empereur. La Maison d'Autri-

triche réunissoit encore, entre le père & le fils, la puissance de Charles-Quint, autrefois si fatale à la France. La paix conclue à Ryswyck n'en étoit pas plus assurée, le Traité de partage ne suffisoit plus pour la maintenir.

L'Empereur avoit refusé opiniâtement de souscrire à ce Traité, dans le tems qu'il avoit lieu de craindre l'effet des liaisons de la France avec l'Angleterre & la Hollande. Ses allarmes étoient dissipées par les avis secrets que les Ministres de ces deux Puissances avoient confiés à ceux de la Cour de Vienne. Nuls préparatifs de leur part ne donnoient à ce Prince le moindre lieu de croire que le Roi Guillaume & la République de Hollande eussent intention de soutenir, par les armes, la disposition faite des États de la Couronne d'Espagne. L'Empereur pleinement rassuré, n'auroit pas accepté ce qu'il avoit refusé, lorsqu'il avoit eu le plus sujet d'être allarmé.

Le Roi n'acceptant pas le Testament, n'avoit de parti à prendre que d'abandonner totalement la succession d'Espagne, ou de faire la guerre pour conquérir la part que le Traité de partage assignoit à la France.

Un abandon général privoit les Princes ses Enfans de leurs droits légitimes, reconnus par le Roi Charles, par la Nation Espagnole; & enrichissoit, à leurs dépens, la Maison d'Autriche, si ennemie de celle de France, que l'Empereur avoit mieux ai-

mé s'exposer à tout perdre, que de consentir à partager avec elle cette grande succession.

Si le Roi se déterminoit à la guerre, pour maintenir les engagements pris avec l'Angleterre & la Hollande, il étoit indubitable qu'il seroit obligé d'en soutenir seul tout le poids; mais de plus on devoit s'attendre que peu de tems après qu'elle seroit commencée, ces Alliés infidèles s'uniroient aux ennemis de Sa Majesté, & s'opposeroient à l'exécution de ce même Traité dont elle auroit craint de violer les engagements.

La guerre étoit nécessaire pour les soutenir. Elle étoit onéreuse à la France, mais de plus elle étoit injuste. Quelle raison pour la déclarer à l'Espagne? A quel titre s'emparer d'une partie de ses Etats? Quel tort son dernier Maître avoit-il fait à la France, en reconnoissant un de ses Princes pour son héritier universel? Et quelle injure lui faisoit la Nation Espagnole, de se soumettre & se conformer aux volontés équitables de son Roi? Elle se donnoit sans réserve; la France en la rejettant, l'auroit regardée comme ennemie, sans autre raison que de croire qu'il convenoit mieux à ses intérêts de s'emparer d'une partie des Etats de l'Espagne, sans autre droit que celui d'un Traité dont ses Alliés avoient déjà violé les conditions essentielles.

Si la guerre étoit inévitable, il falloit la faire pour soutenir le parti le plus juste, &

certainement c'étoit celui du Testament ; puisque le Roi d'Espagne rappelloit ses héritiers naturels à sa succession, dont ils avoient été injustement exclus par ses prédécesseurs.

Il y avoit lieu de croire que malgré le désordre des finances d'Espagne, cette Monarchie ne seroit pas encore hors d'état d'aider la France à s'opposer à la division de ses Etats. L'Espagne livroit pour sa défense de fortes Places, des Ports dont la situation facilitoit le Commerce de la France, & pouvoit ruiner celui de ses ennemis. On pouvoit se flatter que les Indes ne seroient pas d'un médiocre secours.

Le Secrétaire d'Etat appuya de toutes ces raisons l'avis qu'il ouvrit dans le Conseil, d'accepter le Testament.

Le Duc de Beauvilliers qui parla ensuite, conclut à s'en tenir au Traité de partage, persuadé que la guerre, suite nécessaire de l'acceptation, causeroit la ruine de la France.

Le Chancelier reprit en détail les différens avantages qu'il y avoit à se promettre de l'un ou de l'autre parti ; il les exposa clairement & réciproquement ; il fit la recapitulation des inconvéniens que chacun de ces partis entraînoit nécessairement ; en sorte que n'osant prononcer sur une question si importante, dont la décision seroit ou louée ou blâmée généralement, suivant l'événement, il conclut que le Roi seul, plus

éclairé que ses Ministres, pouvoit connoître & décider, suivant les lumières de Sa Majesté, ce qui convenoit le mieux à sa gloire, à sa Famille Royale, & au bien de son Royaume & de ses Sujets.

Monsieur le Dauphin parla peu, & sans hésiter il conclut à l'acceptation du Testament, plus touché de voir son second fils régner sur toute la Monarchie d'Espagne, que d'être lui-même Souverain des Royaumes de Naples & de Sicile.

Le Roi décida, & voulut que la résolution qu'il prit d'accepter le Testament, fût tenue secrète pendant quelques jours.

Les Ecrivains des derniers tems ont avancé faussement que Madame de Maintenon avoit assisté à ce Conseil, & qu'elle avoit donné son avis.

L'Ambassadeur d'Espagne, admis ensuite à l'audience particulière que le Roi lui donna dans son cabinet, eut l'honneur de remettre à Sa Majesté le Testament du feu Roi d'Espagne, avec la Lettre de la *Junta*, signée de la Reine Douairière & des Ministres dont ce Conseil étoit composé.

Le Roi lui confia la résolution qu'il avoit prise: comme elle ne devoit être déclarée que lorsque le Roi seroit de retour à Versailles, il lui recommanda le secret pendant peu de jours encore, & pour ne pas retarder le renvoi du Courier venu de Madrid, il fit remettre dès le lendemain à l'Ambassadeur la Lettre qu'il écrivit à la *Junta*.

La résolution que le Roi prit d'accepter le Testament, devenue publique, excita dans l'Europe l'agitation qu'on avoit prévue. La Couronne d'Espagne transférée dans la Maison de France, étoit un des grands événemens qui fût arrivé depuis plusieurs siècles, & le plus capable de renouveler incessamment une guerre générale. Le Roi cependant désiroit de conserver la paix, & pour y parvenir il eut soin de faire des alliances au dehors de son Royaume, pendant qu'au dedans il donnoit ses ordres pour opposer des forces suffisantes aux Puissances qui se déclareroient contre Sa Majesté & contre le Roi son petit-fils.

Il traita donc avec le Roi de Portugal, avec le Duc de Savoye, & avec celui de Mantoue qui remit aux troupes du Roi la garde de la ville de Mantoue.

Il eut pour ses Alliés en Allemagne, les Ducs de Brunswyck-Wolfembuttel, de Saxe-Gotha, l'Evêque de Munster. L'Electeur de Saxe, Roi de Pologne, étoit prêt à entrer aussi dans la même alliance, lorsque les dispositions de l'Europe changèrent.

Le plus fidèle & le plus puissant des Alliés du Roi dans l'Empire, fut l'Electeur de Bavière, alors Gouverneur des Pais-Bas Espagnols. Il engagea dans les mêmes liaisons l'Electeur de Cologne, son frère. Ces deux Princes, Oncles du Roi Philippe V. se dévouèrent à soutenir son droit, & malgré la perte de leurs Etats & de leurs

Dignités, ils persistèrent avec fermeté dans le parti qu'ils avoient pris, comme le plus juste.

Le Roi de la Grande-Bretagne & les États-Généraux des Provinces-Unies, aussi blessés de l'infraction du Traité de partage que s'ils en avoient fidèlement observé les engagements, balancèrent cependant sur le parti qu'ils prendroient. Après des plaintes amères, les Hollandois, pour les intérêts de leur Commerce, reconnurent le Roi d'Espagne. Incertains des Alliés, & des moyens qu'ils auroient pour soutenir une nouvelle guerre dans le tems qu'ils avoient le plus besoin de repos, ils entretinrent pendant le cours de l'année suivante une négociation frauduleuse, qui ne cessa que lorsque la crainte & la jalousie des forces & du nouveau pouvoir de la France, unit enfin le Roi d'Angleterre & la République de Hollande avec la Maison d'Autriche, & qu'en vue de soutenir ses intérêts, le fameux Traité, nommé *de la Grande Alliance*, fut signé à La Haye le 7 Septembre 1701, par les Ministres de l'Empereur, du Roi de la Grande-Bretagne, & des États-Généraux des Provinces-Unies.

Déjà la guerre étoit allumée en Italie. Le Prince de Vaudemont, Gouverneur du Milanais, avoit obéi aux dernières volontés du feu Roi Charles II. ainsi que les autres Gouverneurs de tous les États soumis à la Monarchie d'Espagne. Selon la demande du Prince de Vaudemont, le Roi avoit envoyé

un corps de troupes pour la défense du Duché de Milan. Sa Majesté fit passer ensuite dans cet Etat une forte armée, dont le Duc de Savoye fut déclaré Généralissime. L'Empereur de son côté fit entrer son armée en Italie. Si la bonne-foi du Prince qui commandoit l'armée Françoisse eût égalé sa valeur, la France & l'Espagne auroient eu lieu de se promettre de cette guerre les succès les plus heureux.

L'Empereur se soutint seul pendant la première année (1). Le Traité signé à La Haye l'assuroit qu'il seroit bientôt secouru; mais pour ressentir l'effet des promesses du Roi Guillaume, il falloit que le Parlement d'Angleterre concourût à l'accomplissement des engagements que ce Prince avoit pris.

Il est rare que la Nation Angloise pense unanimement. L'aigreur étoit alors très-vive entre les deux Partis des Wigths & des Torys. Le Roi de la Grande-Bretagne favorisoit les premiers, & leur confioit les Charges & les principaux Emplois. Il étoit sûr de leurs suffrages dans le Parlement; mais il ne l'étoit pas de déterminer à la guerre une Nation fatiguée du poids de la guer-

(1) En 1701 le Prince Eugène força le poste de Crépi, & resta maître de tout le pays entre l'Adige & l'Adda. Monsieur de Catinat reçut plusieurs échecs. Le combat de Chiari, donné le premier Septembre, fut malheureux à la France.

guerre précédente, & qui ressentoit le préjudice que son Commerce en avoit souffert. On auroit peut-être représenté vainement à ceux sur qui tombe le fardeau des subsides, que l'Europe étoit en danger de se voir incessamment opprimée, si le juste désir de maintenir sa liberté, ne réunissoit les Princes & les Etats intéressés à s'opposer aux vastes desseins du Roi. L'ancien phantôme de la Monarchie Universelle touchoit moins les Anglois, que l'horreur des taxes qu'ils seroient obligés de payer en cas d'une guerre nouvelle.

\* Mais l'événement de la mort du Roi d'Angleterre Jaques II. † & surtout la résolution que le Roi prit de reconnoître le Prince de Galles en qualité de Roi de la Grande-Bretagne, changea les dispositions qu'une grande partie de la Nation témoignoit à conserver la paix. Les sentimens des différens partis se réunirent. Tous les Anglois unanimement regardoient comme une offense mortelle de la part de la France, qu'elle prétendît s'attribuer le droit de leur donner un Roi, au préjudice de celui qu'ils avoient eux-mêmes appelé & reconnu depuis plusieurs années.

Le Roi d'Angleterre profita de cette disposition commune, & dans la harangue qu'il fit au Parlement, il traita la reconnoissance du Prince de Galles, non seulement comme la plus grande indignité que l'on pouvoit fai-

\* 1701. † 16 Sept.

faire à sa Personne & à la Nation, mais encore comme un Acte intéressant également la Religion Protestante, la tranquillité présente & future, & le bonheur de l'Angleterre.

Le Roi Guillaume n'oublia pas d'exagérer le péril où le Commerce de l'Angleterre, dans ses branches principales, étoit exposé, par l'union de l'Espagne avec la France.

Ce Prince flattant ainsi le génie des Anglois, reçut de la part des deux Chambres des assurances d'indignation contre la France, de zèle pour le maintien du repos & de la liberté de l'Angleterre, aussi-bien que de toute l'Europe, & de l'empressement à soutenir les droits de la Maison d'Autriche, comme le seul moyen d'établir solidement la tranquillité commune.

Il obtint aussi les subsides nécessaires pour commencer & soutenir une guerre qu'il avoit représentée, & que la Nation vouloit regarder comme indispensable, résolue „ de ne „ point faire de paix, jusqu'à ce qu'elle eût „ reçu satisfaction de la grande indignité „ qui lui avoit été faite, par la reconnois- „ sance du prétendu Prince de Galles.”

Pour soutenir cette guerre, les Communes résolurent qu'on léveroit & entretiendroit quarante mille hommes, pour la part que le Roi de la Grande-Bretagne devoit contribuer dans la grande Alliance, & quarante mille matelots pour la flotte. Ce Prince demanda de-plus dix mille hommes, qui

lui furent accordés pour un débarquement.

Pendant que tant d'ennemis s'assembloient contre la France, elle recevoit peu de secours de l'Espagne, affoiblie depuis longtems, & qu'il falloit soutenir par des dépenses immenses, mais nécessaires pour la conservation des différentes parties d'une Monarchie mal gouvernée depuis une longue suite d'années.

Les commencemens de la guerre furent heureux pour la France, & la campagne de 1703 lui fut glorieuse en Allemagne (1). Brisac se rendit à Monsieur le Duc de Bour-

(1) Voici quelles furent les principales opérations de la guerre pendant les années 1702 & 1703. En 1702 les Impériaux entrèrent dans le Duché de la Mirandole. Le Prince Eugène surprit Crémone, & en fut chassé le même jour, premier Février : le Maréchal de Villeroi y fut fait prisonnier. Monsieur de Vendôme, le 24 Mai, fit lever le siège de Mantoue au Prince Eugène ; & défit, le 26 Juillet, le Général Visconti à Santa Vittoria. Albergotti s'empara de Régio & de Modène. Les deux partis s'attribuèrent le gain de la bataille de Luzara, donnée le 15 Août. Monsieur de Vendôme prit Luzara & Guastalla. En Flandre, les ennemis prirent Venlo le 23 Septembre, Ruremonde le 8 Octobre, & la Citadelle de Liège le 23 du même mois. En Allemagne, Monsieur de Blainville rendit Keiferswert le 13 Juin. Le Duc de Bavière surprit Ulme le 8 Septembre. Monsieur de Melac rendit Landau le

Bourgogne. Le Maréchal de Tallard prit ensuite Landau, & défit près de Spire l'armée

le 11 Septembre. Monsieur de Villars prit Neubourg le 11 Octobre, & défit l'armée Impériale à Fridlinghen. Le Prince Frédéric de Brandebourg leva le siège de Rhimberg le 20 Octobre. Le Comte de Tallard prit Trèves le 25 Octobre, la Ville & le Château de Traerbarch le 6 Novembre. Nos troupes entrèrent dans Nancy le 3 Décembre. Le Comte de Château-Renaud fut entièrement défit le 22 Octobre, par le Duc d'Ormond, dans le Port de Vigo, où il avoit conduit les galions du Mexique.

En 1703 les ennemis reprirent Rhimberg le 9 Février. Le Maréchal de Tallard fit lever le siège de Traerbach le 25 Février. Le Maréchal de Villars s'empara d'Offembourg, de Rastadt, & des redoutes que les ennemis avoient sur la Quinche. Il prit le Fort de Kelle le 9 Mars. L'Electeur se rendit maître de Neubourg sur le Danube, le 3 Février. Il battit les ennemis à Passau le 11 Mars, & à Burglenfeldt le 28, s'empara de Ratisbonne le 8 Avril, & fut joint le 11 Mai à Dutlingen, par le Maréchal de Villars. L'Electeur prit Kufftein le 18 Juin, & Inspruck le 26. Monsieur de Vendôme força le passage des montagnes à l'entrée du Trentin, le 26 Juillet. Monsieur de Vaubecourt prit Barsello le 27 Juillet. Monsieur de Legal mit en déroute, le 30 Juillet, un détachement près du Prince de Baden. Le Maréchal & l'Electeur défirent entièrement à Hochstet le Comte de Stirum, le 20 Septembre. Dans les Pais-Bas, le Maréchal de Villeroi força Tongres le 10 Mai. Marlborough prit Bonn le 15 Mai, & Huy le 26 Juin. Les François eurent l'avantage au

com-

mée des ennemis, commandée par le Prince de Hesse-Cassel, devenu depuis Roi de Suède.

La face des affaires changea l'année suivante (1). Le succès malheureux de la bataille-

combat d'Ekeren, donné le 30 Juin. Les ennemis prirent Limbourg le 27 Septembre, & la Ville de Gueldres le 17 Décembre. Monsieur de Vendôme battit le Général Visconti. Le Duc de Bourgogne prit le Vieux-Brisac le 6 Septembre. Le Prince de Hesse fut vaincu par le Maréchal de Tallard, qui prit ensuite Landau. Les Impériaux se saisirent de Bamberg le 30 Novembre. Les flottes Angloises & Hollandoises furent battues plusieurs fois par les vaisseaux François.

(1) Dans cette année 1704, le Roi d'Espagne eut d'abord quelques succès contre le Roi de Portugal, qui le repoussa ensuite. La flotte Angloise s'empara de Gibraltar le 4 Août. Monsieur de Vendôme se rendit maître des Etats du Duc de Modène, qui s'étoit joint à l'Empereur. Les Impériaux s'emparèrent des Etats du Duc de la Mirandole, qui traitoit avec la France. Le Grand-Prieur de Vendôme prit Rovère le 10 Avril, Monsieur de la Feuillade prit le Château de Suze le 12 Juin. Il s'étoit emparé sur la fin de l'année précédente de toute la Savoye, excepté de Montméliand. Les François prirent encore en Italie, Verceil le 20 Juillet, la Ville d'Yvrée & Sensano. En Allemagne, l'Electeur prit Passau le 9 Janvier, & Marlborough Donawert le 2 Juillet. La bataille d'Hochstet se donna le 13 Août. Le Prince Eugène & Marlborough y remportèrent une victoire complète sur les armées de France & de Bavière. Monsieur de Tallard fut fait prison-

taille d'Hochstet, força l'Electeur de Bavière à repasser le Rhin avec l'armée du Roi, dont il avoit le commandement. Son pays devint la proie des ennemis.

Ce Prince revenu dans les Païs-Bas, dont il étoit Vicaire-Général pour le Roi d'Espagne, ne fut pas plus heureux deux ans après à Ramilly, & la fatale déroute de l'armée du Roi, arrivée au mois de Mai 1706,

li-

sonnier. Les ennemis gagnèrent plus de 80 lieues de pays. Ils prirent le 23 Novembre Landau, Traerbach le 19 Novembre, & Tréves le 29 Octobre.

L'année suivante 1705, en Italie, les François prirent Villefranche le 7 Février, & le Château le 3 Avril, la Mirandole le 11 Mai, Chivas le 28 Juillet. Le champ de bataille resta aux François dans le combat de Cassano, donné le 16 Août. Nous prîmes Soncino le 23 Octobre, & les ennemis prirent Montméliand le 11 Décembre. En Espagne, le Maréchal de Tessé fut obligé de lever le siège de Gibraltar; & les Portugais prirent en Mai Salvaterra, Valencia, Alcantara & Albuquerque. Gironne se déclara pour l'Archiduc le 4 Octobre. Barcelonne se rendit à ce Prince le 9 Octobre. Le Maréchal de Villars força les lignes de Weiffembourg le 3 Juillet. Hombourg se rendit au Marquis de Conflans. Le Prince de Bade força les lignes de Haguenau le 28 Septembre, & entra le 5 Octobre dans la Ville. En Flandre, les ennemis forcèrent les lignes de Vignemont, & prirent Tillemont & Leuve. L'Electeur prit Diest le 25 Novembre.

(1)

livra les Païs-Bas aux ennemis de la France & de l'Espagne (1).

Ce ne fut pas encore la fin des malheurs. Le siège de Turin mal entrepris, mal conduit, donna le tems au Prince Eugène de voler aux secours du Duc de Savoye. L'armée du Roi forcée dans ses lignes, se retira

(1) Pendant la campagne de 1706, on perdit en Espagne, Villaréal le 8 Janvier, Alcantara le 16 Avril. On leva le siège de Barcelonne le 12 Mai. La Catalogne fut ouverte à l'Archiduc. Les Portugais prirent Ciudad-Rodrigo & Albuquerque. Les ennemis s'emparèrent de Carthagène le 30 Juin, de Salamanque le 8 Juillet; allèrent à Madrid, & y proclamèrent Roi l'Archiduc. Ils prirent Alicante le 4 Septembre. On reprit sur eux Carthagène le 18 Novembre. Les Iles d'Yvica & de Majorque se rendirent à l'Archiduc. On reprit Alcantara sur les Portugais, le 14 Décembre. En Flandre, la bataille de Ramilly, livrée le 23 Mai, & fatale à la France, nous fit perdre Louvain, Bruxelles, Malines, Liège, Bruges, Gand, Anvers, Oudenarde, Ostende, Menin, Ath, &c. En Italie, nous prîmes d'abord le Château de Nice le 4 Janvier, & nous gagnâmes la bataille de Calcinato le 19 Avril; mais ensuite nous levâmes le siège de Turin le 7 Septembre; nos lignes furent forcées par le Prince Charles, & nous perdîmes le Modenois, le Mantouan, le Milanez, le Piémont, enfin le Royaume de Naples. En Allemagne nous eûmes quelques avantages; nous prîmes Drufenheim le 2 Mai, Haguenau le 11 Mai, & l'Île du Marquisat le 30 Juillet.

tira en Dauphiné. On consentit aux conditions d'une capitulation dressée par le Prince Eugène, pour ramener en France ce qui restoit en Italie de troupes victorieuses de celles de l'Empereur, dans une bataille que le Comte de Médavi gagna sur les Impériaux, commandés par le Prince de Hesse-Cassel, dans le tems qu'on capituloit pour assurer la sortie de ces troupes hors de l'Italie, abandonnée à l'armée de l'Empereur.

Le Roi d'Espagne n'étoit pas plus heureux. L'arrivée d'une flotte Angloise devant Barcelone, l'avoit obligé de lever avec précipitation le siège de cette Place, où l'Archiduc s'étoit enfermé. Aucun passage ne se trouvant libre au Roi d'Espagne pour retourner dans son Royaume, il fut obligé d'y rentrer par la France.

Le Roi soutenoit avec fermeté tant d'événemens si différens du bonheur dont ses armes étoient autrefois accompagnées. Il y eut quelque lueur flatteuse du retour de cette ancienne prospérité, lorsqu'au commencement de la campagne de 1708 (1), Monsieur

(1) Pendant les deux années de 1707 & de 1708, on fit les opérations suivantes. En 1707 nos troupes évacuèrent toute la Lombardie. Les ennemis prirent Capoue le 2 Juillet, Naples le 8, enfin tout le reste du Royaume; Gaëte le 30 Septembre, le Château de Suze le 13 Octobre, & Orbitello le 21 Décembre. Monsieur le Maréchal de Berwick gagna la bataille d'Almanza le 25 Avril,

fieur le Duc de Bourgogne, commandant l'armée de Sa Majesté, surprit la ville de Gand; mais l'espérance de progrès heureux pendant le cours de cette campagne, s'évanouit à la fatale journée d'Oudenarde, aussi malheureuse que mal concertée: funeste effet de la jalousie entre les Courtisans d'un jeune Prince, & le Général qui commandoit l'armée sous ses ordres.

Cet

vril, & nous prîmes Requena le 3 Mai, Valence & les autres Villes de ce Royaume; Sarragose le 25 Mai, Serpa le 26 Mai, Alcira le 10 Juin, Méquinença le 7 Juillet, Mouçon le 7 Août, Puicerda & toute la Cerdagne; Ciudad-Rodrigo le 4 Octobre, la Ville de Lérida le 13 Octobre, & le Château le 12 Novembre. Les ennemis levèrent le siège de Toulon le 22 Août. Le Maréchal de Villars surprit les lignes de Stoloffen le 22 Mai, s'empara du Duché de Wirtemberg, & leva des contributions jusqu'au-delà du Danube, prit Schorendorf, battit le Général Jances, le fit prisonnier; mais l'Electeur d'Hanovre le força de repasser le Rhin. Sur Mer nous eûmes plusieurs avantages.

Dans l'année 1708, nous prîmes Gand, Bruges, & Plaffendal. Dans le combat d'Oudenarde les ennemis eurent l'avantage, le 11 Juillet. Ils assiégèrent Lille le 22 Août, & la prirent le 23 Octobre, & la Citadelle le 8 Décembre. Les Alliés reprirent Gand le 30 Décembre. Les Anglois s'emparèrent de la Sardaigne le 15 Août, & du Port-Mahon le 29 Septembre. Le Duc de Savoie prit les Forts d'Exiles, de Fenestrelles & de la Pérouze. En Espagne nous eûmes quelques succès.

Cet événement fit perdre à l'Espagne ce qu'elle possédoit encore dans les Pais-Bas, à l'exception seulement de Luxembourg, de Mons, & de Newport. Il auroit de-plus entraîné la France à subir les conditions les plus dures, pour obtenir une paix devenue nécessaire, si Dieu protégeant le Roi, n'eût après l'avoir humilié, aveuglé ses ennemis.

Quoique son courage parût à toute épreuve, il sentoit intérieurement la juste douleur que lui causoit la prolongation d'une guerre dont le poids accabloit ses Sujets. Plus touché de leurs maux que de sa propre gloire, il avoit employé pour les terminer, différens moyens d'entamer une négociation.

L'opinion commune étoit que la seule voie de parvenir à la paix, étoit de s'adresser à la Hollande. C'étoit la route suivie depuis 1706. Déjà plusieurs propositions d'accommodement avoient été faites à cette République. Le tems des succès favorables, est le tems de présenter la paix; mais elle n'est pas écoutée, si elle n'est pas appuyée de la victoire.

Les tentatives faites après tant d'événemens sinistres, produisirent pour toute réponse, que les Hollandois inséparablement attachés à leurs Alliés, exigeoient comme condition préliminaire, comme base des Traités à faire, que l'Espagne & les Etats dépendant de cette Monarchie, dans l'ancien comme dans le nouveau Monde, appartiendroient à la Maison d'Autriche: Que

la République de Hollande, toujours inquiète des desseins de la France, auroit dans les Pais-Bas une barrière suffisante pour sa sûreté, & pour calmer ses justes allarmes: Que le commerce de ses Sujets avec la France, seroit assuré; & les avantages accordés à Ryswyck, sur cet article, augmentés.

Ces conditions préliminaires réglées, on pouvoit ensuite négocier sur les autres conditions de la paix.

Ces impérieuses demandes étoient soutenues par les discours des ennemis de la France. Leur langage ordinaire étoit, qu'on devoit se défier de ses artifices, être en garde contre sa séduction: Qu'une paix solide, telle que l'Europe devoit la désirer pour assurer son repos & sa liberté, ne seroit jamais du goût des François, ni le véritable objet du Roi leur Maître; qu'il n'en avoit d'autres que de diviser une ligue puissante, dont l'union entre les parties dont elle étoit composée, faisoit la force principale; encore quelques années de guerre, disoit-on, & la France si formidable ne sera plus à craindre.

Ces discours & la dureté des conditions prétendues par les ennemis, paroissoient à bien des gens en France, autant de suppositions répandues pour abuser les Peuples, & faire supporter patiemment les maux de la guerre.

Mais enfin la vérité se fit connoître. Le Comte de Bergheick, Intendant des Pais-Bas

Bas pour le Roi d'Espagne, avoit entamé, après la bataille de Ramilli, une espèce de négociation avec Van der Duffen, Pensionnaire de la ville de Tergow. Le Roi l'avoit approuvé, & le Président Rouillé chargé pour lors des ordres de Sa Majesté auprès de l'Electeur de Bavière, avoit été admis au secret. On le communiqua au Sieur Hennequin, Echevin de Rotterdam, dont les bonnes intentions pour la paix avoient paru en d'autres occasions, principalement à la paix conclue à Ryswick. Il eut ordre d'instruire le Pensionnaire de Hollande des conditions que le Roi consentiroit d'accorder pour terminer la guerre.

On pouvoit croire alors que les événemens de l'année 1706, décideroient du partage à faire, pour le repos de l'Europe, entre le Roi Philippe & l'Archiduc.

Le premier, contraint de sortir du Royaume d'Espagne, tenoit encore sous son obéissance les Royaumes de Naples & de Sicile; on jugeoit qu'il pourroit se contenter de les conserver avec les autres Etats de la Couronne d'Espagne en Italie, & laisser l'Espagne à l'Archiduc, qui pour lors en étoit possesseur. Les malheurs de la guerre autorisoient ce partage.

Il ne fut plus à propos l'année suivante. Les troupes de l'Empereur entrées dans le Royaume de Naples s'en emparèrent aisément, pendant qu'en Espagne la bataille d'Almanza gagnée par le Duc de Berwick, remit sous

l'obéissance du Roi légitime toutes les Provinces de ce Royaume, à l'exception de la Catalogne.

Le Roi Philippe ne possédoit plus du côté de l'Italie, que la Sicile & les Places situées sur la côte de Toscane. Ainsi le plan pour la paix conforme à l'état des affaires en 1706. ne convenoit plus en 1707. Mais ce Prince maître des Indes Occidentales, pouvoit accorder aux Hollandois de grands avantages pour leur commerce, & peut-être supérieurs à ceux qu'ils auroient obtenus de la Maison d'Autriche. Un intérêt si sensible paroïssoit un moyen propre à les porter à la paix.

Le Sieur Ménager Député pour la ville de Rouen au Conseil de commerce, bien instruit de ce qui regardoit le commerce des Indes Occidentales, avoit formé un projet suivant les connoissances que son séjour en Espagne lui avoit acquises, & prétendoit qu'il étoit facile, en suivant ses idées, d'assurer, sans préjudice de l'Espagne, & de concert avec elle, le commerce de toutes les Nations de l'Europe au nouveau Monde. Le Roi goûta ce projet; & comme Ménager eut occasion d'aller à La Haye pour des affaires particulières, Sa Majesté lui permit de communiquer son projet à quelques-uns des principaux de la République de Hollande.

Il le fit voir au Pensionnaire Heinsius, au Baron de Duyvenvoorden & à Van der Dussen; mais quand même ils en auroient jugé favorablement, & qu'ils auroient cru du bien  
de

de leur Patrie de travailler à le faire accepter, les disgraces de la campagne de 1708. auroient détruit toute espérance de paix.

Cependant le rétablissement en devenoit chaque jour plus nécessaire à la France. Le Roi, Père de ses Sujets, se croyoit plus obligé à leur procurer le repos, qu'à continuer au prix de leur sang des efforts inutiles pour maintenir le Roi son petit-fils sur le Trône d'Espagne. L'Etat épuisé par des dépenses désormais insoutenables, ne pouvoit réparer tant de malheureux événemens que par la paix, & la plus prompte étoit la meilleure.

Le plan proposé pour le commerce par Ménager, auroit pu servir d'introduction à la négociation; mais il ne fut pas écouté dès-qu'il parut que pour base il établiroit la condition de laisser au Roi Philippe V. la Couronne d'Espagne & les Indes. Il fallut tenter d'autres voyes.

Environ deux ans auparavant, un Résident du Duc de Holstein-Gottorp auprès des Etats-Généraux, vint à Versailles de son pur mouvement & sans aucune mission. Il se présenta au Ministre du Roi chargé du département des Affaires Etrangères, & offrit ses soins pour faire passer secrètement par des voyes non suspectes, telles propositions que Sa Majesté jugeroit à propos pour avancer la paix. Sa bonne volonté fut louée, mais avant que d'en faire usage, le Roi voulut qu'en le renvoyant à La Haye, on lui dit seulement de faire savoir au Pensionnaire,

que Sa Majesté consentoit à traiter sur le fondement des conditions que ses ennemis qualifioient de préliminaires; qu'il étoit nécessaire de convenir d'un lieu où l'on pût conférer secrètement, & d'envoyer un passeport pour la sûreté du Ministre que le Roi chargerait de ses ordres.

On convint avec ce Résident, nommé Pettekum, d'entretenir avec lui la correspondance que demandoit le bien des affaires & son zèle pour la paix. Il repartit pour La Haye, & s'acquittoit des commissions dont il avoit été chargé, lorsque le Comte de Bergheick vint de Mons à Versailles vers la fin du mois de Janvier 1709. & rendit compte au Roi des instructions secrètes que le Roi Catholique lui avoit envoyées, avec un ordre de les communiquer à Sa Majesté.

Ces instructions écrites de la main de ce Prince, contenoient un ample pouvoir d'offrir aux Hollandois toutes les conditions qu'ils demanderoient pour la sûreté de leur commerce. Il en informa Heinsius & Van der Dussen, & la réponse commune de l'un & de l'autre fut portée sur le champ à Mons, par un nommé Lamberg, qu'ils y envoyèrent. Elle contenoit que „ les propositions „ que Bergheick auroit à faire, seroient „ écoutées, s'il avoit pouvoir d'offrir l'Es- „ pagne & les Indes pour les céder à la „ Maison d'Autriche, comme condition „ fondamentale & nécessaire de la paix.”

Un Ministre du Roi d'Espagne ne pouvoit pas

pas suivre une négociation, dont le premier article auroit été de consentir à détrôner son Maître. Bergheick se retrancha sur les avantages que les Hollandois trouveroient pour leur commerce, en traitant avec le Roi d'Espagne, & dit à Lamberg, qu'actuellement il venoit de recevoir de ce Prince le pouvoir d'entamer avec la République une négociation secrète; qu'il en enverroit la copie à Van der Duffen; que pour agir de concert dans une affaire si importante, il étoit nécessaire de se parler avec une confiance égale & réciproque des deux côtés, qu'il se rendroit en tel lieu qui lui seroit indiqué pour conférer; & qu'enfin les propositions qu'il feroit pour le commerce des sujets de la République, seroient si sûres & si avantageuses, que ses Ministres ne balanceroient pas à les accepter. Il reçut pour réponse un Mémoire écrit de la main de Van der Duffen, contenant ces mots.

„ Le Comte de Bergheick saura qu'à  
„ moins qu'on ne fasse les mêmes offres fai-  
„ tes ci-devant des Espagnes & des Indes,  
„ du Milanez & des Pais-Bas, & ce qui  
„ a été ajouté, comme aussi un Traité fa-  
„ vorable de commerce, on ne pourra par-  
„ ler confidemment sur les autres articles  
„ préliminaires.”

Ces conditions si dures étoient à peu près les mêmes que Pettekum avoit portées en Hollande, comme devant servir de fondement à la paix générale. Il avoit écrit de-

puis son arrivée à La Haye, qu'il reviendrait incessamment à Versailles pour y rendre compte de sa mission. Mais tel étoit l'état des affaires au commencement de l'année 1709 (1), que tous les momens étoient à ménager pour parvenir à la paix. Il paroissoit essentiel de lier, pour cet effet, des conférences, d'en convenir à quelque prix que ce fût, & de rendre inutiles, avant l'ouverture de la campagne, les détours & les artifices que les ennemis mettoient en usage, pour éloigner & dissiper toute apparence de négociation.

Ainsi, sans attendre le retour prochain de Pettekum, le Roi commanda à celui de ses Ministres qui avoit le département des Affaires Etrangères, d'écrire directement à Van der Dussen, que Sa Majesté ayant vu le Mémoire écrit de sa main, consentoit, pour le bien de la paix, à traiter aux conditions demandées pour servir de base à la négociation.

(1) On a vu plus haut les pertes que nous fîmes en 1708. Dans l'année 1709 les ennemis prirent Tournai le 29 Juillet, & la citadelle le 3 Septembre. Le 11 Septembre se donna la bataille de Malplaquet, la plus meurtrière de toute cette guerre. Le champ de bataille resta aux ennemis. Ils prirent Mons le 26 Octobre. Le Comte du Bourg sauva l'Alsace, en battant le Comte de Merci à Ottmersheim, le 26 Août. En Espagne, nous prîmes quelques villes, & remportâmes quelques avantages peu considérables.

tion. Elles étoient toutes répétées exactement, & moyennant le consentement donné à ces préliminaires, la Lettre finissoit par la demande d'un passeport, tant pour la personne que le Roi chargeroit de ses ordres, que pour le Comte de Bergheick.

Il y avoit lieu de croire que les Hollandois insistant opiniâtement sur la cession absolue de la Monarchie d'Espagne, comme condition fondamentale de la paix, refuseroient d'admettre aux conférences un Ministre du Roi Philippe. Ce refus indubitable de leur part, n'avoit pas échappé aux lumières de Sa Majesté; mais son intention étoit de faciliter au-moins à Bergheick quelque conférence secrète & particulière avec les Députés que la République auroit choisis; enforte que seul avec eux il eût le moyen de faire des offres capables de toucher les Provinces-Unies, & de les engager, pour l'intérêt même de leurs sujets, à maintenir le Roi d'Espagne sur le Trône où Dieu l'avoit placé.

Pettekum apporta la réponse de Van der Dussen au Ministre qui lui avoit écrit, de l'ordre exprès de Sa Majesté. Il envoya le passeport pour la sûreté du Plénipotentiaire qu'elle choisiroit. Le Pensionnaire demandoit qu'il se rendît à Anvers, à dessein de le faire ensuite approcher de La Haye; car il croyoit plus à propos de tenir la conférence dans un lieu dépendant de la Province de Hollande que dans le Brabant. Il

confidéroit que les ordres seroient plus promptement donnés, à cause de la proximité de La Haye, & les difficultés applanies : que l'Etat enfin seroit plus maître de la négociation, & d'y employer plus aisément un de ses membres.

La réponse de Van der Duffen à Bergheick apportée aussi par Pettekum, étoit un refus du passeport demandé ; elle contenoit que pour la sûreté du secret des conférences, il y falloit simplement admettre le Plénipotentiaire de France.

Le tems de la campagne approchoit, à peine restoit-il trois mois avant son ouverture ; & lorsqu'elle seroit commencée, la négociation, ou se romproit, ou le succès en deviendroit plus difficile.

Le Roi délibéra sur le choix du sujet à qui Sa Majesté conféroit ses instructions & ses pouvoirs, pour une commission si importante au bien de son Royaume. Entre différens sujets, Elle choisit le Sieur Voisin, alors Conseiller-d'Etat ; il avoit été Intendant à Maubeuge, & pendant que le Roi assiégeoit Namur l'année 1692, Voisin & sa femme avoient eu l'art & le bonheur de plaire à Madame de Maintenon, demeurée à Dinan.

Lorsqu'il apprit par le Secrétaire-d'Etat pour les Affaires Etrangères, la distinction dont le Roi l'honoroit, loin de regarder ce choix comme une grace, il jugea que c'étoit un fardeau trop pesant pour lui, & dans le même instant il prit le parti de refuser. Il

s'ex-

s'excusa d'abord sur son incapacité ; dit avec agitation, qu'il n'avoit jamais manié d'affaires politiques, élevant ensuite le ton avec un mouvement de colère : „ Je suis, dit-il, „ si las de m'entendre nommer par le Pu- „ blic chaque fois qu'il vague quelque pla- „ ce considérable, & de n'en obtenir aucu- „ ne, que je ne veux pas me charger d'une „ telle commission, dont je ne pourrois at- „ tendre que peines & desagrémens.”

Envain le Secrétaire-d'Etat voulut relever les marques d'estime & de confiance que le Roi lui donnoit, l'importance de l'emploi & la qualité du service qu'il rendoit à Sa Majesté & au Royaume, en travaillant à une paix si nécessaire ; le tort au-contraire qu'il se feroit, s'il refusoit de répondre à un choix si honorable. Ces discours furent inutiles. Le Sieur Voisin, comme guidé par la fortune qu'il avoit à sa porte, & ne l'attendoit pas en Hollande, finit en disant : „ Je saurai bien „ me dégager, n'en foyez pas en peine, je „ ne crains pas que le Roi m'en fache mau- „ vais gré.” Il sortit en même tems, alla à Saint Cyr, & le lendemain le Roi nomma le Sieur Rouillé, Président au Grand-Conseil, pour aller en Hollande conférer avec les Députés des Etats-Généraux, & travailler avec eux au rétablissement de la paix générale.

Rouillé avoit été Ambassadeur en Portugal, & depuis chargé des ordres du Roi auprès de l'Electeur de Bavière, lorsque ce Prince retourna dans les Pais-Bas après la  
fa-

fatale bataille d'Hochstet. Pendant son séjour auprès de l'Electeur, il avoit entamé un commencement de négociation avec ce même Van der Duffen désigné pour conférer avec le Plénipotentiaire que le Roi enverroit, ainsi la matière n'étoit à son égard ni nouvelle ni étrangère.

Les instructions qu'il reçut de Sa Majesté, écartoient toutes les difficultés que pour l'ordinaire les Négociateurs trouvent ou suscitent à l'ouverture d'une négociation. Comme il n'y avoit point de tems à perdre, elle lui prescrivit d'admettre les pouvoirs dont les Députés de la République de Hollande feroient revêtus, sans s'arrêter à discuter scrupuleusement leur validité. Elle voulut qu'il ne s'étendît pas en longs discours, pour prouver qu'elle désiroit sincèrement le rétablissement du repos de l'Europe. La preuve la plus complete de la sincérité de ses intentions, étoit l'ordre qu'elle lui donnoit de déclarer, dès la première conférence, qu'elle consentoit d'abandonner pour le bien de la paix, l'Espagne, les Indes, le Milanez, les Pais-Bas, d'accorder à la Hollande des traitemens favorables pour son commerce, & la sûreté d'une barrière en Flandre.

Le sort des armes, toujours incertain, renverse aisément les négociations de paix, lors même qu'elles sont le plus avancées. Celle dont il s'agissoit alors, étoit appuyée sur de foibles fondemens; elle n'étoit pas même encore commencée.

La campagne étoit prête à s'ouvrir, & ses premiers événemens pouvoient détruire toute espérance de paix. Le moyen le plus sûr d'éviter de nouveaux malheurs où l'Europe se verroit plongée, étoit de conclure promptement, & de prévenir le tems où les armées seroient assemblées. Le Roi convenoit déjà des plus grandes conditions de la paix, consentant à celles que les Hollandois nommoient préliminaires. On pouvoit régler en général les autres conditions des Traités, marquer un tems pour donner la forme aux articles, & cependant suspendre les hostilités.

Le Président Rouillé eut ordre de le proposer aux Députés qui seroient nommés pour entrer avec lui en conférence, & d'insister sur la nécessité de prendre ce parti, si l'on vouloit sincèrement établir le repos général.

Les Royaumes de Naples & de Sicile n'avoient jamais été compris dans le nombre des cessions exigées pour la paix. Une partie si modique de la succession d'Espagne ne devoit pas être disputée au Roi Philippe, pour tenir lieu d'un léger dédommagement de tant de grands Etats qu'il seroit obligé d'abandonner. Les Anglois seuls affectoient de craindre qu'un Prince de la Maison de France demeurât possesseur de ces deux Royaumes, maître par conséquent d'interrompre le commerce d'Angleterre au Levant & dans la Méditerranée. Mais cette crainte ne frappoit pas les Hollandois, & jusqu'alors ils ne s'étoient pas opposé à l'idée d'un dé-

dédommagement si peu proportionné à ce que le Roi sacrifioit au public. On pouvoit donc croire qu'ils en appuyeroient la proposition, & de-plus qu'ils ne feroient pas contraires à la demande que Rouillé devoit faire, pour augmenter un partage si médiocre.

Ainsi le Roi voulut que la Sardaigne fût ajoûtée aux Royaumes de Naples & de Sicile, avec les Places que l'Espagne possédoit sur les côtes de Toscane. Sa Majesté n'avoit pas seulement en vue l'intérêt particulier du Roi son petit-fils, mais celui de toute l'Europe. Car il convenoit à son repos, que le Prince qui régneroit sur les deux Siciles, fût assez puissant pour se maintenir dans sa nouvelle domination. Car il auroit eu tout à craindre des desseins ambitieux de la Maison d'Autriche, soutenue d'un grand nombre de partisans, qui s'étoient déclarés hautement pour elle dans la dernière révolution du Royaume de Naples.

L'Archiduc devenant Roi d'Espagne, auroit entretenu facilement des intelligences secrètes à Naples & en Sicile; mais de-plus il lui auroit été aisé d'y faire passer promptement des secours de troupes, s'il fût demeuré maître de la Sardaigne. Au-reste le point principal étoit de faire la paix, chaque jour en augmentoit la nécessité pressante. Sa conclusion étoit le premier objet que le Roi se proposoit. Quelque désir que Sa Majesté eût d'adoucir la condition du Roi son petit-fils, elle ne vouloit pas retarder  
par

par de vaines contestations, un ouvrage qu'il étoit si important de terminer promptement.

Elle permit donc au Sieur Rouillé de se désister, quand il le jugeroit à propos, de la demande qu'il avoit faite de la Sardaigne & des Places de Toscane; mais ce désistement devoit être suivant les degrés qu'elle lui prescrivit.

Le premier, d'abandonner la Sardaigne, & de garder les Places de Toscane fortifiées.

Le second, de raser les fortifications de ces Places, & de laisser les lieux au Roi Philippe.

Le troisième, de céder les Places au Grand-Duc de Toscane, ou fortifiées, ou démolies.

Le Roi désiroit si sincèrement la paix, & sa bonne-foi étoit si pure, que Sa Majesté prescrivit particulièrement à Rouillé, de supprimer dans les conférences toute expression capable de laisser croire qu'il eût dessein de fomenter la jalousie que la République de Hollande commençoit à concevoir des desseins secrets de la Cour de Vienne; & véritablement cette République tenoit depuis longtems une conduite directement contraire à ses anciennes maximes. La plus inviolable pour elle, étoit autrefois de faire en sorte que la balance fût égale entre les principales Puissances de l'Europe. Elle s'en étoit tellement écartée, qu'elle employoit maintenant ses richesses, & les épuisoit, pour faire panacher cette balance, ou plutôt l'entraîner en faveur de la Maison d'Autriche.

Ces

Ces réflexions si justes, paroïssent inutiles dans un tems où la passion unissoit les ennemis de la France. Ce qu'on pouvoit dire pour éclairer les moins échauffés, eût été regardé comme un artifice pour diviser les Alliés. La bonne-foi, la sincérité, étoient les guides que le Négociateur devoit se proposer dans l'exécution des ordres du Roi.

Mais l'une & l'autre étoient réciproquement nécessaires de la part des Hollandois; & puisqu'ils traitoient pour leurs Alliés aussi bien que pour eux-mêmes, l'équité & le bien de la paix demandoient également, qu'ils prissent les précautions convenables & sûres, pour établir & maintenir le Roi Philippe dans la possession tranquille de cette espèce de dédommagement dont il seroit obligé de se contenter.

Il n'y avoit pas lieu de douter que l'agitation ne devînt extrême en Espagne, qu'elle ne produisît même une révolution totale, lorsque les Sujets du Roi Catholique, jusqu'alors inébranlables dans leur fidélité, apprendroient que ce Prince consentiroit ou seroit forcé de les abandonner; que l'Archiduc régneroit sur eux; & que ce Prince, actuellement à la tête d'une armée en Catalogne, seroit maître d'exercer telle vengeance qu'il lui plairoit sur la plus grande partie d'un Royaume, dont les habitans de tous états avoient constamment refusé de le reconnoître pour Souverain, dans le tems de ses plus grandes prospérités.

Il étoit donc essentiel de faire expliquer les Hollandois, bien clairement & sans ambiguïté, sur les moyens qu'ils employeroient pour obliger l'Empereur à retirer ses troupes du Royaume de Naples. La Sicile étoit encore au pouvoir du Roi d'Espagne, & on devoit leur demander ce qu'ils feroient pour mettre le Roi de Naples en possession de cet Etat, au même moment qu'il céderoit le grand nombre d'autres Etats dont il étoit encore le maître. Cette espèce d'échange de part & d'autre, devoit marcher d'un pas égal. La bonne-foi le demandoit; & le Roi consentant, pour le bien de la paix, à tant de conditions si dures, il étoit juste que l'exécution des articles concernant le Roi son petit-fils, fût assurée.

Ainsi le Président Rouillé avoit ordre de presser vivement le Député qui traiteroit avec lui, d'expliquer nettement l'intention de ses Maîtres, sur un point si essentiel, dont la conclusion & le maintien de la paix dépendoient.

Si le Député lui demandoit de quel avis il seroit lui-même, & ce qu'il penseroit sur les mesures convenables pour assurer le dédommagement du Roi Philippe, & l'exécution du Traité; le Roi permettoit en ce cas à Rouillé de proposer que la République de Hollande agît auprès de l'Empereur, pour l'engager à retirer ses troupes de Naples, & de toute l'étendue de ce Royaume, pour être relevées par les troupes Hollandoises,

à qui la garde en feroit confiée, jusqu'à ce que l'Etat fût remis paisiblement & sans troubles entre les mains du Roi Philippe. Que les navires de la République serviroient au transport des troupes. Qu'elle deviendroit ainsi & demeureroit dépositaire de ce Royaume jusqu'à l'accomplissement de la paix. Qu'une autre escadre Hollandoise serviroit au passage du Roi d'Espagne, soit pour Naples, soit pour la Sicile; & que si les Anglois témoignoient quelque jalousie de la préférence accordée aux Hollandois, on pourroit joindre encore une escadre d'Angleterre à celle de Hollande. Que lorsque les conditions du Traité seroient réglées, le Roi feroit son affaire de persuader au Roi son petit-fils d'y souscrire; qu'en cas de refus, Sa Majesté rappelleroit les troupes Francoises qui seroient alors en Espagne.

Elle n'avoit pas oublié l'intérêt des particuliers distingués par leur attachement fidèle au Roi Catholique.

Rouillé devoit aussi stipuler que les biens, honneurs, dignités, que ce Prince avoit accordés, tant à ses Sujets qu'aux Etrangers, leur seroient conservés.

Ces conditions regardoient moins la République de Hollande que ses Alliés. L'avantage direct dont elle étoit le plus frappée, étoit celui qu'elle pouvoit espérer pour son commerce. Elle n'étoit pas moins sensible à la sûreté de cette prétendue barrière qu'elle demandoit dans les Pais-Bas. Le

com.

commerce est le fondement de sa puissance. Elle ne s'est élevée que par le soin que ses Peuples ont apporté à le cultiver, par leur application & leur industrie à l'augmenter. Il languit pendant la guerre. Il s'affoiblissoit plus que jamais, depuis que les Hollandois engagés dans la Ligue formée contre la France, en foutenoient les plus grandes dépenses, sans en retirer la moindre utilité.

Leurs Alliés étoient leurs ennemis secrets. La Nation Angloise, attentive à profiter de toute conjoncture d'étendre son commerce sur les ruines de celui des autres Nations, ne perdoit aucune occasion de faire essuyer aux Hollandois son injustice & ses vexations. La République étoit cependant prévenue de la fausse opinion, que son commerce périroit, si Philippe V. petit-fils de France, demeueroit paisible possesseur de l'Espagne & des Indes. Persuadée qu'une séparation prématurée de ses Alliés seroit pour elle plus fatale que leur mauvaise foi, elle regardoit comme une règle dont elle ne devoit pas s'écarter, sa constance à persister dans les engagements qu'elle avoit pris, jusqu'à ce que la Ligue eût obtenu de concert, & par de communs efforts, une paix conforme à ses idées.

On n'ignoroit pas cependant en Hollande les dispositions du Roi à favoriser, par le Traité de paix, le commerce des Hollandois. Ménager, par ordre de Sa Majesté, en avoit instruit le Pensionnaire Heinsius,

le Baron de Duyvenvoorden , & Van der Duffen. Ils favoient qu'en considération de la paix, le Roi accorderoit le renouvellement du Traité de commerce, tel qu'il avoit été signé à Ryswick; par conséquent l'exemption pour les vaisseaux Hollandois, de payer le droit de cinquante sols par tonneau; le Tarif de 1644; la suppression des Arrêts postérieurs, & celle du Tarif de 1699.

Lorsque Ménager leur offrit ces conditions, elles leur parurent si avantageuses, ils comprirent si bien qu'en les obtenant, la condition des Négocians Hollandois deviendroit supérieure pour le commerce à celle des autres Nations, sans en excepter les François; que plutôt que de perdre de tels avantages, ces Ministres de la République ne contredirent jamais la proposition que Ménager leur fit, d'excepter de la révocation des Arrêts postérieurs au Tarif de 1664, douze espèces de marchandises, dont le débit, s'il étoit permis dans le Royaume, y feroit tomber les manufactures, l'industrie, & la navigation de Sa Majesté.

Le Gouvernement de Hollande instruit des intentions du Roi sur l'article du commerce, ne s'étoit pas encore expliqué sur le second article, qui ne lui tenoit pas moins à cœur. C'étoit cette barrière dont ses Ministres parloient continuellement, & qu'ils regardoient comme essentielle pour la sûreté de la République; sans avoir dit encore de quelle manière ils demandoient qu'el-

qu'elle fût formée. Selon eux, l'Etat avoit tout à craindre de la puissance de Sa Majesté; ses allarmes ne cesseroient jamais, il seroit perpétuellement agité, si les conditions de la paix ne le mettoient à couvert du ressentiment & des surprises de la France.

C'est donc par une barrière forte & suffisante, qu'il pouvoit espérer de jouir à l'avenir d'une heureuse tranquillité. Il falloit deviner quel étoit le plan des Hollandois, & ce qu'ils désiroient pour composer cette fameuse barrière. Ils gardoient encore le silence sur les circonstances d'une condition si précieuse pour eux, demandée avec tant d'instances, & dont la paix dépendoit.

Le billet écrit de la main de Van der Dussen, qui donnoit lieu à l'ouverture des conférences, marquoit après ces mots, *les Païs-Bas Espagnols*, les mots suivans, & *ce qui a été ajouté*, mais l'addition étoit obscure, & de la part des Hollandois l'explication n'en avoit pas encore été donnée.

Le Président Rouillé eut ordre de la demander, & de savoir de Van der Dussen ce qu'il entendoit par ces termes, & *ce qui a été ajouté*; de le presser enfin de déclarer nettement quelle destination ses Maîtres prétendoient faire des Païs-Bas Espagnols. Il étoit nécessaire d'en instruire le Roi, avant que de convenir du Règlement de la barrière. La France avoit trop d'intérêt au sort des Païs-Bas, pour ignorer celui que ses ennemis destinoient à ces Provinces. La

Hollande elle-même n'étoit pas moins intéressée à le faire connoître à Sa Majesté; car enfin les tems devoient changer, l'animosité que la guerre inspiroit devoit cesser par la paix, & par la liaison que le commerce forme entre les Nations. L'accroissement de puissance que les Provinces-Unies s'efforçoient de procurer à la Maison d'Autriche, pouvoit leur devenir suspect un jour, peut-être même fatal. Elles ne demandoient maintenant ni barrière ni sûreté pour se mettre à couvert des desseins de l'Empereur, qui s'agrandissoit aux dépens de la République. Mais pouvoit-elle s'assurer que, lorsqu'il auroit réuni par les assistances qu'elle lui donnoit, tous les Etats qu'elle travailloit à faire entrer dans sa branche, la reconnoissance prévalût sur la tentation que ce Prince auroit peut-être d'y joindre encore les autres Etats, autrefois dépendans de la Couronne d'Espagne. Si ce cas arrivoit, envain la Hollande auroit-elle recours à la France. Tant de précautions prises pour lui fermer l'entrée des Pais-Bas, pendant que celle des Provinces-Unies demuroit ouverte à l'Empereur, priveroit la République des secours d'une Couronne dont l'ancienne alliance a tant contribué à sa liberté, aussi bien qu'à son élévation.

Le Roi permit au Président Rouillé d'insinuer ces réflexions si simples & si naturelles, elles devoient naître de la question même qu'il auroit faite, sans qu'il parût de sa part,

part, ni affectation, ni dessein de semer la division entre les ennemis de Sa Majesté.

Les Etats-Généraux, autant qu'on le pouvoit croire, réservoient pour eux la Gueldre Espagnole, comme un dédommagement très-léger des dépenses immenses qu'ils avoient faites pour soutenir la guerre. Une telle prétention auroit été à discuter entre l'Empereur & la République de Hollande. Le seul intérêt du Roi devoit être celui de la Religion, & de la conserver dans la Gueldre, si cette Province passoit sous la domination des Hollandois.

Les discours que leurs Ministres avoient tenus en diverses occasions, donnoient lieu de croire qu'ils demanderoient au Roi, pour former leur barrière, les villes d'Ypres, de Menin, de Tournai, de Condé & de Maubeuge; que ce seroit à ce prix qu'ils mettroient la restitution de Lille & de sa Châtellenie, qu'on vouloit regarder comme indubitable.

De telles prétentions paroissoient excessives, mais la paix étant nécessaire, tout ce qu'on pouvoit espérer, étoit de les modérer, & de proposer des tempéramens capables d'amener à des conditions moins dures, des ennemis persuadés qu'ils pouvoient obtenir tout ce qu'ils demanderoient, & qu'ils devoient profiter de leur bonne fortune. Ainsi le Roi permit au Président Rouillé de proposer l'échange d'Ypres & de Menin. avec la Place & le Duché de Luxembourg, plus éloignés

gnés des Païs appartenans aux Etats-Généraux, que ne le sont Ypres & Menin: cette proposition devoit calmer leur inquiétude, & ces deux Places que le Roi donneroit en échange, fortifieroient leur barrière.

Sa Majesté se feroit contentée que Luxembourg lui fût remis, les fortifications démolies, si moyennant ce tempérament la proposition de l'échange étoit acceptée; mais il y avoit lieu de croire que Rouillé trouveroit beaucoup de difficulté à la faire passer, l'éloignement pour la paix, de la part des ennemis, étant tel qu'ils trouveroient à acquérir Ypres & Menin avec leurs dépendances, au prix d'une Place, dont le revenu ne pouvoit être mis en aucune comparaison avec celui des deux Villes que Sa Majesté leur céderoit.

Mais enfin si la proposition de l'échange, quelque avantageuse qu'elle fût aux Hollandois, & à celui à qui les Païs-Bas seroient destinés, n'étoit pas acceptée, le Roi permettoit à Rouillé de s'en désister, & de convenir en ce cas, que les villes d'Ypres & de Menin seroient cédées pour la paix, sans autre dédommagement que la restitution de Lille.

La République de Hollande, autrefois humiliée, faisoit la fonction d'Arbitre des Puissances de l'Europe. Il sembloit qu'elle eût droit de disposer à son gré de leurs Etats, d'en réserver pour elle telle partie qui pouvoit lui convenir, & de distribuer le reste,

sui.

suivant sa volonté. Le degré d'honneur où ses Alliés l'avoient élevée, l'aveugloit. Son empressement pour eux, son animosité contre la France, étoit la règle de sa conduite & le motif de ses démarches. Elle oublioit que la paix ne peut être solide, si les conditions n'en sont équitables; que ce n'est pas seulement au moment présent qu'on doit faire attention, quand il s'agit de traiter d'une paix générale; que ces Traités deviennent des Loix; qu'il est de la prudence, comme de l'intérêt des Souverains, d'en examiner les conséquences, de porter leurs vues dans l'avenir, de se représenter & de prévoir les événemens qui peuvent arriver dans la suite des années.

Au moyen de telles & semblables réflexions, les Hollandois pouvoient penser que l'Empereur Léopold n'avoit alors que deux fils, nul autre héritier; qu'un de ces Princes pouvoit mourir sans enfans pour lui succéder; que toute la puissance de la Maison d'Autriche seroit alors sur une même tête. Ils ne pouvoient souffrir l'idée de voir deux Princes de la Maison de France, régner sur la France & sur l'Espagne, que n'avoient-ils pas à craindre, si jamais les Etats & les droits divisés des deux branches de la Maison d'Autriche, se trouvoient dans la même main?

C'étoit pour prévenir les fâcheuses conséquences, & le mal que l'Europe en devoit craindre, que le Roi auroit souhaité d'affu-

rer, au-moins par la paix, la liberté & le repos de l'Italie.

Pour y parvenir, il eût été nécessaire d'obliger les Allemans à repasser les Monts. Il convenoit de-plus, de disposer des Païs que les armées de l'Empereur occupoient dans cette partie de l'Europe. Le Milanez, dont ce Prince étoit en possession, auroit été donné avec le Duché de Mantoue à la République de Venise, si l'état pressant des affaires eût permis de négocier longtems, & avec un avantage égal.

Sa Majesté auroit consenti, quoiqu'à regret, de laisser au Duc de Savoye la partie du Duché de Milan, dont ses perfidies avoient été récompensées, & se feroit contentée de retirer de ses mains Exilles & Fenestrelles.

Mais si le sort des armes eût été assez favorable à la France, pour autoriser le Roi à stipuler des conditions de paix plus à son gré que celles que ses ennemis vouloient lui imposer, Sa Majesté auroit disposé du Duché de Milan & de Mantoue en faveur de l'Electeur de Bavière, son Allié fidèle.

Tels projets, dans la situation où les affaires se trouvoient alors, étoient idées vaines, dont il n'y avoit pas lieu de se promettre le moindre effet. A peine pouvoit-on se flatter d'obtenir, en faveur des deux Electeurs de Cologne & de Bavière, fidèles Alliés l'un & l'autre de la France & de l'Espagne, une restitution pleine & entière des

Etats

Etats qu'ils avoient perdus; aussi bien que la jouissance des dignités dont ils avoient été privés injustement par l'autorité despotique que l'Empereur s'attribuoit dans les Délibérations de l'Empire, au préjudice de la liberté & des droits du Corps Germanique. Cette restitution & ce rétablissement parfait de la Maison de Bavière, étoit un des articles de l'instruction donnée au Sieur Rouillé, que le Roi lui recommandoit plus expressément.

Le Traité de Ryswick devoit être vraisemblablement la règle de celui qui seroit conclu avec l'Empereur & l'Empire; il n'étoit arrivé depuis sa conclusion aucun changement aux affaires qui regardoient l'Allemagne, par conséquent il sembloit qu'on pouvoit s'assurer que dans la négociation il ne seroit pas seulement question de Strasbourg que le Roi avoit acheté, en quelque sorte, cédant, pour le garder, Brisac, Fribourg & Philisbourg.

Si quelques autres articles de moindre importance, concernant l'Allemagne, étoient agités, Rouillé, suivant ses ordres, proposeroit d'en remettre la discussion aux conférences publiques, qu'il seroit nécessaire de former & de tenir, sitôt que les conditions qualifiées de préliminaires, auroient été réglées avec les Hollandois.

Celles de la paix à faire avec l'Angleterre, étoient comprises dans le nombre des préliminaires.

La première consistoit à reconnoître, en qualité de Reine de la Grande-Bretagne, la Princesse qui en occupoit alors le Trône (1), & que la France ne traitoit encore que de Princesse de Dannemarck.

On demandoit en second lieu, que le Roi reconnût comme valables les Réglemens faits par le Parlement d'Angleterre, pour établir dans la Ligne Protestante la succession à la Couronne de la Grande-Bretagne.

Sa Majesté prévoyoit que les Anglois feignant de craindre que le séjour du Roi Jacques en France ne devînt un jour un sujet de nouveaux troubles en Angleterre, lui demanderoient d'obliger ce Prince à sortir du Royaume.

Elle jugeoit enfin que les partisans de la guerre, trouvant leur intérêt personnel à sa continuation, auroient peut-être assez de crédit pour faire demander au nom de la Nation, que Dunkerque lui fût cédé, comme condition nécessaire à la paix.

En d'autres tems il eût été vraisemblable que les Hollandois, quoique liés intimement avec les Anglois, se feroient opposés, pour leur intérêt propre, à l'effet d'une telle demande; mais alors la passion contre la France étoit telle, que toute demande formée  
pour

(1) Guillaume III. Roi d'Angleterre, étoit mort le 19 Mars 1702. la Reine Anne, sa belle-sœur, lui avoit succédé.

pour diminuer sa puissance, étoit regardée comme juste & nécessaire au salut de l'Europe.

Le Duc de Marlborough, Heinfius, Pensionnaire de Hollande, unis étroitement avec le Prince Eugène, étoient alors comme les Triumvirs de la Ligue. Les deux Généraux avoient eu le bonheur de gagner des batailles, & de réussir dans leurs entreprises les plus importantes. Le Pensionnaire attaché au feu Roi Guillaume, placé par ce Prince dans le poste de premier Ministre des Etats-Généraux, avoit été dépositaire de ses secrets, & conservoit encore l'autorité qu'il en avoit reçue. Tous trois paroissoient intéressés personnellement à s'opposer à la paix.

Marlborough avoit cependant laissé croire qu'il verroit sans peine commencer & finir heureusement une négociation pour parvenir à la conclure. Il avoit écouté tranquillement quelques propositions propres à flatter le désir dominant qui le possédoit, d'acquérir & d'amasser des richesses sans bornes. Son crédit à la Cour d'Angleterre, sourdement attaqué, étoit ébranlé. Une partie de la Nation se lassoit de voir si longtems l'autorité partagée entre Marlborough & le Grand-Trésorier Godolphin, son ami intime & son allié. Leurs ennemis agissoient pour les perdre, par des parties secrètes, dans l'esprit de leur Souveraine. Elle commençoit à souffrir impatiemment la domination du Général de ses armées. Sa situation incertaine, mais  
ce-

cependant encore cachée, pouvoit faire croire à ceux qui en étoient instruits, qu'il ne feroit pas fâché de recevoir de la part de la France une récompense proportionnée au mérite qu'il s'acquerroit envers elle, s'il contribuoit par ses soins & son industrie à la délivrer des horreurs d'une guerre malheureuse.

L'état du Pensionnaire de Hollande étoit différent : autorisé dans sa République, il n'avoit à craindre ni desseins secrets, ni cabales, pour le déplacer d'un poste qu'il occupoit à la satisfaction de ses Maîtres, & dans lequel il se conduisoit avec modération. Il y avoit donc lieu de juger, que songeant principalement à l'intérêt de sa Patrie, il désireroit la fin d'une guerre dont il sentoit toute la pesanteur. Jusqu'alors les Provinces-Unies en portoient le poids principal. L'Empereur seul en recueilloit le fruit. Il étoit vraisemblable qu'un Ministre éclairé, zélé pour son Pays, tel qu'on vouloit croire Heinsius, travailleroit sincèrement à le délivrer d'une guerre onéreuse, dont une Alliée qu'il auroit lieu de craindre quelque jour, tiroit presque tout l'avantage.

Enfin, on désiroit ardemment en France la prompte conclusion d'une paix devenue nécessaire. On se flattoit donc que celui qui auroit le plus de part à ce grand ouvrage, contribueroit sincèrement à sa perfection.

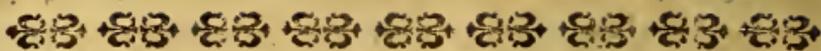
Sur ce même principe on ne doutoit pas que Van der Duffen, considéré comme le pro-

protecteur des conférences proposées, ne fit voir dans le cours de la négociation, un esprit de paix & les sentimens d'un bon Républicain, souffrant impatiemment la domination que les Anglois s'étoient attribuée pendant le règne du Roi Guillaume, & qu'ils confervoient encore, depuis sa mort, dans les délibérations de la République.

Ces idées jointes aux conditions que le Roi consentoit d'accorder, ne laissoient presque pas douter du succès de la négociation. On se persuadoit que si elle ne conduisoit pas à une paix aussi prompte qu'elle étoit désirée, il dépendroit au-moins de Sa Majesté de suspendre les hostilités. Elle auroit en ce cas fixé le terme de la suspension jusqu'au 25 Mai.

*Fin de la première Partie.*





## S O M M A I R E.

*P*Remières conférences pour la Paix, tenues à Moerdyk. Premières propositions des Députés Hollandois. Réponses du Roi à ces propositions. Conférences à Woerden. Conférences tenues dans un Yacht, auprès du village de Bodegrave. On discute plusieurs articles préliminaires. Obstacles pour la Paix. Offres du Roi rendues inutiles par la mauvaise foi & l'orgueil des Hollandois. Quelles étoient ces offres; quelles étoient les demandes des Hollandois. Suite des conférences. Le Roi propose de nouvelles conditions, plus avantageuses à la Hollande & aux Alliés. On y répond par des prétentions encore plus outrées. Etat malheureux de la France. Le Roi fait de nouveaux sacrifices pour la Paix. Les Hollandois en deviennent plus injustes & plus intraitables. Le Roi envoie Monsieur de Torcy, Ministre chargé des Affaires étrangères, à La Haye, pour y négocier la Paix & faire un dernier effort. Lettre qui sert d'instruction à ce Ministre.

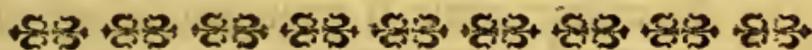


# MEMOIRES

POUR

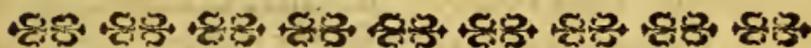
SERVIR A L'HISTOIRE  
DES NEGOCIATIONS

Depuis le Traité de Ryswyck jusqu'à  
la Paix d'UTRECHT.



## SECONDE PARTIE.

*Depuis les premières Conférences du Moerdyk ,  
jusqu'aux Négociations avec l'Angle-  
terre pour la Paix. Années 1709-1710.*



### PREMIERES CONFERENCES

*Au Moerdyk , ensuite à Bodegrave 1709.*

 LE Président Rouillé partit le 5 de  
Mars. Il vit en chemin le Comte  
de Bergheick , suivant l'ordre que  
le Roi lui en avoit donné. Ils con-  
férèrent ensemble le 8 du même mois à Hall.

II. Partie.

K

Ber-

Bergheick lui communiqua ses pensées sur les intérêts du Roi d'Espagne; lui fit part des connoissances qu'il avoit de l'état présent de la Hollande; enfin, de ce qu'il pouvoit savoir du caractère de ceux qu'on jugeoit à-peu-près que l'Etat choisiroit pour traiter des conditions de la paix générale.

Cette entrevue ne demeura pas longtems secrète. Le passage de Rouillé dans les Pais-Bas développa bientôt le mystère. Il devoit apprendre en arrivant à Anvers, dans quel lieu de la domination Hollandoise il auroit à se rendre pour les conférences. Il n'y reçut aucun des avis promis pour régler sa marche. Enfin le 15 de Mars, Pettekum l'instruisit par une lettre datée du 14, que le 17 du même mois il trouveroit dans un village nommé Streydenfas, vis-à-vis du Moerdyk, deux personnes dont lui-même ignoroit le nom. Il recommanda seulement plus fortement que jamais le secret de cette première démarche.

Les mesures prises furent ponctuellement observées. Le Président Rouillé & deux Députés de Hollande se trouvèrent précisément au lieu & au jour fixé. Les Députés étoient Buys, Pensionnaire de la ville d'Amsterdam, & Van der Dussen, Pensionnaire de Tergow. Le premier attaché à l'Angleterre portée pour la guerre, obscur dans ses longs discours, plus propre à susciter des difficultés qu'à les applanir. Le second paroissoit plus facile, mieux intentionné; mais si soumis à son collègue, qu'il

qu'il sembloit n'oser ouvrir la bouche en présence d'un supérieur toujours attentif à ne le pas laisser seul avec le Président Rouillé.

Il eut au même lieu trois conférences avec ces Députés. Le commencement annonçoit la paix; rien de plus mesuré, de plus pacifique que les expressions des Députés. Ils louèrent & remercièrent Rouillé de son empressement à se rendre en Hollande, d'y venir en tems de guerre sous la simple assurance d'un passeport expédié sous un autre nom que le sien; car en effet le passeport étoit sous le nom du Sieur Voisin. Ils ajoutèrent que la crainte en ce cas auroit été d'autant mieux fondée, que quelques jours auparavant le Comte d'Albermarle, Commandant à Bruxelles, avoit disposé un parti pour l'enlever; que la chose auroit été exécutée, si le conseil d'un homme sage n'eût fait révoquer l'ordre déjà donné.

Le Président Rouillé fit voir aux Députés le pouvoir dont le Roi l'avoit honoré. Ils trouvèrent qu'il étoit aussi ample qu'ils pouvoient le désirer. La communication de leurs pouvoirs devoit être réciproque. Ils avouèrent que leurs Maîtres ne leur en avoient point donné. Pour raison ils alléguèrent la nécessité inévitable de communiquer, pour les faire expédier, le secret des conférences aux Députés de toutes les Provinces. Rouillé reçut l'excuse, & l'admit comme bonne, suivant l'ordre contenu dans son instruction. Les honnêtetés réciproques con-

tinuèrent, de - même que les assurances de part & d'autre de bonne - foi, d'égal désir de parvenir au rétablissement d'une paix heureuse & solide. Elle devoit être fondée sur les conditions contenues dans la réponse faite au Mémoire de la main de Van der Dussen. Un tel préliminaire laissoit peu d'additions à faire au Traité.

Le Président Rouillé le croyoit, & avoit lieu de le croire. Toute la France auroit pensé de - même, si les conditions que le Roi accordoit eussent alors été connues; mais on ignoroit encore à quel point se portoit l'animosité des ennemis de la France. Enivrés du succès de leurs armes, trop instruits du triste état où elle étoit réduite, ils comptoient pénétrer dans le cœur du Royaume. Leurs peuples flattés des avantages de chaque campagne, s'accoutumoient à regarder comme un fardeau léger les impositions dont la quantité les épuisoit. Ils se croyoient dédommagés des dépenses de la guerre, par l'honneur & le profit que les deux Généraux de l'Empereur & de l'Angleterre en remportoient. Les Députés n'osoient leur déplaire, non plus qu'au Pensionnaire, lié intimement avec l'un & l'autre.

Lorsqu'il fut donc question de l'Ecrit de Van der Dussen, les Députés répondirent qu'il contenoit véritablement les points les plus essentiels, & les premiers à examiner; mais qu'il y avoit encore d'autres points qui n'étoient pas moins importants. Ils demandèrent

rent si le Roi avoit un pouvoir du Roi d'Espagne, & dirent que ce seroit une insigne condescendance de la part de leurs Maîtres, s'ils se contentoient, & s'ils engageoient leurs Alliés à se contenter de la parole que Sa Majesté leur donneroit, d'obliger son petit-fils à ratifier ce qu'elle auroit stipulé pour lui, & dont elle auroit promis au nom de ce Prince l'accomplissement parfait.

S'agissoit-il de le détrôner, nulle sûreté ne leur paroissoit suffisante; mais s'il étoit question de lui donner le moindre dédommagement de la cession de tant de grands Etats, les Députés de Hollande offroient seulement les offices de leurs Maîtres auprès de ces mêmes Alliés dont la satisfaction totale leur étoit si chère, & promettoient de solliciter leur consentement à laisser au Roi Philippe les Royaumes de Naples & de Sicile. La proposition d'y ajouter la Sardaigne ne fut pas écoutée. La demande des Places de Toscane, même démolies, fut pareillement rejetée, & celle de les laisser au Grand-Duc de Toscane eut le même sort. C'étoit perdre du tems inutilement que de prétendre aucun dédommagement. L'intention de l'Empereur & de l'Angleterre, que les Députés déclarèrent précisément, étoit de ne pas laisser la moindre partie de la succession d'Espagne entre les mains du Roi Philippe. Après cette déclaration, ils eurent le front de se plaindre que ce Prince eût depuis peu fait reconnoître

tre le Prince des Asturies, son fils, en qualité de son successeur à la Couronne, & prétendirent que cette démarche apportoit un nouvel obstacle à la paix.

Le Président Rouillé ne trouva pas plus de facilités de leur part, lorsqu'il fut question de l'Empereur & de l'Empire. Il proposa le rétablissement du Traité de Ryswick, comme l'unique demande raisonnable que le Corps Germanique & son Chef pouvoient faire, & espérer que le Roi leur accorderoit. Les Députés répondirent qu'ils étoient peu instruits des affaires de l'Allemagne, toutefois qu'ils en savoient assez pour dire qu'il n'étoit plus question du Traité de Ryswick, mais de celui de Munster, qu'il falloit rétablir, non suivant le sens que les François donnoient à plusieurs de ses articles, mais selon que les Allemands l'entendoient.

Les conditions de l'Angleterre étoient, la reconnoissance de la Reine Anne; celle de sa succession, réglée par le Parlement en faveur de la Ligne Protestante; la restitution totale des conquêtes que les armées du Roi avoient faites en Amérique sur les Anglois, pendant la guerre; l'engagement que le Roi prendroit de faire sortir de France le Roi Jaques d'Angleterre.

Ils ne laissèrent pas au Sieur Rouillé la satisfaction de croire que les Anglois se borneroient à ces demandes. Les Députés lui annoncèrent que cette Nation demanderoit encore, dans la suite de la Négociation, que  
la

la ville de Dunkerque, dans l'état où elle étoit alors, fût cédée à la Couronne de la Grande-Bretagne; & par avance ils firent valoir l'obligation que la France auroit à la République, si elle pouvoit porter les Anglois à se contenter que Dunkerque leur fût donnée, & les fortifications démolies.

Les réponses du Président Rouillé furent inutiles, aussi-bien que ses observations sur l'injustice de ces différens articles. Les ennemis de la France se croyoient au point de lui donner la loi. Les Hollandois également animés contr'elle, étoient les interprètes fidèles de leurs Alliés.

Les Députés demandèrent l'exécution des Traités faits avec le Roi de Portugal, pour engager ce Prince dans ce qu'ils appelloient la grande Alliance. Ils vouloient que le Roi promît de se conformer aux conditions de ces Traités, sans être instruit de ce qu'ils contenoient, ni des avantages que le Roi de Portugal avoit obtenus en récompense de son ingratitude envers la France.

Comme ils s'étoient chargés de l'intérêt de tous leurs Alliés, ils demandèrent pour l'Electeur de Brandebourg, que le Roi reconnût le nouveau Titre de Roi de Prusse, que cet Electeur s'étoit donné. Cette condition n'étoit pas au nombre des préliminaires, mais les Députés la traitoient de condition essentielle; & demandèrent de plus, que ce Prince ne reçût de la part de la France aucun trouble dans sa nou-

velle possession des Comtés de Neuchâtel & de Valengin.

La perfidie du Duc de Savoye avoit été trop utile à ses Alliés, pour négliger de leur part les intérêts de ce Prince. Les Députés demandèrent pour lui la restitution de la Savoye & du Comté de Nice, & la demandèrent impérieusement, comme condition hors de doute, & que le Roi ne pouvoit seulement disputer, s'il vouloit la paix. Ils ajoutèrent que Sa Majesté promît de laisser jouir paisiblement ce Prince de tous les avantages qu'il avoit obtenus de ses Alliés, en récompense de ses bons services.

A cette occasion Rouillé voulut parler d'Exilles & de Fenestrelles, dont le Roi prétendoit la restitution. Les Députés lui fermèrent la bouche, & déclarèrent qu'ils ne pouvoient entendre à une telle proposition. Que les Alliés étoient engagés à maintenir le Duc de Savoye dans les Païs & Places qu'il pourroit occuper, soit en Provence, soit en Dauphiné; que ce seroit de leur part contrevenir au Traité, que de contribuer à le priver par la paix, de deux Places dont la conservation lui étoit si importante.

Il n'avoit pas encore été question des conditions que la République demanderoit pour elle. Les Ministres qu'elle employoit à la conférence, avoient voulu faire voir que l'intérêt de ses Alliés ne lui étoit pas moins cher que les siens propres. Après avoir fait précéder les articles qui regardoient chacun

d'eux

d'eux en particulier, ils exposèrent les prétentions des Etats-Généraux.

La première étoit le rétablissement & l'exécution pleine & entière du Tarif de 1664, sans aucune exception de marchandises. Ils répondirent aux objections de Rouillé, que trois ans auparavant la promesse leur en avoit été faite, par ordre du Roi, par le Marquis d'Allégre.

Perfuadés du triste état de la France, confirmés dans leur opinion par les offres étonnantes qu'elle faisoit pour acheter la paix, ils feignoient encore de craindre ses forces; & sous prétexte d'assurer leur frontière, ils répétoient sans-cesse le terme favori de Barrière, qu'ils demandoient comme nécessaire, & l'étendoient depuis la Mer jusqu'à la Meuse. Non seulement ils y comprennoient Lille, bien résolus de ne la rendre jamais; mais non contents de Menin & d'Ypres, que le Roi consentoit à leur céder, ils prétendoient encore que la cession de Furnes, de Condé, de Tournay, & de Maubeuge y fût ajoûtée.

En échange de ces énormes prétentions, ils laissèrent entrevoir une foible lueur d'espérance, que leurs Maîtres pourroient consentir à la restitution de Lille. Que même ils ne s'éloigneroient pas d'employer leurs offices en faveur des Electeurs de Cologne & de Bavière; exceptant toutefois à l'égard de l'Electeur de Bavière, le rétablissement du rang de premier Electeur, que l'Elec-

teur Palatin conferveroit, auffi-bien que le Haut Palatinat & le Comté de Cham.

La Principauté de Mindenheim donnée par l'Empereur, fans droit & de fa propre autorité, au Duc de Marlborough, étoit pareillement réfervée.

Les Etats-Généraux vouloient avoir dans Bonn la Citadelle, dans Liège & Huy des garnifons de leurs troupes & à leur folde, fi ces conditions pour eux & leurs Alliés étoient accordées. Ils demandoient de plus qu'aucun des Etats dépendans de la Monarchie d'Espagne ne revînt jamais à la France, fous quelque prétexte que ce fût, & à quelque titre que ce pût être.

Enfin ces précautions ne fuffifant pas encore à leur gré, ils vouloient que fi la proposition de laiffer Naples & Sicile au Roi Philippe, qu'ils avoient durement rejettée, étoit cependant accordée par leurs Alliés, elle ne le feroit qu'à condition que les deux Royaumes retourneroient fous la domination d'Autriche, au défaut de la ligne directe de ce Prince; qu'en confidération de ce dédommagement, il renonceroit à toute prétention fur quelque partie que ce fût de la Monarchie d'Espagne.

Non feulement les Députés rejettèrent toute proposition de difpofer des Duchés de Milan & de Mantoue, au préjudice de l'Empereur & de fa Maifon; mais de plus ils laiffèrent entendre que peut-être les Alliés demanderoient pour le Duc de Lorrai-

raine les villes de Toul & de Verdun.

Ils firent valoir à Rouillé, comme une marque de confiance & d'intention sincère de leur part, l'avis qu'ils lui donnèrent des sollicitations que l'Angleterre, jointe aux Princes Protestans, faisoit alors aux Provinces-Unies, d'insister de concert pour procurer aux Réfugiés François la liberté de retourner en France, & d'en faire la demande comme condition essentielle à la paix.

Les Députés l'assurèrent en même tems que leurs Maîtres ne feroient pas au Roi une demande si désagréable à Sa Majesté, qu'ils la supplioient seulement de permettre aux François naturalisés en Hollande, de jouir des privilèges qu'elle & les Rois ses prédécesseurs avoient accordés aux Sujets de la République.

Les points traités dans cette conférence, étoient proprement une ébauche pour parvenir à traiter la paix, en commençant une Négociation réglée avec toutes les Parties intéressées à la guerre. Le premier pas à faire étoit d'engager les Alliés à souscrire aux Préliminaires dont le Président Rouillé conviendront avec les Ministres Hollandois. Il voulut savoir d'eux quelles mesures ils avoient prises pour cet effet. Ils répondirent que sitôt que le Roi auroit décidé, & fait savoir ses intentions sur tous les points contestés, il en seroit conféré avec les Ministres d'Angleterre; que ces deux Puissances étant satisfaites, elles conviendroient  
en-

ensemble des moyens de réduire leurs Alliés, la République ne voulant agir que de concert avec l'Angleterre.

Le nom de paix présente l'idée d'un état si heureux, que quiconque s'y oppose directement est regardé comme ennemi du bonheur & de la tranquillité publique. Ceux qui se plaisent le plus aux horreurs de la guerre, dissimulent leurs sentimens, & veulent qu'on les croie pacifiques. Les Députés ne pouvoient s'écarter des ordres qu'ils avoient reçus; mais soit vérité, soit feinte, toutes leurs expressions marqueroient un désir ardent de voir au-plutôt naître un heureux fruit des conférences.

Ils prièrent instamment Rouillé de les instruire des réponses du Roi, & s'il les attendroit en Hollande, ou s'il iroit lui-même en France les recevoir de Sa Majesté. Il en avoit eu la pensée, & dans les conférences il l'avoit donné à connoître; mais il fit réflexion qu'un voyage à la Cour, & son retour subit en Hollande, ne demeureroient pas secrets; que ce seroit faire un éclat inutile & dangereux, & donner lieu à de nouvelles difficultés lorsqu'il s'agiroit de renouer les conférences.

Il promit donc aux Députés de répondre de sa part à l'empressement qu'ils lui témoigneroient d'être instruits des intentions du Roi. Ils convinrent que sitôt qu'il en seroit informé, il les avertiroit; que sans perdre un instant ils lui marqueroient le lieu où ils  
pour-

pourroient se revoir, & que de son côté il s'y rendroit avec la même ponctualité.

Les Députés lui dirent de-plus, que lorsque leurs Maîtres auroient appris la dernière résolution de Sa Majesté, ils députeroient en Angleterre pour en faire part à cette Cour. Selon eux, il étoit à souhaiter que Marlborough fût encore à Londres. Ils jugeoient que son absence causeroit de nouveaux retardemens, parce qu'aucune résolution, dans une affaire si importante, ne seroit prise sans en avoir auparavant son avis. Il n'étoit pas d'ailleurs de la bienséance que les Etats ayant à faire des propositions de paix, attendissent le tems où ce Général ne seroit plus auprès de la Reine sa Maîtresse; mais ils ajoutèrent qu'il seroit nécessaire que le Député choisi pour aller en Angleterre de la part de l'Etat, eût un Ecrit signé du Président Rouillé, contenant les articles préliminaires dont le Roi lui auroit commandé de convenir, suivant le pouvoir que Sa Majesté lui avoit donné. Cet Ecrit devoit servir à donner créance à ce que diroit le Député; il auroit ordre de le lire seulement à la Reine d'Angleterre & au Duc de Marlborough, & défense de le laisser sortir de ses mains.

Enfin ils demandèrent comme dernière condition, que celle de reconnoître la Dignité Electorale accordée depuis quelques années au Duc d'Hanovre, fût inférée & mise au nombre des articles préliminaires.

Pendant la conférence, quelques Commis-  
fai-

faïres de Zélande passèrent où elle se tenoit ; ils y reconnurent Buys & Van der Duffen , & ne se crurent pas obligés à garder le secret de cette découverte. On commençoit déjà à le pénétrer. Plusieurs Envoyés résidens à La Haye de la part des Princes engagés dans la Ligue, élevèrent leurs voix, & se plainquirent hautement de ces démarches obscures dont on déroboit la connoissance à leurs Maîtres. L'Envoyé du Duc de Savoye ne se contenta pas de s'en plaindre au Pensionnaire, il mit encore un espion à la suite du Président Rouillé, pour être exactement informé de tous ses mouvemens.

Les Envoyés de Portugal & de Brandebourg secondèrent l'ardeur de celui de Savoye.

Le Résident de l'Empereur, aussi vif que les autres Ministres des Alliés, étoit mieux instruit ; & même avant l'ouverture des conférences il avoit eu connoissance des offres que le Président Rouillé devoit faire aux Députés de la République : ainsi toutes les Puissances engagées dans la guerre contre la France, attaquoient unanimement une négociation que les Hollandois soutenoient faiblement, & qu'ils n'osoient même avouer.

On espéroit cependant en France parvenir à la paix ; elle étoit nécessaire & désirée, & c'étoit la seule raison qu'il y eût alors de se flatter qu'elle pourroit enfin se conclure ; car il parut assez par le compte que le Président Rouillé rendit au Roi de ce qui s'étoit passé  
dans

dans la première conférence, qu'on ne devoit attendre de la part des Hollandois que mauvaise volonté ; & que si leurs intentions étoient bonnes, ils manquoient absolument de pouvoir & de crédit auprès de leurs Alliés, pour les engager à concourir à la paix.

Le Roi la désiroit si sincèrement, que la relation du Président Rouillé ne fut pas capable de le rebuter. Il avoit lieu d'être irrité de la mauvaise foi des Hollandois, du desaveu qu'un de leurs Députés avoit fait de ce que l'autre convenoit d'avoir écrit de sa main, autorisé de ses Supérieurs, & que Sa Majesté avoit bien voulu regarder & accorder comme le fondement de la négociation qu'il s'agissoit d'entamer.

Sa Majesté n'étoit pas moins blessée de cet amas de prétentions exorbitantes que les Hollandois produisoient en faveur de leurs Alliés, & des avantages excessifs que la République de Hollande demandoit, soit pour son Commerce, soit pour former cette prétendue Barrière qu'elle exigeoit sous prétexte de sa sûreté.

Toutefois la paix étoit si souhaitée, que le Roi voulut, malgré ses propres lumières, entrevoir encore dans un procédé si irrégulier, & remarquer avec quelque satisfaction l'empressement que les Députés avoient témoigné de reprendre les conférences.

Sa Majesté fit attention au désir qu'ils avoient fait paroître de prévenir par une prompte conclusion, l'ouverture de la campagne.

pagne. Elle interpréta favorablement les discours qu'ils avoient tenus sur différens articles principaux. Ses ordres à Rouillé, furent d'engager au-plutôt une conférence nouvelle, d'essayer de réduire les préliminaires aux seuls articles compris & spécifiés dans l'Ecrit de Van der Duffen; de retrancher, s'il étoit possible, toutes les autres demandes, & d'en réserver la discussion à l'assemblée qu'il seroit nécessaire de former pour y traiter de la paix générale. Elle renouvela la permission qu'elle lui avoit donnée, de l'engager à produire le consentement que le Roi d'Espagne donneroit à renoncer, en faveur de l'Archiduc, à la Couronne d'Espagne, aussi-bien qu'aux Etats de cette Monarchie dans l'ancien & le nouveau Monde. Elle se désistoit aussi de la proposition d'ajouter la Sardaigne & les Places de Toscane aux deux Royaumes de Naples & de Sicile, dont elle se contenteroit pour le dédommagement du Roi son petit-fils.

Quant à la Barrière, Sa Majesté consentit d'ajouter Ypres & Menin, avec leurs dépendances, aux Places déjà promises aux Hollandois pour la sûreté prétendue de leur Frontière.

Les avantages promis pour le commerce leur étoient confirmés; & quant à l'exception des douze espèces de marchandises, Rouillé eut ordre de dire, que lorsque cette matière auroit été examinée & discutée en détail, le Roi conviendrait aisément d'accorder aux Hollandois leurs demandes raison-

sonnables, autant qu'elles ne porteroient pas un préjudice essentiel au commerce de ses propres Sujets.

Sa Majesté consentit à reconnoître la Princesse Anne en qualité de Reine de la Grande-Bretagne, & à rétablir le Traité fait à Ryswick avec cette Couronne.

Le Roi s'engageroit pareillement à laisser subsister, sans trouble de sa part, l'ordre de la succession tel qu'il étoit établi par les Actes du Parlement d'Angleterre.

Quant aux conquêtes faites dans le cours de la guerre, soit de la part de la France sur les Anglois, soit de la part de cette Nation sur quelques Pays de la domination du Roi, Sa Majesté jugeoit que de part & d'autre la restitution fût réciproque. Elle jugeoit pareillement que les Traités conclus à Ryswick avec l'Empereur & l'Empire, devoient être rétablis.

C'étoit beaucoup faire que de convenir des conditions principales des Traités à faire avec tant de Princes & d'Etats différens, pendant le peu de tems qui restoit encore depuis la fin du mois de Mars jusqu'à l'ouverture de la campagne. Il falloit nécessairement remettre aux conférences qui se tiendroient pour la paix générale, le détail & la décision des difficultés que la suite & l'explication de tant de prétentions entraîneroient.

Il importoit cependant infiniment au bien de la paix, jusqu'à ce que le lieu de l'assemblée fût fixé, d'entretenir une négociation vive,

pendant même que les armées agiroient, si les hostilités n'étoient pas suspendues.

Le Roi par cette raison loua Rouillé d'avoir bien jugé des intentions de Sa Majesté, & connu le péril d'interrompre les conférences difficiles à renouer, si déférant aux instances des deux Députés, il eût pris le parti de revenir auprès d'elle recevoir de nouveaux ordres, plutôt que de les attendre, comme il les attendoit, à Anvers.

Elle lui renouvela ceux qu'elle lui avoit déjà donnés, de demeurer dans les Terres de la République de Hollande aussi longtems qu'il lui seroit permis d'y séjourner; & s'il étoit obligé d'en sortir, Sa Majesté vouloit qu'en ce cas il attendît dans une de ses Places frontières, ce qu'elle lui feroit savoir de ses intentions.

L'opinion commune étoit alors, qu'on ne pouvoit parvenir à la paix que par les offices & l'intervention des Hollandois. On eût dit qu'ils étoient les gardiens de son temple, que la clef en étoit entre leurs mains, & que l'entrée en seroit interdite à ceux qu'ils refuseroient d'y introduire. On jugeoit donc qu'il étoit de la prudence de prendre garde de les aliéner, quoique leur mauvaise foi fût évidente, & que le Roi l'eût clairement pénétrée. L'Ecrit de Van der Dussen avoit été le premier fondement de la négociation. C'étoit sur les demandes qu'il contenoit, que les conférences avoient été commencées. Pas un seul mot de cet Ecrit ne laissoit con-

noî-

noître que les Hollandois demanderoient que le Roi produisît un pouvoir du Roi d'Espagne, pour accorder en son nom les conditions exigées par les Alliés. On favoit au contraire que ce Prince les avoit en horreur. Ce qui dépendoit du Roi étoit d'en assurer l'exécution. Sa Majesté s'y engageoit, pendant que la Hollande se bernoit à de simples offices de peu de poids, pour disposer ses Alliés à la paix. Il dépendoit cependant de cette République, de s'expliquer à leur égard, de manière qu'elle les détermineroit à finir une guerre qu'ils ne pouvoient continuer sans secours.

Les Députés, pour justifier leurs Maîtres, prétendoient qu'il n'étoit pas au pouvoir de la République de disposer du bien d'autrui; qu'elle s'en feroit un scrupule très-justement fondé. Mais ce faux scrupule s'évanouïssoit, lorsqu'il étoit question de procurer très-injustement à ces mêmes Alliés, des Etats qui ne devoient pas leur appartenir, d'en dépouiller les possesseurs légitimes, & d'embraser l'Europe pour soutenir l'iniquité de leurs prétentions.

Le Roi se contentoit de peu, lorsqu'il proposoit de laisser au Roi son petit-fils les Royaumes de Naples & de Sicile; comme un dédommagement très-médiocre de la perte de tant de grands Etats que ce Prince seroit forcé de sacrifier au bien de la paix; mais il falloit au-moins lui assurer la possession d'un partage si disproportionné.

Comme les Députés avoient évité d'entrer sur cette matière dans aucun détail, le Roi voulut que le Président Rouillé la remît sur le tapis à la première conférence qu'ils auroient ensemble.

Sa Majesté lui écrivit de proposer de joindre une escadre de ses navires à celle de Hollande qui transporterait le Roi Catholique, soit à Naples, soit en Sicile. Elle jugeoit aussi nécessaire que son arrivée dans ces Royaumes, fût précédée par un corps de troupes au service des Etats - Généraux, en tel nombre qu'on en conviendrait.

Le Roi jugeoit assez favorablement de la prudence de la République, pour croire qu'elle ne s'étoit pas engagée de procurer à l'Empereur le rétablissement pur & simple du Traité de Munster, en la manière que les Allemands prétendoient l'interpréter.

Sa Majesté prescrivit au Sieur Rouillé, d'éloigner autant qu'il lui seroit possible, la condition demandée par l'Angleterre, d'obliger le Roi Jaques à sortir du Royaume.

Les conférences étant commencées pour y traiter sur le pied des demandes contenues dans l'Ecrit de Van der Duffen, il y avoit lieu de croire qu'il ne s'agiroit que des articles spécifiés dans ce même Ecrit : toutefois les Députés de Hollande sortant des bornes du premier plan, s'étoient étendus sur l'intérêt des Princes engagés dans la Ligue. Ils en avoient fait de nouveaux articles de prétentions & de demandes, qui devoient dans  
l'or-

l'ordre être renvoyés & remis à la négociation générale de la paix. Le Roi n'étoit pas obligé de s'expliquer sur ces différentes questions, Sa Majesté voulut bien cependant y répondre.

Ainsi Rouillé eut ordre de déclarer, que sur les instances faites en faveur du Roi de Portugal, elle ne s'opposeroit pas aux libéralités que la Maison d'Autriche exerceroit à son égard.

Les tems n'étoient pas encore bien éloignés où l'on n'auroit pas prévu que cette Maison deviendrait la bienfaitrice de celle de Bragance, & que les Hollandois employeroient leurs pressans offices pour l'intérêt du Portugal, mais les maximes changent. Autrefois les Princes de la Maison d'Autriche avoient regardé le grand-père & le père du jeune Roi de Portugal, comme Sujets révoltés. Son grand-oncle étoit mort dans les prisons du Roi d'Espagne, après y avoir longtems languï. Ce jeune Prince avoit oublié les secours de la France, & les injures de la Maison d'Autriche, ou peut-être n'étoit pas instruit de ce qui s'étoit passé avant sa naissance.

Les Députés de la République avoient aussi demandé que les intérêts de l'Electeur de Brandebourg fussent compris dans les articles préliminaires. Le Roi voulut que Rouillé répondît, que Sa Majesté ne regardoit pas ce Prince comme étant au nombre de ses ennemis; qu'à-la-vérité ses troupes

servoient dans leurs armées, mais comme mercenaires, étant à leur solde; que s'il y avoit d'ailleurs à régler quelque prétention de sa part, il convenoit de la remettre aux conférences à tenir pour la paix générale; qu'on ne pouvoit exiger de Sa Majesté, de garantir à cet Electeur la possession paisible des Comtés de Neufchâtel & de Valengin; que ce seroit transiger des droits des prétendants, bien fondés à se plaindre de l'usurpation que l'Electeur avoit faite d'un bien que chacun d'eux lui disputoit. Le Roi consentit à promettre sur cet article, que Sa Majesté n'useroit d'aucune voie de fait pour troubler l'Electeur de Brandebourg dans la possession de ces Comtés.

L'érection d'un neuvième Electorat en faveur du Duc d'Hanovre, le droit de garnison dans Rhinfelds, étoient, ainsi que les instances en faveur de l'Electeur de Brandebourg, affaires absolument étrangères aux préliminaires, par conséquent à remettre aux conférences générales de la paix.

Sa Majesté consentit même à remettre à ces conférences le rétablissement des deux Electeurs de la Maison de Bavière dans leurs Etats & Dignités. Ce n'étoit pas, de sa part, indifférence à l'égard de ces Princes, elle étoit très-sensible à leurs avantages, & jugeoit son honneur intéressé à les protéger; mais elle croyoit que les esprits seroient moins aigris, quand de toutes parts on seroit convenu de s'assembler pour traiter de bon-

ne foi la paix générale; que les deux Electeurs trouveroient des amis, & les feroient agir utilement; & que la réunion étant prochaine, il seroit plus facile de proposer & de faire agréer les expédiens capables d'aplanir les difficultés que l'animosité de parti entretenoit & augmentoit pendant la continuation de la guerre.

Sa Majesté confirma l'ordre qu'elle avoit donné, d'insister sur la restitution d'Exilles & de Fenestrelles, qu'elle demandoit au Duc de Savoye.

Elle refusa d'acquiescer à la demande que les Hollandois avoient faite de Tournay, Condé & Maubeuge, pour la sûreté de leur Barrière. Et pour faire cesser la répétition de ces instances déplaisantes, le Roi permit au Président Rouillé d'offrir Furnes avec ses dépendances, les fortifications de cette Place étant auparavant rasées. Il pouvoit même la céder fortifiée, si cette condescendance suffisoit pour faire cesser toute autre demande de la part des Hollandois, & les contenter sur l'article de la Barrière. Furnes fortifié étoit cependant très-utile à conserver pour la sûreté de Dunkerque; & son territoire aussi abondant que celui des Châtelonies d'Ypres & de Menin, produisoit un revenu très-considérable.

Il n'y avoit pas lieu de faire attention aux discours que Van der Dussen avoit tenus au sujet de la députation que ses Maîtres se proposoient de faire en Angleterre, pour infor-

mer la Princesse Anne des intentions du Roi pour avancer la paix. Le Duc de Marlborough en avoit été parfaitement instruit avant que de passer à Londres. Il étoit cependant inutile de s'opposer à ce que les Etats-Généraux jugeroient à propos, & l'envoi d'un Député de leur part en Angleterre, étoit absolument indifférent à Sa Majesté.

Mais il n'étoit pas indifférent pour son service, de donner, en cas de cette mission, l'Ecrit que Van der Duffen avoit demandé par avance au Président Rouillé. Ces sortes d'Ecrits multipliés, multiplioient aussi les embarras; & les Députés de Hollande avoient mauvaise grace d'exiger tant d'éclaircissements, tant de sûretés redoublées, quand ils ne donnoient pas même de pouvoir aux Députés qu'ils avoient choisis pour traiter de la paix.

Les ordres du Roi finissoient en répétant bien clairement celui de ne rien omettre de la part de Rouillé, pour établir son séjour dans quelque Ville de Hollande, afin d'entretenir toujours la négociation, le Roi jugeant nécessaire de la continuer & de maintenir les conférences jusqu'à ce qu'elles pussent conduire à la paix. Ce séjour pouvoit lui ouvrir les moyens de faire connoître aux vrais Républicains zélés pour le bien de leur Patrie, toutes les avances que le Roi faisoit pour la paix, dont apparemment les partisans de la guerre ne leur donnoient pas connoissance, & leur cachotent pareillement les

les conditions avantageuses & peu attendues que Sa Majesté offroit à la République, & pour son commerce, & pour dissiper de sa part tout sujet d'allarmes.

Les amis & ennemis de la France furent également allarmés au premier bruit des conférences. Les uns craignoient d'être abandonnés & sacrifiés aux besoins pressans du Royaume, les autres appréhendoient une division prochaine entre les principales Puissances dont la Ligue étoit composée.

Quelques Villes de la domination du Roi furent effrayées des bruits répandus, qu'elles passeroient bientôt sous la domination des ennemis. La Ville de Thionville entr'autres, allarmée de ce qu'on disoit que le Roi la cédoit au Duc de Lorraine, écrivit que se jettant aux pieds de Sa Majesté, elle la supplioit de ne pas obliger des Sujets fidèles à reconnoître un autre Maître.

D'autre part les Ministres résidens à La Haye de la part des Princes de l'Empire, élevèrent leurs plaintes sitôt qu'ils furent qu'il s'étoit tenu des conférences pour y parler de paix. Ils déclarèrent que leurs Maîtres ne consentiroient jamais à traiter, si la France n'offroit pour préliminaires le parfait rétablissement du Traité de Munster. Le Prince Eugène alors à Bruxelles, parloit comme eux. Il y ajoûtoit les menaces de porter la désolation dans le sein de la France, dès l'ouverture de la campagne.

Cadogan, le confident & regardé comme le bras droit de Marlborough, enchérissoit encore sur les plaintes & les menaces des Allemands. Il se plaignit de la part de l'Angleterre au Pensionnaire, & prétendit que Rouillé s'étoit vanté d'être déjà d'accord avec les Etats-Généraux. Cadogan souffla le feu, excitant ce qu'il y avoit de Ministres Etrangers à La Haye, à veiller attentivement & à s'opposer à l'ouverture de toute conférence. Enfin rien ne fut oublié de la part des partisans de la guerre pour allumer plus que jamais son flambeau, regardant comme un malheur, si la négociation de la paix demeuroid entre les mains des Hollandois, & si devenus maîtres de la conduire, ils cessoient de dépendre des deux Généraux intéressés l'un & l'autre à la traverser.

Cependant les conférences recommencèrent aussitôt que le Président Rouillé eut averti Buys & Van der Dussen, ainsi qu'ils en étoient convenus en se séparant, qu'il avoit reçu les réponses du Roi. Ces deux Députés le prièrent de se rendre à Woerden.

Il ne manqua pas de s'y trouver le 12 Avril. Il y reçut un billet de Van der Dussen, contenant que son collègue & lui jugeoient à propos de ne pas aller jusqu'à la Ville, dans la crainte d'être découverts; qu'ils le prioient pour conserver encore le reste du secret des conférences, de faire une lieue de chemin, & qu'ils l'attendoient dans un Yacht sur le canal. Il s'y rendit;

la fatisfaction de se revoir parut égale de part & d'autre, & dans ce même lieu ils eurent ensemble quatre conférences.

Le Président Rouillé ménagea ses pouvoirs, & fit valoir prudemment la complaisance que le Roi vouloit bien avoir, de se désister, pour le bien de la paix, de la proposition faite au nom de Sa Majesté, d'ajouter la Sardaigne au dédommagement demandé pour le Roi son petit-fils. Ce désistement ne fit nulle impression sur les Députés. Rouillé y joignit l'abandon des Places de Toscane en faveur de la Maison d'Autriche.

Les Députés ne furent pas plus touchés de cette augmentation. Leur objet principal étoit toujours de fortifier cette Barrière, qu'ils croyoient ne pouvoir être jamais assez sûre ni assez étendue. Elle étoit dans leur esprit un rempart absolument nécessaire pour arrêter les entreprises de la France. Ils vouloient conserver l'importante Ville de Lille, conquise la campagne précédente par les armées confédérées.

Le Président Rouillé avoit ordre d'insister sur la restitution de cette Ville capitale de la Flandre Françoise, fortifiée considérablement, & enrichie depuis qu'elle étoit sous la domination de Sa Majesté. Il ne lui étoit pas permis de se relâcher sur un article si essentiel, & la paix ne pouvoit être faite, si Lille, avec ses dépendances, n'étoit rendue à la France.

Il offrit fuisant le pouvoir qu'il en avoit reçu en dernier lieu, un équivalent pour obtenir cette restitution. Il propofa donc de céder Furnes, avec fes dépendances, les fortifications démolies.

Ces offres faites, il demanda que les conditions préliminaires fuflent réduites aux feuls articles contenus dans l'Écrit de Van der Duffen, fondement des conférences. Le tems de cette dernière fut employé à contester fur ces différentes matières.

Buys fe piquoit d'éloquence. Il en fit ufage dans la deuxième conférence, & pendant qu'elle dura, on lui laiffa le plaifir de combattre & de rejeter les propofitions de Rouillé.

Il fe retira au village de Bodegrave. La mémoire des François y étoit très-defagréablement confervée. Des Députés fe logèrent dans une maifon aux environs, & vinrent le lendemain le prendre & le mener à leur Yacht.

La troifième conférence y fut tenue. On y convint d'énoncer dans les préliminaires la ceflion de l'Espagne, enforte qu'elle comprendroit toutes les parties de cette Monarchie, à l'exception des Royaumes de Naples & de Sicile, fans fpecifier en particulier chacun des autres États.

Le Préfident Rouillé avoit propofé d'admettre Ménager aux conférences, pour examiner avec lui quelles étoient les exceptions au Tarif de 1664, qu'il prétendoit être

être avantageuses au commerce réciproque de la France & de la Hollande. Les Députés refusèrent de l'écouter. Il viendra, dirent-ils, entêté de son idée; & sans entrer dans les vues générales, il ne songera qu'à la soutenir, au risque de faire échouer l'affaire principale. Ils déclarèrent nettement que la République de Hollande n'accepteroit aucune proposition à son préjudice; que si le projet dont il s'agissoit, étoit véritablement avantageux pour elle, s'il étoit utile au bien réciproque du commerce, Ménager pourroit en dresser un Mémoire & l'envoyer; que l'Etat n'avoit pas besoin que personne vînt l'éclairer sur son propre intérêt; qu'un Mémoire introduiroit les pensées de l'Auteur, aussi clairement que s'il venoit lui-même les expliquer.

L'article de la Barrière, le plus sensible de tous aux Hollandois, anima la conversation. Buys s'étoit attribué la parole, & suscitoit plus de difficultés qu'il ne vouloit en applanir. Souvent il parloit indiscretement. Son collègue gardoit le silence. Buys avança, & soutint que le moindre fruit que sa République pouvoit recueillir des succès passés & à venir de ses armées, étoit d'établir une Barrière si forte, que désormais le Pays de sa domination se vît à l'abri des insultes de la France. Il ajoûta que le Roi devoit être moins sensible à la perte des Places qu'il céderoit, que reconnoissant de la conservation que la paix lui assureroit du  
res-

reste de ses conquêtes. Sa Majesté, selon lui, en auroit l'obligation entière aux Provinces Unies; & si plusieurs personnages du Gouvernement en étoient crus, au lieu de chercher les moyens de favoriser la France, elles appuyeroient le projet unanimement formé par les Alliés, de la réduire au Traité des Pyrenées. Il prétendoit aussi faire valoir la modération de ses Maîtres, dans le tems même qu'ils étoient le plus enivrés des avantages inespérés de la Ligue, qu'ils croyoient déjà voir incessamment ses armées aux portes de Paris, & que les partisans de la guerre ne cessent de crier & de persuader à des Peuples aveuglés par les succès, que le moment étoit arrivé d'imposer au Roi les conditions les plus dures.

Le Président Rouillé crut démêler au travers de l'abondance des paroles animées de Buys, que la cession de Furnes fortifié pourroit entrer en quelque compensation. Il jugea cependant que le moment n'étoit pas encore venu de s'en expliquer.

On passa donc au dédommagement à donner au Roi d'Espagne. Les Députés avouèrent, que sans l'aveu de l'Angleterre ils ne pouvoient promettre que les Royaumes de Naples & de Sicile seroient laissés à ce Prince. Que ce seroit beaucoup si les Anglois consentoient à lui laisser le seul Royaume de Naples. Ainsi les Hollandois servilement soumis à l'Angleterre, remettoient à sa décision, & à celle de l'Empereur, une  
con-

condition essentielle de la paix, par conséquent la laissoient incertaine, dans un tems où le Roi faisoit l'honneur à leur République de s'adresser à elle pour faciliter le rétablissement de la paix générale.

Les Députés dirent qu'ils feroient à leurs Supérieurs le rapport de la demande faite pour le dédommagement du Roi d'Espagne.

Celle de rétablir le Traité de Munster en son entier, fut renouvelée de leur part en faveur de l'Empereur & de l'Empire. Ce n'étoit cependant qu'un simple office, & les Députés convinrent que leurs Maîtres n'étoient nullement engagés à proposer, encore moins à soutenir une idée si capable de rompre toute négociation.

Ils demandèrent que le Roi voulût bien user de termes plus affirmatifs que ceux dont il s'étoit servi, en consentant de reconnoître l'ordre à la succession d'Angleterre, tel que les Actes du Parlement l'avoient établi en faveur de la Ligne Protestante; insistant en même tems sur la nécessité d'obliger le Roi Jaques à sortir de France. Ils qualifioient toutes leurs demandes de conditions essentielles, sans lesquelles la paix ne se pouvoit faire; & prétendoient qu'elle seroit impossible, tant que ce Prince feroit son séjour dans le Royaume; que la sûreté d'Angleterre, ainsi que celle de la Hollande, dépendoient de sa sortie; que les démarches de l'un & l'autre Etat seroient uniformes, & ne démentiroient pas leur étroite

te union; que le seul adoucissement à la dureté de cet article, seroit de n'en pas faire une condition expresse du Traité, mais de s'en rapporter à ce que le Roi jugeroit à propos de faire pour l'accomplir.

La réponse de Sa Majesté, sur l'article du Roi de Portugal, les satisfit.

Comme elle consentoit à reconnoître l'Electeur de Brandebourg en la qualité qu'il s'étoit donnée de Roi de Prusse, ils demandèrent qu'elle voulût bien ajoûter en termes exprès, qu'elle le laisseroit jouir paisiblement des Comtés de Neufchâtel & de Valengin, sans préjudice des droits des prétendants.

Ils n'avoient, dirent-ils, aucun pouvoir sur l'article d'Exilles & de Fenestrelles.

La dernière de leurs demandes fut en faveur du Duc d'Hanovre; & suivant leur usage, ils prétendirent comme condition préliminaire & essentielle à la paix, que le Roi promît de reconnoître le neuvième Electorat, érigé quelques années auparavant en faveur de ce Prince. Pour l'obtenir, ils offrirent de comprendre aussi dans les préliminaires, les intérêts des deux Electeurs de Cologne & de Bavière, & s'avancèrent jusqu'à dire, que puisque les ennemis du Roi y comprennoient leurs Alliés, Sa Majesté n'avoit pas moins de droit d'y comprendre aussi les siens. Cette offre fut accompagnée de protestations de leur part, du désir que la République avoit très-fin-  
cé.

cérement d'aider les deux Electeurs de ses plus pressans offices. Ils ajoutèrent qu'ils espéroient que Sa Majesté lui tiendroit compte de sa bonne volonté, & de ses démarches en faveur de ces Princes.

Rouillé avoit eu le loisir de connoître le peu de poids de telles paroles. Il ne laissa pas ignorer aux Députés, que la promesse de simples offices en faveur de la Maison de Bavière, n'étoit pas une satisfaction assez complete pour engager le Roi à favoir beaucoup de gré à leurs Maîtres de leurs intentions.

La quatrième conférence tenue le 4 Avril, fut employée seulement à récapituler ce qui s'étoit dit de part & d'autre dans les trois précédentes.

Les conditions que le Roi consentoit d'accorder aux Hollandois, soit pour leur commerce, soit pour la sûreté de la Barrière, étoient pour eux si avantageuses, si supérieures à ce qu'ils pouvoient espérer de leur union avec tant de Princes ligués contre la France, qu'il y avoit lieu de croire qu'une République prudente ne laisseroit pas perdre une occasion si favorable d'obtenir pleinement ce qu'elle pouvoit désirer. Rouillé jugeoit cependant qu'elle ne seroit pas contente encore de tant de condescendance, & qu'elle n'abandonneroit pas la demande de Tournay & de Condé, principalement si le Roi persistoit à prétendre que la Ville

de Lille lui fût rendue, avec sa Châtellenie & ses dépendances.

Les Députés Hollandois employés aux conférences. n'avoient pas montré un caractère facile à manier, & propre à fournir des expédiens pour applanir les difficultés. Buys sembloit en être le père, Van der Duffen gardoit le silence, & lorsqu'il se croyoit obligé de le rompre, il ne parloit que pour appuyer les hauteurs de son collègue, soutenir ses demandes injustes, & fortifier ses refus. Tous deux, quand les bonnes raisons ou les prétextes manquoient, s'échappoient en déclarant que leurs pouvoirs n'étoient pas suffisans, ou bien qu'ils n'étoient pas instruits des intentions de leurs Alliés.

Tout Négociateur souhaite & espère de réussir. Rouillé le désiroit avec raison, & s'en flattoit sans apparence. Son espérance étoit fondée sur la satisfaction que les Députés témoignoit de voir chez eux un Ministre du Roi, sur l'empressement qu'ils avoient d'être diligemment informés des réponses de Sa Majesté.

Ils demandoient au commencement que le secret des conférences fût exactement observé. Ils virent sans peine qu'il avoit pénétré, & que le public en avoit une pleine connoissance. Le détail en étoit cependant ignoré; les Députés en rendoient un compte direct au seul Pensionnaire, qui commu-  
ni-

niquoit ce qu'il jugeoit à propos à ceux du Gouvernement qu'il trouvoit bon d'en instruire, mais il n'en laissoit ignorer aucune circonstance au Duc de Marlborough.

Après la conférence du 4 Avril, Rouillé prit le parti de fixer son séjour à Bodegrave, village éloigné de La Haye de dix lieues seulement. Il choisit ce lieu de concert avec les Députés. Ils l'avoient laissé maître d'aller soit à Woerden, soit à Gouda, & témoigné de l'impatience de le revoir incessamment. Lorsqu'ils se séparèrent Van der Dussen lui tendit la main, sans que son collègue, un peu éloigné, l'apperçût. Il dit à Rouillé qu'il pouvoit lui donner de ses nouvelles à Gouda. C'étoit la seule fois que Van der Dussen eût parlé hors de la présence de Buys. La suite de la négociation fit voir que cette démonstration ne couvroit aucun mystère.

L'empressement que les deux Députés témoignent d'être promptement informés des résolutions & des réponses du Roi, avoit engagé Rouillé à leur demander un passeport des Etats pour le Courier qu'il enverroit à Sa Majesté. Ils s'excusèrent de le proposer, parce que ce seroit à l'assemblée de ces mêmes Etats qu'il seroit nécessaire de s'adresser, le secret par conséquent ne pourroit être gardé. Par cette raison ils lui conseilloyent de confier ses dépêches à la poste ordinaire de La Haye. Ils l'assurèrent d'une entière sûreté, également pour ce qu'il

écriroit, & pour les lettres qu'il recevroit.

Après le départ des Députés, Pettekum, Résident du Duc de Holstein, se rendit à Bodegrave. Il y avoit déjà quelque tems, comme on l'a dit, qu'il s'étoit ingéré de lui-même à faire des propositions pour parvenir à la paix générale. Quoique la négociation fût conduite par une autre voie, il voulut suivre son objet, flatté de l'honneur & vraisemblablement du profit qu'il avoit lieu d'espérer, s'il pouvoit avoir part à cet important ouvrage. Le Président Rouillé n'apprit de lui rien de considérable. Pettekum écrivit en France au Ministre, dont il étoit connu, que le voyage qu'il avoit fait à Bodegrave, n'étoit pas à l'insu, mais du consentement du Pensionnaire, affligé du rapport que les Députés avoient fait des dernières conférences, & des bornes que Sa Majesté donnoit à ses nouvelles offres, qu'elle réduisoit à céder Furnes les fortifications démolies, qu'il commençoit à douter qu'elle voulût la paix bien sincèrement.

Heinsius étoit à ménager non seulement par son crédit dans la République, par la confiance qu'il s'étoit acquise auprès des Alliés, mais encore par la droiture de ses intentions, sa bonne-foi, & le désir de voir la paix solidement rétablie, si l'on en vouloit croire celui qu'il avoit chargé de parler de sa part. Il conseilloit de presser la négociation; de ne pas, disoit-il, amuser le tapis, mais de parler net, & de faire des of-  
fres

fres telles que le Pensionnaire eût lieu de les faire valoir aux Alliés, déchaînés contre toute proposition de paix, & travaillant unanimement à persuader à l'Etat de renvoyer Rouillé incessamment.

Le Prince Eugène & le Duc de Marlborough étoient attendus à La Haye. En leur absence les Ministres d'un ordre inférieur animoient les Peuples à faire la guerre encore une campagne, & la France n'étoit pas même, selon eux, en état de la soutenir. Elle étoit, disoient-ils, aux abois; il falloit profiter de sa foiblesse, sans lui laisser le tems de respirer; craindre & empêcher qu'elle ne rétablît ses forces au point de faire trembler encore ses voisins. L'Envoyé de Lorraine secondoit le grand nombre des partisans de la guerre.

Marlborough contenta bientôt l'impatience qu'ils avoient de le voir à La Haye. Il y arriva parfaitement instruit de ce qui s'étoit passé dans les conférences. Il avoit consenti, avant que de s'embarquer pour l'Angleterre, à laisser le Président Rouillé en Hollande, persuadé que rien ne se feroit sans son aveu, & qu'il seroit maître de retarder & de rompre, comme il lui plairoit, le progrès de la négociation. Il auroit donc fait inutilement un personnage odieux en s'opposant ouvertement au repos général de l'Europe, qu'il dépendoit de lui d'empêcher secrètement.

Il jugea pour lors que le tems étoit venu

de rompre les conférences. Il ne s'étoit pas attendu aux facilités que le Roi apportoit à la paix. Elles lui donnèrent lieu de craindre l'effet de l'impression qu'elles devoient faire sur des Peuples fatigués d'une guerre longue & sanglante, dont la Maison d'Autriche & les deux Généraux retiroient tout l'avantage, pendant que son poids accabloit les Provinces - Unies.

Ces réflexions l'obligèrent à déclarer immédiatement après son arrivée à La Haye, que les conférences déplaïsoient infiniment à la Cour d'Angleterre ; qu'il avoit ordre de prier les Etats-Généraux de les rompre, & de renvoyer Rouillé, si la France se bornant aux seules offres qu'elle avoit faites, ne les étendoit pas en faveur de l'Empereur & de l'Angleterre.

Le Prince Eugène fit en même tems une déclaration pareille, & de-plus il demanda comme préliminaire indispensable, que la Monarchie d'Espagne fût totalement cédée à la Maison d'Autriche, sans la moindre distraction d'aucun Etat dépendant de cette Couronne, & encore le rétablissement pur & simple du Traité de Munster.

Au bruit des premières conférences le Marquis Delborgo, Envoyé du Duc de Savoie, avoit dépêché son Secrétaire pour en informer ce Prince. Il avoit présenté aux Etats-Généraux un Mémoire conçu en termes très-forts, leur demandant de n'entendre à aucune proposition de paix, sans

fans la participation du Duc son Maître.

Tant de mouvemens & de batteries contre la paix pouvoient rassurer le Duc de Marlborough, dont le crédit par lui-même étoit puissant dans les délibérations des Etats - Généraux.

Il n'étoit pas cependant sans inquiétude. Plus les offres du Roi étoient considérables, plus il craignoit l'impression qu'elles pouvoient faire, aussi bien que les réflexions des bons Républicains, sur le dangereux voisinage d'une Puissance dont l'agrandissement seroit quelque jour fatal aux Provinces-Unies. Il travailla donc à rendre suspectes ces mêmes offres, & se flatta de persuader qu'elles n'étoient pas sincères; qu'enfin Rouillé n'avoit été envoyé en Hollande que pour amuser les Alliés & les tromper.

Pour mieux établir cette défiance, il entreprit de la répandre par ce même Pettekum, qui s'honoroit de passer pour un Agent secret de la France.

Le Duc de Marlborough lui donna comme une vérité constante, ces idées malignes sur la commission de Rouillé, & peut-être réussit-il à lui persuader que l'état des conférences étoit une preuve évidente des secrètes intentions du Roi; & que les propositions faites de la part de Sa Majesté, pouvoient passer pour autant de marques du mépris qu'elle faisoit de l'Empereur & de l'Angleterre. Au-reste, disoit-il, la France se trompe, si elle croit faire la paix malgré

ces deux Puissances, & si elle se flatte que la Hollande puisse arracher par force leur consentement. Il faut pour obtenir la paix, que la satisfaction de tous les Alliés soit complète, Rouillé renvoyé, & les négociations secrètes interrompues.

Le Pensionnaire jugea pour-lors qu'il étoit tems de communiquer aux Etats de la Province de Hollande le secret des conférences, dont il ne les avoit pas encore informés. Il chargea les Députés des autres Provinces d'en faire part à leurs Supérieurs. Il étoit de son intérêt personnel de laisser croire qu'il désiroit la paix. Il rejetta toute la haine des difficultés sur l'opposition de l'Angleterre, & celle de Marlborough en particulier.

Un François de la R. P. R. réfugié en Hollande, nommé Amirault, vint alors d'Amsterdam où il étoit établi, trouver le Président Rouillé, & l'assura que toute la Province de Hollande, particulièrement la Ville d'Amsterdam, désiroit ardemment la paix; que Buys, Député aux conférences & premier Pensionnaire de cette ville, étoit méprisé de ses Citoyens; que toute la confiance étoit en La Bassécourt, second Pensionnaire, homme sage & pacifique.

L'opposition des Alliés à la paix, étoit cependant unanime, & si forte, que le Roi reconnoissant chaque jour, & ressentant la nécessité de mettre fin à la guerre, voulut encore flatter les Hollandois en leur accordant

dant de nouveaux avantages pour le commerce. Ainsi Sa Majesté permit au Président Rouillé de promettre qu'elle rétablirait en leur faveur le Tarif de 1664. sans restriction & sans exception d'aucune espèce de marchandises.

Quant à la Barrière, Rouillé devoit sans différer plus longtems, déclarer que Furnes seroit donné avec ses fortifications.

Elle lui permit de plus de céder Condé, si cette condition dure étoit indispensable. Le Roi connoissoit parfaitement que la sûreté de son Royaume du côté des Pays-Bas, demandoit que Sa Majesté conservât Condé & Tournay. Qu'elle ne devoit pas être moins attentive à garder une Barrière, que les Etats-Généraux étoient ardens à la demander, sous prétexte de la sûreté de leur Etat; mais la nécessité de faire la paix étoit une raison encore plus pressante, & dans les circonstances présentes, c'étoit beaucoup faire que de conserver Tournay en sacrifiant Condé.

La bonne-foi, fondement des négociations heureuses, étoit peu observée de la part des Hollandois. Les conférences avoient été établies à condition que les articles préliminaires qu'ils avoient demandés, seroient la base du Traité. Le Roi l'avoit accordé.

Sa Majesté avoit de plus consenti aux demandes faites pour l'avantage du commerce des sujets de la République.

Ses Députés, à chaque conférence, formoient quelque nouvelle demande, sous

prétexte de la Barrière. A chaque réponse du Roi, ils obtenoient quelque cession nouvelle. Eux au-contraire rejettoient toute proposition convenable & nécessaire pour avancer la paix. Envain Rouillé les exhortoit à persuader à leurs Alliés de finir une guerre longue, & onéreuse à toutes les Parties; de leur déclarer qu'en cas de refus, la République les abandonneroit & songeroit à son propre intérêt; les Députés ne laissoient attendre de sa part que des offices vagues & impuissans.

Le Roi promettoit que la Couronne d'Espagne seroit cédée à la Maison d'Autriche, avec les Etats en dépendans; les Royaumes de Naples & de Sicile en étoient seuls exceptés & réservés pour dédommager foiblement le Roi d'Espagne, à peine les Hollandois vouloient-ils promettre des offices généraux pour faire admettre une proposition si modérée.

Sa Majesté avoit permis au Président Rouillé de confier le secret de ses intentions aux deux Députés, quoiqu'ils n'eussent produit aucun pouvoir de leurs Maîtres pour traiter. Ils n'avoient pas songé à réparer ce défaut essentiel depuis qu'il n'y avoit plus de mystère aux conférences, ni de raison pour les tenir secrètes. Ce n'étoit que par le bruit public qu'on savoit que le Pensionnaire avoit enfin donné part à l'Etat des offres faites par Sa Majesté, si avantageuses pour les Hollandois, que l'opinion commune

ne

ne étoit que le mieux feroit de les envoyer directement au Président de femaine, obligé par les loix de l'Etat à rendre compte des Mémoires qu'il reçoit pendant son exercice. Il étoit vraisemblable que la passion des Anglois n'auroit pas eu en ce cas assez de pouvoir en Hollande, pour l'emporter sur l'intérêt de la République.

Malgré tant de sujets que Sa Majesté avoit de se plaindre de la conduite irrégulière du Gouvernement de Hollande, elle avoit bien voulu que la voie des conférences ne fût pas encore interrompue, quoique persuadée qu'il eût été plus utile que les amis de la paix & du bien de leur Pays eussent été parfaitement instruits des conditions qu'elle vouloit bien accorder pour l'un & pour l'autre. Ils auroient apparemment fait des réflexions sérieuses sur le changement que peuvent apporter les événemens de la guerre, tellement incertains que la République perdrait peut-être en une journée tous les avantages que le Roi lui avoit accordés pour la paix, par conséquent le fruit de tant de dépenses faites jusqu'alors pour le seul intérêt de l'agrandissement de ses Alliés.

Si ces réflexions étoient encore assez puissantes pour persuader aux Hollandois de prévenir l'ouverture imminente de la campagne, & de proposer une suspension d'armes, si la paix ne pouvoit se conclure, le Président Rouillé avoit pouvoir non seulement  
d'y

d'y consentir, mais même de la proposer, pour donner le tems de traiter à loisir & sans craindre les variations que le sort des armes pouvoit apporter aux conditions accordées.

Pour en faire une énumération nouvelle, le Roi promettoit aux Hollandois de rétablir le Traité de commerce fait à Ryswick.

De les faire jouir du Tarif de 1669, sauf à convenir de gré à gré des exceptions à faire pour le bien réciproque du commerce entre la France & les Provinces-Unies.

Quant à la Barrière, Sa Majesté cédoit Ypres & sa Châtellenie, Menin avec ses dépendances, Furnes fortifié & ses dépendances.

Elle permit de-plus au Président Rouillé d'ajouter encore à tant de Places données au bien de la paix, Condé, même Maubeuge, si ces nouvelles cessions jointes à tant d'autres, produisoient une heureuse conclusion, & conservoient Tournay sous la domination de la France.

Les conditions pour la Maison d'Autriche étoient de lui laisser la Monarchie d'Espagne & les Etats dépendans de cette Couronne, réservant seulement les Royaumes de Naples & de Sicile pour dédommager le Roi Philippe.

La demande d'interpréter & de restreindre le Traité de Munster étoit insoutenable; la proposition même de le rétablir étoit inutile, puisque ce Traité servant de base à ceux  
de

de Nimégué & de Ryswick, étoit censé rétabli lorsqu'il n'étoit pas dérogé à ces deux derniers, que la paix confirmeroit.

La proposition de laisser l'Electeur de Brandebourg jouir tranquillement des Comtés de Neufchâtel & de Valengin, sans préjudice du droit des prétendans, étoit acceptée.

Celle de laisser Exilles & Fenestrelles au Duc de Savoye, faisoit avec raison beaucoup de peine à Sa Majesté, ses ennemis voulant l'obliger à récompenser l'infidélité de ce Prince, dans le tems qu'ils n'écoutoient pas seulement les justes demandes des Electeurs de Cologne & de Bavière, ses Alliés fidèles, & que les Hollandois n'osoient interposer que de simples offices pour le rétablissement de ces deux Princes dans leurs Dignités.

Le Roi renouvela les ordres précis déjà donnés au Président Rouillé, d'insister fortement sur le rétablissement parfait des Electeurs, aussi-bien que sur la restitution totale des meubles, pierreries, & généralement de tous les effets qui leur avoient été enlevés pendant la guerre.

Quant à l'Angleterre, Sa Majesté offroit de rétablir le Traité de paix qu'elle avoit conclu avec cette Couronne à Ryswick. Elle promettoit de ne troubler directement ni indirectement le repos de la Grande-Bretagne, non plus que la disposition faite par Acte du Parlement pour établir l'ordre de succession aux trois Royaumes.

Elle voulut que sur cet article, Rouillé  
fût

fût des deux Députés, quels seroient les termes dont leurs Maîtres useroient pour s'engager à maintenir cette forme de succession établie, contre toute justice, par les Actes du Parlement d'Angleterre. Car enfin rien ne paroissoit moins solide & moins stable qu'un pareil règlement. L'inconstance & la légéreté de la Nation Angloise sont connues. Elle change souvent d'idée. Un Parlement détruit, selon les conjonctures, ce qu'un autre avoit précédemment jugé nécessaire au bien du Royaume. Il étoit à propos de savoir ce que feroient les Hollandois, si la Nation Angloise changeant quelque jour de maximes, refusoit de reconnoître pour son Roi un Prince d'Allemagne, reconnu pour héritier présomptif de la Couronne par les Actes du Parlement; & si pour soutenir son droit, la Hollande s'embarasseroit d'envoyer & de transporter ses troupes en Angleterre.

La répugnance du Roi étoit extrême à s'obliger de faire sortir de France le Roi Jacques. Le Président Rouillé eut ordre d'employer encore toutes les fortes raisons que le Roi lui fournit pour combattre cette demande odieuse. Elle promit de ne l'aider d'aucun secours après la conclusion de la paix; & voulut que Rouillé, parlant comme de lui-même aux Députés, essayât de savoir si leurs Maîtres donneroient à ce Prince infortuné un azile sûr à La Have, & de quelle manière il y seroit pourvu à sa subsistance.

Enfin, elle jugea qu'il pouvoit convenir à

à son service que Rouillé obtint des passeports des Etats pour la sûreté des Couriers qu'il dépêcheroit. Qu'il envoyât même de ces passeports pour en faire usage, si l'état des affaires demandoit que le Roi voulût dépêcher quelqu'un pour lui porter un ordre verbal.

Sa Majesté n'avoit pas regardé comme une démonstration purement indifférente, celle que Van der Dussen avoit faite en sortant de la dernière conférence. Tout est à remarquer dans un Pays où l'on croit qu'il est permis de recevoir, sans se deshonor, la récompense d'un important service. Il étoit à propos de pénétrer si le second Député de Hollande avoit eu véritablement cette pensée. Le Roi permettoit en ce cas à Rouillé, non seulement de flatter ses espérances, mais encore de l'assurer de la récompense, s'il pouvoit porter sa République à se séparer de ses Alliés, à faire une paix particulière, & convenir d'une suspension d'armes jusqu'à ce que la paix devînt générale.

Plusieurs raisons pressantes obligeoient les Hollandois à le désirer. Le poids de la guerre devenoit tous les jours plus pesant pour eux, l'argent plus rare, le crédit de l'Etat étoit épuisé, & les fonds de la guerre très-difficiles à trouver. Cette situation embarrassante ne se pouvoit déguiser. D'un côté l'embarras de continuer la guerre étoit grand, d'un autre côté le Roi apportoit à la paix des facilités inespérées. On eût dit que le  
choix

choix de l'un ou de l'autre parti étoit aisé à faire. Ceux-mêmes qui désiroient de prolonger la guerre, n'osoient l'avouer, & se portoient pour pacifiques. Ils disoient, avec les vrais Républicains, que les Anglois avoient pris un tel empire sur le gouvernement de l'Etat, que leurs décisions étoient des loix, & qu'ils n'avoient d'objet que de porter les choses à la dernière extrémité.

Van der Duffen proposa une entrevue secrète, dans sa Maison de campagne, au Président Rouillé. Il lui fit la peinture de la situation de la République. Il ajoûta pour le mieux persuader de sa sincérité, qu'il lui révéleroit un secret important; & tout de suite il lui dit, que le Pensionnaire avoit à la Cour de France des correspondans fidèles & bien informés, qui l'instruisoient bien régulièrement des plus secrètes délibérations du Conseil, des expéditions qui se faisoient dans les Bureaux des Ministres, aussi-bien que dans le Cabinet du Comte de Bergheick. Le Pensionnaire, dit-il, fait le contenu des dépêches que vous avez écrites depuis que vous êtes en Hollande, le portrait que vous avez fait des deux Députés choisis pour traiter avec vous. On fait à Turin ce qui a été proposé & dit de part & d'autre au sujet des Royaumes de Naples & de Sicile. Comment voulez-vous que la négociation réussisse, lorsque tant de Puissances intéressées à la traverser, sont instruites jusqu'aux moindres circonstances du compte que vous en

ren-

rendez, & des ordres que vous recevez.

Van der Duffen parloit peut-être de bonne foi, peut-être aussi cette confiance étoit-elle un artifice pour engager Rouillé à lui découvrir l'étendue de ses pouvoirs, & à se rendre plus facile qu'il ne s'étoit montré jusqu'alors.

Jusqu'aux Gazettes à la main, continua Van der Duffen, tout découvre l'état de la France, la misère affreuse de ses Provinces, il n'est plus tems de biaiser, le salut du Royaume dépend de la paix, & d'une paix prompte, qui prévienne l'ouverture de la campagne. S'il est permis aux armées d'agir, les prétentions des Alliés n'auront plus de bornes. Envain les bons Républicains gémiront des malheurs de la France; ils ne feront plus maîtres de les arrêter, comme il conviendrait peut-être à l'intérêt de l'Etat. Ils connoissent parfaitement & voient avec douleur l'avantage que les Anglois prennent sur la République; la France seule pourroit la secourir en cas d'une rupture presque inévitable entre les deux Nations; ainsi les bien intentionnés voudroient la ménager & la préserver de sa ruine.

Cette exposition faite, Van der Duffen conclut de son discours, que le parti des pacifiques, favorable à la France, étant le plus foible en Hollande, elle devoit le mettre en état de gagner la supériorité. Il y avoit, selon lui, deux moyens principaux d'y parvenir; l'un d'accorder à la République les

avantages demandés pour son commerce, l'autre la sûreté de la Barrière.

A l'égard du commerce, il n'y avoit rien à retrancher aux demandes déjà faites par les Députés. Quant à la Barrière, il convint que l'intérêt des Etats - Généraux devoit les porter à réduire leurs prétentions. Que les bons Républicains étoient assez persuadés que l'entretien d'un grand nombre de garnisons n'étoit déjà que trop onéreux à l'Etat; mais il falloit que la négociation plût à tous les membres; & le seul moyen de la faire agréer unanimement, étoit de la suivre sur le pied qu'elle avoit été proposée.

Engageons, dit-il, les conférences publiques. On trouvera peut-être dans la suite d'une négociation générale, les expédiens convenables pour modérer les demandes faites au sujet de la Barrière. C'est aussi dans la vue de faciliter l'ouverture de ces conférences, que les bien intentionnés désirent que la satisfaction des Alliés soit comprise dans les préliminaires. Ne traitez pas de dureté de la part des pacifiques, la voie qu'ils vous ouvrent pour parvenir à la paix. S'ils tenoient une conduite différente, ils seroient non seulement soupçonnés, mais accusés de favoriser la France, & de précipiter la paix à la veille d'une campagne dont la République & ses Alliés doivent attendre les plus grands avantages.

C'est ainsi que Van der Dussen essayoit de gagner la confiance du Président Rouillé, & de

de l'engager non seulement à lui découvrir le fond de ses pouvoirs, mais encore à lui favoir bon gré de ce qui s'étoit passé jusqu'alors dans les conférences, même du peu de bonne-foi que son collègue & lui avoient fait paroître & dans leur defaveu, & dans leurs demandes.

Il voulut persuader au Sieur Rouillé, que le Pensionnaire étant le premier mobile de la paix, employoit au succès de ce grand ouvrage tous ceux dont il connoissoit les bonnes intentions, & qu'il croyoit capables d'aider les siennes. Qu'il étoit donc nécessaire que le Roi lui mît en main des armes suffisantes pour imposer silence aux partisans de la guerre; qu'alors la fermeté ne lui manqueroit pas. Van der Dussen assura qu'on devoit aussi compter sur la sienne, & sur les conseils salutaires qu'il donnoit à ce Ministre, dont il prétendoit avoir la confiance.

Après cette entrevue, Pettekum vint à Bodegrave presser le Président Rouillé de ne pas perdre un moment pour finir son ouvrage. Il lui dit qu'il falloit absolument accorder à la République, sans le moindre délai, toutes les demandes que ses Députés avoient faites; que c'étoit le seul moyen de faciliter les vues du Pensionnaire, tendantes toutes à la paix. Que plus Rouillé différeroit, plus il donneroit de poids aux manœuvres du Prince Eugène & du Duc de Marlborough; que le premier étoit allé à Amsterdam à dessein de séduire le Gouvernement de cette

ville inclinée à la paix. Que Marlborough infistoit au nom de l'Angleterre, sur toutes les conditions demandées, sans admettre la moindre restriction.

Pettekum avoit peut-être bonne intention, & disoit ce qu'il pensoit; peut-être aussi vouloit-il se faire un mérite en Hollande & auprès des Alliés de cette République.

Quoi qu'il en soit, les ordres du Roi étant arrivés pendant qu'il étoit à Bodegrave, le Président Rouillé le chargea de le dire au Pensionnaire, & de lui proposer qu'on reprît les conférences le 21 Avril.

Les deux Députés se rendirent le même jour à Bodegrave, & dirent à Rouillé qu'ils venoient savoir ce qu'il avoit de-nouveau à leur communiquer. Il les pria de l'instruire auparavant de l'usage qu'ils avoient fait de ses dernières propositions, de l'effet qu'elles avoient produit, & de ce qu'il devoit attendre des dispositions de leurs Maîtres. Explication nécessaire, puisqu'il n'avoit reçu jusqu'alors que de foibles promesses d'offices vagues de la part de la République, en échange des assurances solides & réelles qu'il avoit données au nom du Roi.

Les Députés répondirent par une simple répétition de ce qu'ils avoient dit dans les conférences précédentes, pour justifier la bonne-foi de leurs Maîtres, & prouver qu'ils ne pouvoient offrir que leurs offices, encore étoit-il nécessaire que le Roi mât la Répu-  
bli-

blique en état de se faire écouter, non seulement de ses Alliés, mais de ses propres Membres, dont le nombre de ceux qui s'opposoient à la paix, étoit infiniment supérieur à celui de quelques bien intentionnés admis aux affaires secrètes, qui la désiroient sincèrement. Mais que la bonne volonté des pacifiques seroit inutile, tant que le Roi ne leur donneroit pas le moyen de faire valoir leur avis comme le plus conforme au bien de l'Etat.

Les Députés témoignèrent qu'ils étoient affligés du peu d'ouverture de Sa Majesté, dans un tems critique où l'intérêt de la France la pressoit de ménager les momens qu'elle perdoit, pendant que le Prince Eugène & Marlborough, les Ministres des Alliés en Hollande, employoient utilement tous les instans à traverser toute négociation de paix.

Les Députés se plainquirent encore à Rouillé, de la défiance que lui-même témoignoit de la droiture des Etats-Généraux, d'autant plus injustement que rien ne prouvoit plus évidemment leur sincérité que les démarches qu'ils faisoient pour terminer une guerre dont les événemens leur étoient si favorables, & que l'état de leurs affaires permettoit de continuer encore longtems.

Le Président Rouillé rappella toutes les facilités que le Roi avoit apportées à la paix, comme preuves incontestables & du désir que Sa Majesté avoit de la rétablir, & de la confiance qu'elle prenoit à la sincérité de

leurs Maîtres. A ces conditions il ajouta celles que Sa Majesté lui permettoit encore de leur accorder, savoir le Tarif de 1664. la cession de Furnes avec ses fortifications; & comme il vit que ces avantages ne produisoient aucun effet, il y joignit encore la promesse de céder Condé.

Il reserva le pouvoir qu'il avoit de céder Maubeuge, persuadé que la proposition n'en seroit pas plus heureuse. Les Députés lui donnèrent lieu de le croire, car ils répondirent sur l'offre de Condé, qu'apparemment il n'avoit pas rendu un compte exact & fidèle des dernières conférences, ou bien que Sa Majesté ne désiroit pas la paix, puisqu'elle offroit si peu pour la conclure, après que de leur part ils s'étoient expliqués non seulement comme les plus modérés des Alliés, mais encore des Membres de la République; qu'il étoit tems de mettre fin aux lenteurs d'une négociation infructueuse; que si elle étoit plus longtems prolongée, les partisans de la guerre, gens emportés, prendroient la supériorité sur les bien intentionnés, & ajouteroient aux conditions demandées le rétablissement du Traité des Pyrénées.

La conférence tenue le matin, finit après cette déclaration. Ils dînèrent ensemble, & pendant le repas les Députés réitérèrent souvent les protestations du désir qu'ils avoient de parvenir à l'heureuse conclusion d'une bonne paix, également souhaitée de ceux

ceux qui pensant comme eux, avoient partagé leurs peines, & les avoient aidés à faire modérer les conditions préliminaires au point où elles étoient enfin réduites. Ils prétendoient que la France leur fût gré de lui tendre la main pour la préserver de l'abîme où elle tomberoit, si elle laissoit perdre une occasion qu'elle ne trouveroit plus, à-moins que, contre toute apparence, le sort des armes ne vînt à changer.

Le dîner fini, tous trois rentrèrent en conférence. Les Députés Hollandois l'ouvrirent par la récapitulation de toutes les conditions nommées préliminaires, qu'ils demandoient comme absolument nécessaires à la paix. Ils déclarèrent qu'il ne suffisoit pas pour la sûreté de la Barrière, que le Roi consentît d'ajouter à ses offres Ypres, Menin & Condé, qu'il falloit encore y joindre Tournay & Maubeuge.

Qu'à l'égard des Alliés, l'Empereur & l'Empire vouloient que le Traité de Munster fût rétabli, qu'il étoit donc indispensable d'accorder cette condition.

Celle de laisser au Duc de Savoye généralement tout ce qu'il avoit occupé en Dauphiné, n'étoit pas moins essentielle à la paix. Les Hollandois s'honoroient & se faisoient une loi d'obtenir en faveur de leurs Alliés, tous les avantages que la République pouvoit leur procurer par une négociation dont ils s'étoient reposés sur elle. Il sembloit en même tems que ce fût un sujet de satisfac-

tion pour elle, de faire éprouver aux Alliés de la France, la douleur & le repentir des liaisons qu'ils avoient prises avec elle & avec l'Espagne; car enfin les Députés s'expliquèrent décisivement sur les intérêts des Electeurs de Cologne & de Bavière. Ils refusèrent de les comprendre dans ces mêmes préliminaires où pas un des Alliés de leurs Maîtres n'étoit oublié. Ils dirent de plus que si l'Electeur de Bavière étoit rétabli dans ses Etats, ce seroit à condition de laisser à l'Electeur Palatin le Haut-Palatinat, dont l'Empereur lui avoit donné l'investiture, & le premier rang dans le Collège Electoral. Qu'à l'égard de l'Electeur de Cologne, il seroit obligé de recevoir garnison Hollandoise dans la Citadelle de Liège, dans Huy & Bonn.

Ils protestèrent que jamais les Alliés ne consentiroient à laisser au Roi Philippe la moindre partie de la Monarchie d'Espagne, soit comme dédommagement, soit à quelque titre qu'elle fût demandée. Ils quittèrent alors le style & le personnage de Négociateurs, & comme revêtus de l'autorité des Consuls de l'ancienne Rome, ils prononcèrent que le sort des armes décideroit des conditions de la paix; ainsi que le Roi d'Espagne ne devoit pas se flatter d'obtenir le plus modique dédommagement de cette Monarchie; que les deux Electeurs ne seroient écoutés que dans une assemblée générale, lorsqu'il s'en feroit une pour la paix; que si ces Princes pouvoient alors obtenir

la restitution de leurs Etats, la grace ne leur en seroit accordée que par la protection de la Hollande & de l'Angleterre; & que le meilleur conseil à donner à l'un & à l'autre, étoit de se la concilier en ménageant avec soin ces deux Puissances.

Les Députés signifièrent à Rouillé que c'étoit leur dernier mot. Nous sommes bien fâchés, ajoûtèrent-ils, que vous ne l'ayez pas compris dès les premières conférences, ou bien que vous n'en ayez pas suffisamment instruit le Roi votre Maître.

Le Président Rouillé étonné de la hauteur & de la mauvaise foi des Négociateurs, autant que de la dureté nouvelle des conditions, dit qu'au-moins il regardoit la restitution de Lille & de sa Châtellenie comme accordée. Il est vrai, répondirent-ils, que vous l'avez toujours supposé, mais nous ne l'avons jamais pensé; vous avez mal interprété nos intentions. Nous vous avons laissé croire ce qu'il vous a plû. Lille, au commencement d'Avril, étoit encore en mauvais état; les François le savoient, nous avions lieu de craindre qu'ils n'eussent dessein d'en profiter; il étoit de la prudence de vous laisser croire qu'elle vous seroit rendue par la paix; vous vous en êtes flatté; Lille est présentement en sûreté, ne comptez plus sur la restitution.

Ils se savoient bon gré d'un pareil artifice; & ce fut à-peu-près du même ton, que lorsque Rouillé les fit souvenir qu'ils avoient

promis que les Etats-Généraux employeroient leurs offices pour conferver au Roi d'Espagne les deux Siciles, ils se recrièrent sur le terme de promis, comme supposant un engagement qu'ils nièrent, & prétendirent qu'ils avoient dit simplement que l'intention de la République étoit de contribuer, autant qu'il seroit possible, à conferver au Roi Philippe le titre de Roi dont il étoit revêtu. Ainsi la sincérité des Députés parut seulement dans l'aveu qu'ils firent de la supercherie dont ils avoient usé au sujet de la restitution de Lille. D'ailleurs ils ne se mirent pas en peine de justifier la différence énorme entre les préliminaires proposés par l'un d'eux comme fondement de la négociation, & les conditions maintenant exigées par les ennemis de la France, pour commencer à traiter de la paix.

Elle s'éloignoit à chaque conférence, & la seule ressource pour prévenir les nouveaux obstacles que les événemens de la guerre apporteroient encore à sa conclusion, auroit été de convenir, avant la campagne, d'une suspension d'armes. Le Président Rouillé vouloit en tenter la proposition, mais les Députés ne lui laissèrent pas la moindre ouverture pour en parler, & véritablement ils avoient moins de liberté dans cette conférence que dans les précédentes.

Le Prince Eugène, le Duc de Marlborough, les Ministres des Alliés, tous rassemblés à La Haye, avoient eu le tems d'agir.

gir. L'autorité des deux Généraux, la confiance que leurs succès inspiroient, les discours des Ministres subalternes augmentoient le désir presque général de continuer la guerre, & l'espérance de faire des conquêtes faciles sur un Royaume qu'on représentoit comme accablé de ses pertes.

Buys & Van der Dussen avant que de se rendre à la dernière conférence, avoient été obligés d'aller chez le Prince Eugène & chez le Duc de Marlborough. Il n'y avoit pas lieu de douter qu'ils n'eussent reçu de l'un & de l'autre des ordres peu favorables à la paix. Ils les avoient fidèlement exécutés.

Le Président Rouillé n'avoit que trop sujet de se plaindre non seulement de leurs variations & de leurs nouvelles demandes, mais encore du desaveu des points dont il paroissoit qu'on étoit convenu dans les conférences précédentes. Il chargea Pettekum de porter ses justes plaintes au Pensionnaire. Pour toute réponse ce Ministre dit qu'il ignoroit les expressions dont les Députés s'étoient servis. Que quant au fond, certainement ils n'avoient pas excédé leurs ordres; que même ils les avoient modérés, lorsqu'ils avoient vu que le Sieur Rouillé prenoit feu sur l'exposition qu'ils en avoient faite; qu'il s'y prenoit mal pour parvenir à la paix. Allez le trouver encore, dit-il à Pettekum; dites-lui de ma part, comme un conseil que je lui donne en ami, de ne pas chicaner sur la Barrière. Exhortez-le d'écrire au  
Roi

Roi son Maître, en termes bien précis; & s'il n'a pas d'instructions suffisantes, de lui demander instamment des pouvoirs plus amples; enfin de faire enforte que les Etats-Généraux soient contens.

Le Pensionnaire confirma généralement les décisions des Députés sur tous les autres articles. Il dit qu'ils avoient parlé conformément à leurs instructions.

Pettekum alla chez le Duc de Marlborough, & découvrit sans beaucoup de pénétration, qu'il étoit le premier mobile des discours tenus par le Pensionnaire. Toutefois Marlborough, suivant son caractère, protesta faussement qu'il désiroit la paix, & contribueroit de tout son pouvoir à son heureuse conclusion; que la France avoit tort de la retarder, que son intérêt étoit d'y concourir & d'accorder au-plutôt les conditions demandées. Pettekum répondit qu'elles étoient si dures, que vraisemblablement le Roi romproit plutôt la négociation, que de les admettre. Tant pis pour la France, reprit Marlborough; car la campagne une fois commencée, les choses iront plus loin que le Roi ne pense.

Pettekum partit pour Bodegrave, instruisit Rouillé de ce qu'il avoit fait & de ce qui lui avoit été dit. De retour à La Haye il vit encore Marlborough, & lui dit qu'il croyoit que le Roi rappelleroit Rouillé, si les Alliés persistoient à refuser la restitution de Lille à Sa Majesté, & les deux Siciles

pour

pour le dédommagement du Roi d'Espagne. Jamais, dit Marlborough, les Alliés ne se dédiront de leurs demandes préliminaires.

La veille de ce même jour il avoit conféré avec les Députés de l'Etat, & demandé que toute condition de paix fût rejetée, si la Monarchie d'Espagne n'étoit totalement restituée, & Dunkerque démoli.

C'est ce que Pettekum apprit du Pensionnaire. Ce Ministre lui dit en même tems, qu'il voyoit avec douleur la paix encore éloignée par les prétentions des Alliés; qu'il n'étoit pas moins touché du peu de sincérité qu'il attribuoit à la France, & de l'obstacle qu'elle mettoit elle-même à son propre bien, refusant de s'expliquer sur la Barrière, comme elle auroit dû le faire, pour engager les Etats-Généraux à désirer la paix, & se les rendre favorables.

Le Duc de Marlborough s'embarqua sur la fin du mois d'Avril pour l'Angleterre. Il répandit que des raisons particulières & personnelles l'obligeoient d'y retourner: il n'attendit pas même que le vent fût bon pour son passage.

L'opinion commune étoit que le principal motif de ce voyage, ne pouvoit être que le dessein formé de rompre toute négociation de paix. Car on ignoroit encore les mouvemens secrets de l'Angleterre: on disoit aussi que s'il ne réussissoit pas à rompre la négociation, il ramèneroit seulement avec lui quelques personnes affidées, & dans sa  
dé-

dépendance, qu'il laisseroit à La Haye, pour y traverser toute négociation, pendant le cours de la campagne.

Il n'y avoit plus lieu d'espérer aucun fruit des conférences tenues jusqu'alors en Hollande. Le Président Rouillé attendoit chaque jour l'ordre que le Roi lui enverroit de se retirer; & le seul service qu'il se crut encore en état de rendre à Sa Majesté, étoit de pénétrer, s'il étoit possible, la véritable cause de la conduite étonnante, & de l'Etat, & de ses Députés. Van der Duffen avoit affecté un désir ardent de la paix. Il étoit convenu avec le Comte de Bergheick du plan pour y parvenir, & de l'établissement des conférences. Il ne refusa pas celles que Rouillé lui demanda, & convint avec lui d'une entrevue secrète. Ils se virent donc encore. Van der Duffen attribua principalement aux Ministres du Duc de Savoye, dirigés par Marlborough, la prétention totale de la Monarchie d'Espagne, sans réserve en faveur du Roi Philippe.

Le parti modéré n'étoit plus le maître des délibérations. Le Pensionnaire, & les autres bien intentionnés pour la paix, étoient forcés de céder au torrent. Marlborough & le Prince Eugène dominoient, soutenus du grand nombre des partisans de la guerre. Malheur, dit Van der Duffen, qui ne seroit pas arrivé, si pendant qu'ils étoient absens de La Haye, les conditions demandées dans les premières conférences eussent été accordées.

dées. Le retour de l'un & de l'autre en Hollande avoient fortifié les cabales, & causé l'ordre que les Députés avoient reçu, de prétendre que toute la Monarchie d'Espagne fût cédée sans démembrement. S'ils avoient gardé le silence sur une condition si dure, ce n'étoit que par ménagement pour le Sieur Rouillé. Vous parûtes, lui dit Van der Dussen, si vif, si échauffé sur les réponses que nous vous fîmes sur d'autres articles, dont jusqu'alors nous avions parlé moins décisivement, que nous crûmes vous devoir épargner un nouveau sujet de vous irriter, & peut être avec raison. Nous l'avons avoué à nos Supérieurs, & nous en avons été blâmés.

Le Président Rouillé répondit qu'une telle variation étoit si extraordinaire, qu'il ne pourroit se résoudre à la croire, que lorsqu'elle lui seroit annoncée formellement, par la voie jusqu'alors établie des conférences; que s'il en usoit autrement, il donneroit lieu de penser que les Etats - Généraux n'auroient jamais eu intention de traiter sincèrement, & de bonne - foi: que leur dessein secret étoit d'amuser leurs Peuples, & de trouver ensuite quelque mauvais prétexte de rompre une trompeuse négociation.

Van der Dussen convint que Rouillé auroit lieu de le croire, quoiqu'il n'y eût rien de plus opposé aux vues sincères des bien intentionnés; qu'il falloit les plaindre, & que pour les justifier il auroit été nécessaire

re

re de découvrir la situation présente du Gouvernement, mystère qu'il n'étoit pas permis à un Républicain de révéler. Qu'il pouvoit dire en général que ceux dont la prudence avoit causé l'ouverture des conférences, étoient maintenant censurés, suspects, & même exposés.

Rouillé conclut de ces confidences, vraies ou fausses, que le seul parti qu'il y eût à prendre, étoit de retourner en France sitôt qu'il auroit reçu l'ordre du Roi qu'il attendoit pour son départ.

Le Député le conjura de ne pas désespérer, mais d'attendre les changemens que le tems, la patience, & la bonne conduite des bien intentionnés pourroient produire. Comme il y a, dit-il, beaucoup de vivacité dans les délibérations, il y a tout aussi peu de stabilité. On a déjà refusé au Duc de Marlborough de comprendre dans les préliminaires la condition de démolir les fortifications & les ouvrages de Dunkerque. Il faut cependant compter que la prétention des Anglois sur cet article sera soutenue vivement, lorsqu'on s'assemblera pour la paix.

Le Président Rouillé essaya, mais inutilement, d'insinuer qu'il seroit à propos de suspendre les hostilités. Van der Dussen répondit qu'il étoit impossible de s'opposer aux volontés du Prince Eugène & de Marlborough, trop intéressés l'un & l'autre à commencer la campagne, pour en différer l'ouverture; que l'Etat ne pouvoit que prendre

dre des précautions sages pour modérer leur vivacité, choisir pour cet effet les Députés qui seroient envoyés à l'armée, plus disposés à considérer le bien public & à faire ce qu'il demanderoit, qu'à céder à la complaisance qu'ils auroient pour les Généraux.

Van der Dussen souhaitoit obtenir deux passeports pour des vaisseaux. Cette légère grace, demandée dans le moment de la séparation, donna lieu au Président Rouillé de lui faire espérer qu'il lui seroit facile d'en obtenir de plus grandes, si ses soins réussissoient enfin à conduire à la conclusion d'une bonne paix.

Il restoit peu d'espérance d'y parvenir après ces derniers éclaircissemens. Ils ne laissoient pas lieu de douter que la République de Hollande, assujettie aux volontés de ses Alliés, n'eût perdu volontairement le pouvoir de décider, & de prendre le parti le plus conforme à ses véritables intérêts. Une soumission totale à ses prétendus amis, l'entraînoit à croire que le tems étoit venu d'accabler la France, de profiter de ses pertes, & de la réduire en tel état, qu'elle ne feroit plus trembler ses voisins, comme il étoit arrivé si fréquemment depuis que le Roi régnoit.

Il est vrai qu'elle étoit alors affligée de plusieurs maux; la famine imminente se joignoit à ceux de la guerre; le froid excessif succédant subitement au dégel au commencement du mois de Janvier, avoit fait périr

les grains semés. Le printems paroissoit, sans laisser voir aucune apparence de production des biens de la terre. On ne prévoyoit que malheur de tous côtés. Les discours étoient aussi tristes que les sujets de raisonnement. On enchérissoit encore sur le mauvais état du Royaume; & ce que chacun en disoit, vrai ou faux, passoit dans les Pays étrangers. Il est certain qu'une guerre soutenue pendant huit ans contre la plus grande partie des Puissances de l'Europe, avoit extrêmement affoibli les Provinces. Les nouvelles que les étrangers en recevoient, persuadoient sans peine qu'elles étoient épuisées d'hommes & d'argent. Chaque jour, les ressources & le crédit pour trouver de nouveaux fonds, périssoient: les armées du Roi, autrefois victorieuses, avoient été forcées, après des batailles sanglantes, d'abandonner les Pays où elles étoient entrées comme triomphantes.

L'Allemagne, les Païs-Bas, le Piémont, avoient été le théâtre de leurs défastres. Les ennemis du Roi accoutumés à rendre les Places assiégées presque aussitôt que le siège en étoit formé, s'étoient rendus maîtres à leur tour des Places de la domination de Sa Majesté. Ils menaçoient de pénétrer dans le cœur de la France. Elle n'étoit pas en état de regarder comme vaines des menaces si nouvelles & si peu vraisemblables, lorsque la guerre avoit commencé. Le Roi donnoit alors ses ordres sur les bords du Danube,  
du

du Tage & du Pô. On n'auroit pas cru qu'après quelques années, il eût été réduit à défendre l'intérieur de son Royaume, même obligé d'examiner s'il pourroit demeurer en sûreté dans le lieu de son séjour ordinaire.

Quoique le courage des troupes eût été éprouvé en toutes occasions, même les plus malheureuses, on doutoit si elles résisteroient au défaut de payement & de subsistance.

La seule ressource étoit donc celle de la paix désirée & demandée comme le salut du Royaume. Mais ce désir ardent fondé sur une nécessité évidente, augmentoit l'aliénation des ennemis, & fournissoit à leur haine autant de raisons nouvelles de frapper & d'accabler la France, en continuant une guerre qu'elle ne pouvoit plus soutenir. C'étoit la source de tant de prétentions, qualifiées de préliminaires nécessaires, des variations des Négociateurs Hollandois soumis à leurs Alliés, des demandes nouvelles qu'ils avoient faites à chaque conférence, du desaveu fait de leur part dans les dernières, des mêmes points dont ils étoient convenus dans les précédentes.

Le cours d'un règne heureux n'avoit été traversé, pendant une longue suite d'années, d'aucun revers de fortune. Le Roi ressentit d'autant plus vivement les calamités, qu'il ne les avoit pas éprouvées depuis qu'il gouvernoit par lui-même un Royaume florissant. C'étoit un terrible sujet d'humiliation pour un Monarque accoutumé à

vaincre; loué sur ses victoires, ses triomphes, sa modération lorsqu'il donnoit la paix, & qu'il en prescrivoit les loix, de se voir alors obligé à la demander à ses ennemis; leur offrir inutilement pour l'obtenir, la restitution d'une partie de ses conquêtes, celle de la Monarchie d'Espagne, l'abandon de ses Alliés, & forcé de s'adresser pour faire accepter de telles offres, à cette même République, dont il avoit conquis les principales Provinces en l'année 1672. & rejetté les soumissions, lorsqu'elle le supplioit de lui accorder la paix à telles conditions qu'il lui plairoit de dicter.

Le Roi soutenoit un changement si sensible avec la fermeté d'un Héros, & la soumission parfaite d'un Chrétien aux ordres de la Providence: moins touché de ses peines intérieures que de la souffrance de ses Peuples, toujours occupé des moyens de la soulager & de terminer la guerre. A peine s'apercevoit-on qu'il se fit quelques violences pour cacher au public ses sentimens: ils étoient en effet si peu connus, que c'étoit alors une opinion assez commune, que plus sensible à sa gloire qu'aux maux de son Royaume, il préféroit au bien de la paix la conservation de quelques Places qu'il avoit conquises en personne; que s'il pouvoit se résoudre à les céder, il auroit la paix, & qu'elle dépendoit du sacrifice de ces mêmes Places.

Quelques-uns de ceux qui approchoient  
le

le plus près de Sa Majesté, n'étoient pas exempts de former ces injustes soupçons. Ils se glissèrent même dans son Conseil, composé pour lors de Monseigneur le Dauphin, de Monseigneur le Duc de Bourgogne, & de cinq Ministres; savoir du Sieur de Pontchartrain, Chancelier de France; du Duc de Beauvilliers, Chef du Conseil des Finances, qui avoit été Gouverneur des Princes Enfans de France; du Marquis de Torcy, Secrétaire-d'Etat, ayant le département des Affaires Etrangères; du Sieur Chamillart, Secrétaire-d'Etat, chargé des affaires de la Guerre; & du Sieur des Marets, Contrôleur-Général des Finances.

La relation des dernières conférences, lue au Conseil, dissipa toute espérance de paix. On en sentit encore plus la nécessité de l'obtenir, quelque prix qu'elle pût coûter.

Le Duc de Beauvilliers prenant la parole, employa les plus fortes raisons pour représenter à quel point cette paix qui fuyoit, étoit nécessaire, à quelles extrémités le Roi & le Royaume se trouveroient réduits, si malheureusement on laissoit échapper l'occasion de la conclure. Il s'étendit en termes pathétiques & touchans sur les suites funestes d'une guerre qu'il seroit désormais impossible de soutenir. Il fit envisager, & clairement, le personnage affreux que le Roi seroit peut-être forcé de faire pour contenter ses ennemis, & recevoir d'eux les

conditions qu'ils jugeroient à propos de lui imposer.

Le Chancelier enchérit encore sur cette cruelle peinture, & tous deux s'adressant au Ministre de la Guerre, comme à celui des Finances, les pressèrent de dire à Sa Majesté, en Ministres fidèles, s'ils croyoient, connoissant particulièrement l'état des troupes & des finances, qu'il lui fût impossible de soutenir les dépenses, & prudent de s'exposer aux hazards de la campagne.

Une scène si triste seroit difficile à décrire, quand même il seroit permis de révéler le secret de ce qu'elle eut de plus touchant.

Le Roi éprouva pour-lors que l'état d'un Monarque Maître absolu d'un grand Royaume, n'est pas toujours l'état le plus heureux & le plus à souhaiter. Il sentit que s'il étoit au-dessus des autres hommes, il étoit aussi exposé à de plus grands revers; que plus on est élevé, plus l'infortune est sensible; & que c'est pour un Prince un sujet de douleur aussi vive que légitime, de se voir attaqué de tous côtés, sans avoir les moyens ni de soutenir la guerre ni de faire la paix.

Dieu vouloit l'humilier avant que de reprimer & de châtier l'orgueil de ses ennemis. Le Roi soumis aux ordres de la Providence, consentit à de nouveaux sacrifices; & sans pénétrer encore s'ils suffiroient, il écrivit au Président Rouillé de reprendre les conférences.

Sa Majesté lui commanda de faire connoître

tre aux Députés, qu'elle ne pouvoit considérer comme une négociation réglée, des conversations vaines où le tems se perdoit inutilement en discours équivoques de la part des Hollandois, en demandes nouvelles, sans être jamais contens de celles qui leur avoient été précédemment accordées, & cachant avec soin le fond inépuisable de leurs prétentions & de celles de leurs Alliés.

Rouillé eut ordre d'en demander une explication claire & précise; mais de quelque manière que les Députés répondissent, il devoit user de patience, & ne pas rompre; au-contraire déclarer nettement, comme il en avoit le pouvoir, que Sa Majesté consentoit à céder Maubeuge. Elle lui permit d'y ajoûter Tournay, après quelque résistance; & lui ordonna de penser sur-tout que le point principal étoit de conclure la paix avant l'ouverture de la campagne.

Rouillé eut ordre de faire tous ses efforts pour obtenir la restitution de Lille, & de tâcher d'y parvenir en offrant un équivalent. Sa Majesté lui permettoit en ce cas de consentir à la démolition des fortifications de Dunkerque, même à combler son port, pourvu que conservant Tournay, Lille fût rendu. Enfin Sa Majesté consentoit à donner Tournay, aussi-bien qu'à laisser Lille entre les mains des ennemis, si cette nouvelle condescendance de sa part produisoit la paix.

Dans la même vue de cette paix si nécessaire, le Roi consentit à rétablir le Traité de Munster, suivant les demandes de l'Empereur & de l'Empire, avec la seule clause de démolir les fortifications faites à Strasbourg par ses ordres, & de remettre cette ville au même état où elle étoit avant que de passer sous la domination de Sa Majesté. Elle se contentoit du seul Royaume de Naples, sans la Sicile, pour le dédommagement du Roi son petit-fils. Elle consentoit à remettre aux conférences de la paix les intérêts des Electeurs de Cologne & de Bavière. Enfin elle promettoit que le Roi Jaques sortiroit de France, à condition que sa sûreté & sa subsistance seroient établies & assurées par le Traité de paix.

La dépêche contenant ces ordres, fut lue & écoutée avec une douleur égale dans le Conseil tenu le 28 Avril. La fermeté du Roi ne se démentit pas un instant. Sa dernière résolution étoit prise. Touché vivement de l'état de son Royaume, rien ne lui coutoit plus pour rendre la paix à ses Peuples.

Jusqu'alors on ignoroit à quel prix les ennemis mettroient enfin un bien si nécessaire à la France. On ne découvroit de leurs desseins que celui de perpétuer la guerre & de ruiner le Royaume. Plus Sa Majesté amplifioit ses offres, plus ils se montroient intraitables, & plus ils augmentoient leurs prétentions. Il étoit d'une extrême importance de pénétrer le fond de leurs intentions, parti-

ticuliérement celles des Etats - Généraux. Une négociation prolongée, décrioit encore les affaires & l'état de la France, & pouvoit achever de décourager les Peuples. Il convenoit pour les ranimer, de les instruire des offres que le Roi avoit faites pour acheter le repos de ses Sujets; de leur faire connoître dans toute son étendue, la passion des ennemis de la Nation Françoisé, leur mauvaise foi dans la manière de traiter; d'exposer à des Peuples fidèles, zélés pour la gloire de leur Maître & de la Patrie, ce qui s'étoit passé dans la négociation, & de plus ce qu'il seroit possible d'apprendre encore avec certitude du plan que les Puissances liguées contre la France se feroient formé.

La connoissance de leurs projets n'étoit pas moins nécessaire pour en prévenir l'effet, & prendre de justes mesures pour les rendre inutiles.

Quoique les conférences tenues depuis deux mois eussent été inutiles, le Roi jugea qu'il ne falloit pas rompre toute négociation dans une conjoncture où le besoin d'avoir la paix étoit si pressant; mais il n'y avoit plus lieu de l'espérer des conférences de Bodgrave. Il s'en étoit tenu quatre dans cet espace de tems, elles avoient seulement appris que les Hollandois, soit volontairement, soit en déférant à la supériorité de leurs Alliés, ne travailleroient ni utilement ni sincérement à la paix. On étoit à la fin du mois

d'Avril, & l'ouverture de la campagne n'étoit retardée que par le dérangement de la faison. Il restoit si peu de tems pour négocier, qu'à peine le Président Rouillé pourroit-il conférer avec les Députés, & faire usage des nouveaux pouvoirs que le Roi lui confioit; & s'il étoit obligé de demander quelque instruction nouvelle, le Courier qu'il dépêcheroit n'auroit pas le loisir de les lui reporter avant que les armées fussent assemblées. La crise étoit telle, qu'il étoit à souhaiter pour le bien des affaires, que le Négociateur eût été assez particulièrement instruit de leur état véritable, pour prendre sur lui de passer ses pouvoirs, s'il trouvoit un moment heureux, mais inespéré, de conclure.

Ces réflexions aisées à faire, engagèrent le Ministre chargé des Affaires Etrangères à s'offrir au Roi pour aller en Hollande, reconnoître s'il restoit encore quelque voie de travailler avec succès au rétablissement de la paix. Si toute espérance en étoit perdue, la sienne étoit de pénétrer autant qu'il lui seroit possible les secrets desseins des ennemis, peut-être de les engager à les révéler eux-mêmes. Ce n'étoit pas qu'il y eût le moindre reproche à faire au Président Rouillé. Il avoit conduit avec beaucoup de sagesse une négociation infructueuse, ménagé avec prudence les ordres que Sa Majesté lui avoit confiés. & sans épuiser ses pouvoirs laissé suffisamment connoître aux  
Dé-

Députés, que leurs Maîtres obtiendroient d'elle une grande partie des avantages qu'ils demandoient, soit pour le commerce, soit sous prétexte de sûreté de la Barrière; mais il s'agissoit de presser la négociation, puisque le Roi ne la vouloit pas rompre, & de savoir avant la campagne ce qu'on pouvoit attendre de sa continuation. Le Secrétaire-d'Etat instruit particulièrement des intentions du Roi, de la situation où se trouvoit le Royaume, & de ce qui s'étoit passé dans le cours de la négociation, pouvoit profiter sans attendre de nouveaux ordres, des momens de conclure, s'il s'en présentoit un seul favorable à la paix.

Sa Majesté goûta la proposition que lui fit son Ministre, demeuré seul auprès d'elle après que les autres Ministres furent sortis du cabinet où le Conseil se tenoit ordinairement. Elle ne voulut pas cependant décider encore. Elle remit la décision au lendemain, jour que se rassembleroit le Conseil.

Une telle commission n'étoit exempte ni de péril pour celui qui l'avoit proposée, ni de peines & de déplaisirs qu'elle pouvoit lui causer pour l'avenir.

A l'égard du péril, il falloit traverser le Pays ennemi dans un tems où les troupes des Alliés commençoient à se mettre en mouvement, arriver & séjourner à La Haye, où régnoient la haine & la fureur contre la France; & pour sûreté du voyage & du séjour,

jour, se contenter d'un simple passeport du nombre de ceux que le Président Rouillé avoit obtenus sans nom, parce qu'ils étoient demandés pour de simples Couriers.

Le Sieur Rouillé lui-même, muni d'un passeport en bonne forme, attendu pour les conférences, avoit été près d'être enlevé par les ordres du Comte d'Albermarie, à plus forte raison celui qui n'avoit d'autre assurance que celle d'un passeport très-susceptible de contestations, pouvoit craindre que la validité n'en fût pas reconnue, tout au moins qu'il ne demeurât lui-même arrêté pendant une longue dispute.

Quant aux déplaisirs dont cette commission seroit la source, il prévoyoit que réussissant, la paix si désirée, à quelque prix qu'elle fût achetée, ne seroit conclue qu'à des conditions peu honorables. Qu'un tel Traité deviendroit pour lui & pour sa mémoire, un prétexte de reproches, & un sujet de deshonneur. Qu'on le mettoit au nombre de ces Traités malheureux que la France a été forcée d'accepter après les plus grands désastres. Le souvenir des maux qu'on ne ressent plus, s'efface aisément. Plus les tems s'éloignent, plus les événemens passés deviennent inconnus; mais la postérité se croit en droit de condamner les sacrifices dont elle ignore quelle a été la fatale nécessité. Celui qui dans son tems a signé un Traité peu honorable, mais nécessaire, est mis au rang des Négociateurs infortunés,  
&

& regardé comme l'instrument de la honte de sa Nation.

Une autre espèce de honte paroïssoit attachée au desagrément de ne pas réussir. Les offres du Roi étoient telles qu'on imputeroit au Négociateur la faute d'avoir manqué à conclure une paix désirée si ardemment de toute la France.

Ces considérations avoient cédé à l'espérance dont il se sentit secrètement flatté de rendre un service important au Roi son Maître, son bienfaiteur, celui de sa famille, & de contribuer soit à quelque heureux changement des affaires, soit à pénétrer les desseins des ennemis.

La proposition du voyage exposée par le Roi dans le Conseil tenu le lendemain 29 Avril, fut louée & approuvée unanimement. La dépêche destinée pour le Président Rouillé servit d'instruction. Elle étoit conçue en ces termes :

*A Versailles, ce 29 Avril 1709.*

„ Monsieur le Président Rouillé. J'atten-  
„ tendois avec impatience l'effet des or-  
„ dres que je vous ai donnés par ma dépê-  
„ che du 15 de ce mois, & j'avois lieu de croi-  
„ re qu'ils suffiroient pour obliger les Dépu-  
„ tés de Hollande à convenir enfin avec vous  
„ des principales conditions de la paix, lors-  
„ que j'ai vu le contraire par la lettre que  
„ vous m'avez écrite le 24, & dont vous  
„ aviez

„ aviez chargé votre Secrétaire. J'ai trou-  
 „ vé dans la relation que vous me faites de  
 „ votre dernière conférence, plus d'éloi-  
 „ gnement que jamais à la conclusion d'un  
 „ Traité; je dirois même plus de mauvaise  
 „ foi, si je n'attribuois à la crainte que les  
 „ Hollandois ont de leurs Alliés, principa-  
 „ lement des Anglois, le défaveu que les  
 „ Députés font présentement des mêmes  
 „ conditions dont ils étoient convenus avec  
 „ vous dans vos deux premières conféren-  
 „ ces. J'avois lieu de croire, suivant le  
 „ le compte que vous m'aviez rendu de la  
 „ seconde, que la seule difficulté rouloit  
 „ sur Tournay & sur Condé; enforte que  
 „ sacrifiant cette dernière Place, & Mau-  
 „ beuge au-lieu de Tournay, les Hollan-  
 „ dois devoient être satisfaits de la Barrière  
 „ que je leur assurois.

„ Je comptois qu'ils ne formeroient plus  
 „ d'incidens sur les Royaumes de Naples &  
 „ de Sicile, les Députés vous ayant eux-  
 „ mêmes proposé les termes dont il con-  
 „ viendroit d'user pour réserver ces deux Ro-  
 „ yaumes en faveur du Roi mon petit-fils.

„ Enfin, ils insistoient si mollement sur  
 „ la prétention de rétablir le Traité de  
 „ Munster, qu'il paroissoit que leurs Maî-  
 „ tres n'appuyoient cette demande injuste,  
 „ après deux Traités solennels, que par  
 „ complaisance pour leurs Alliés.

„ Comme je vois cependant que nonob-  
 „ stant le dernier état où vous en étiez de-

„ meil-

„ meuré avec les Députés de Hollande, ils  
„ contestent présentement tous les points  
„ dont il sembloit qu'ils étoient d'accord  
„ avec vous, qu'ils veulent à peine laisser  
„ le Royaume de Naples au Roi mon petit-  
„ fils, qu'ils insistent sur le rétablissement  
„ du Traité de Munster, & qu'ils nient même  
„ d'avoir consenti à me restituer Lille  
„ & sa Châtellenie, je ne puis avoir bonne  
„ opinion de l'issue d'une négociation où  
„ chaque Député se dédit dans une con-  
„ férence, de ce dont ils étoient convenus  
„ dans la précédente; & jusqu'à ce qu'il y  
„ ait plus de solidité & plus de suite, on  
„ doit s'attendre que non seulement cinq  
„ semaines, mais encore plusieurs mois s'é-  
„ couleront inutilement.

„ Le billet du Sieur Van der Duffen,  
„ dont il est fait mention dans l'instruction  
„ que je vous ai donnée, & dont je vous  
„ envoie encore la copie, promettoit une  
„ négociation plus prompte & plus sincère.

„ Il spécifie, comme vous le verrez enco-  
„ re, l'offre des Espagnes, des Indes, du  
„ Milanez, & des Pais-Bas Espagnols; &  
„ passant sous silence les Royaumes de Na-  
„ ples & de Sicile, il laisse assez entendre  
„ que l'intention de la République de Hol-  
„ lande étoit de réserver l'un & l'autre pour  
„ le Roi mon petit-fils.

„ Les termes de ce qui a été ajouté aux  
„ Pais-Bas Espagnols, sont relatifs aux  
„ propositions faites de ma part en 1706.

„ Elles

„ Elles comprenoient uniquement Ypres &  
 „ Menin, & j'y ajoûte présentement Fur-  
 „ nes fortifié, Condé & Maubeuge. Je  
 „ donne donc bien plus que le Sieur Van  
 „ der Dussen ne demandoit dans le billet  
 „ qui a servi de fondement à la négocia-  
 „ tion présente. Si les prétentions des Hol-  
 „ landois ont augmenté à mesure qu'ils ont  
 „ apperçu des facilités, & de l'empresse-  
 „ ment de ma part à conclure la paix, il  
 „ seroit de la prudence de tenir présente-  
 „ ment une route opposée, & de leur fai-  
 „ re voir que s'ils prennent une entière con-  
 „ fiance en leurs forces & en celles de leurs  
 „ Alliés, je me confie avec encore plus de  
 „ raison en l'assistance divine ; mais comme  
 „ le moyen de l'obtenir, est de contribuer,  
 „ autant qu'il peut dépendre de moi, au  
 „ rétablissement du repos de la Chrétienté,  
 „ je veux étendre le sacrifice que j'ai déjà  
 „ commencé, bien au-delà des bornes que  
 „ je m'étois proposées.

„ Avant de vous en expliquer, il sera né-  
 „ cessaire de reprendre avec les Députés  
 „ de Hollande ce qui s'est déjà passé dans  
 „ les conférences, & de leur faire voir les  
 „ inconvéniens d'une négociation où l'une  
 „ des deux Parties ne se déclarant jamais  
 „ positivement sur ses prétentions, les aug-  
 „ mente à mesure que vous faites un pas  
 „ pour les satisfaire.

„ Il faudra rappeler le billet du Sieur  
 „ Van der Dussen, faire voir que je vous

„ ai

„ ai donné les ordres nécessaires pour con-  
„ tenter les Hollandois sur tous les points  
„ qu'il contenoit.

„ Vous demanderez ensuite que puisque  
„ tant d'avances que vous avez faites ont été  
„ jusqu'à-présent inutiles, & que celles que  
„ vous pourriez faire encore tourneroient  
„ vraisemblablement contre mon service,  
„ on vous délivre au-moins un plan raison-  
„ nable des prétentions des Hollandois &  
„ de leurs Alliés; car il est impossible de  
„ regarder comme tel celui dont les Dépu-  
„ tés se sont expliqués dans la dernière con-  
„ férence, & dont vous me rendez compte.

„ Vous attendrez leur réponse; mais soit  
„ qu'elle vous contente, soit que vous re-  
„ ceviez d'eux de nouveaux refus, vous  
„ userez de la même patience que vous avez  
„ témoignée jusqu'à-présent; & quand ils  
„ auront parlé, mon intention est que vous  
„ ajoutiez Maubeuge aux offres que vous  
„ avez déjà faites, quoique je vous eusse  
„ ordonné de réserver cette Place pour la  
„ dernière extrémité, & seulement en cas  
„ qu'elle servît à la décision de la paix.

„ Si cette Place ne suffit pas pour la con-  
„ clure, & si les Députés de Hollande in-  
„ sistent encore pour obtenir Tournay, vous  
„ employerez toute votre adresse & tous  
„ vos efforts pour conserver une Ville si im-  
„ portante, & que je regarde toujours com-  
„ me étant de l'ancien domaine de ma Cou-  
„ ronne; mais enfin je veux que vous vous

„ relâchiez aussi sur cet article, plutôt que  
 „ de perdre la conjoncture de terminer la  
 „ guerre avant l'ouverture de la campagne.  
 „ Après tant de condescendance de ma  
 „ part, j'avois lieu de croire que les Hollan-  
 „ dois ne persisteroient plus à garder Lille  
 „ & sa Châtellenie; mais l'aveu que les Dé-  
 „ putés vous ont fait de l'artifice dont ils  
 „ ont usé avec vous à cette occasion, me  
 „ fait douter des intentions de leurs Maîtres,  
 „ jusqu'à ce qu'elles soient bien précisément  
 „ expliquées. Je m'attends donc à de nou-  
 „ veaux combats que vous aurez à livrer  
 „ pour que Lille & sa Châtellenie me soient  
 „ restituées, & vous ne devez rien oublier  
 „ pour y réussir; car il est si essentiel pour  
 „ mon service de les retirer des mains de  
 „ mes ennemis, que si vous ne pouvez y  
 „ parvenir sans donner un équivalent, je  
 „ consentirai pour cet effet, & vous juge-  
 „ rez avec quel regret, à démolir les forti-  
 „ fications de Dunkerque, que je garderai  
 „ rasé, & à combler son port.

„ Vous n'userez qu'à la dernière extrémité  
 „ de cet étrange expédient. S'il arrive même  
 „ que vous soyez forcé de le proposer pour  
 „ recouvrer Lille, faites en sorte qu'il serve  
 „ aussi pour sauver Tournay. Enfin réduisez-  
 „ vous à retirer Lille, si la proposition que  
 „ vous ferez de la démolition de Dunkerque  
 „ ne suffit pas pour me conserver Tournay,  
 „ & pour obliger mes ennemis à me rendre  
 „ Lille; & à la dernière extrémité, défistez-  
 „ vous

„ vous aussi de Lille plutôt que de ne pas  
„ conclure.

„ Vous serez étonné en lisant cette Dépê-  
„ che, des ordres qu'elle contient, si diffé-  
„ rens de ceux que je vous ai donnés jusqu'à  
„ présent, & que je croyois encore trop éten-  
„ dus; mais je me suis toujours soumis à la  
„ volonté divine, & les maux dont il lui plaît  
„ d'affliger mon Royaume, ne me permet-  
„ tent plus de douter du sacrifice qu'il dé-  
„ mande que je lui fasse de tout ce qui pou-  
„ voit m'être le plus sensible.

„ J'oublie donc aussi ma gloire & mes inté-  
„ rêts sur l'article qui regarde le rétablisse-  
„ ment des Traités de Westphalie. Insistez  
„ le plus que vous pourrez sur l'exécution de  
„ celui de Ryswyck. Faites voir, selon vos  
„ instructions précédentes, la difficulté de  
„ revenir présentement à ceux de Westpha-  
„ lie. Exposez que leur interprétation sera  
„ une nouvelle source de questions, de dis-  
„ putes, & peut-être de guerre. Mais après  
„ avoir épuisé toutes les bonnes & solides rai-  
„ sons que vous pouvez employer, si elles  
„ sont inutiles, consentez à passer cet article.  
„ Observez en même tems que Strasbourg  
„ retournant en conséquence à son premier  
„ état de Ville Impériale, voisine des terres  
„ de la Maison d'Autriche, subira bientôt la  
„ domination de l'Empereur; ainsi ce Prince  
„ auroit une Forteresse redoutable pour  
„ l'Alsace.

„ Vous savez avec quelle peine j'ai con-

„ senti à céder l'Espagne ; vous pouvez juger  
 „ de celle que j'aurai à réduire encore le par-  
 „ tage du Roi mon petit-fils au seul Royau-  
 „ me de Naples. La Sicile est le seul Etat d'I-  
 „ talie qui lui soit demeuré fidèle. S'il le perd  
 „ je ne puis le croire en sûreté au milieu des  
 „ Napolitains, révoltés contre lui pendant  
 „ qu'il étoit encore maître de l'Espagne. Les  
 „ revenus du Royaume de Naples ne suffi-  
 „ ront pas, à beaucoup près, pour soutenir la  
 „ Dignité Royale. Pressez donc & insistez  
 „ pour obliger les Députés de Hollande à  
 „ maintenir ce qu'ils vous ont promis. Vous  
 „ avez demandé d'abord la Sardaigne, & les  
 „ Places de Toscane, pour les joindre aux  
 „ deux Siciles ; ils ne se sont recriés que sur  
 „ cette addition. Quand je m'en suis défisté,  
 „ ils vous ont fourni les termes qui devoient  
 „ exprimer la réserve de Naples & de Sicile ;  
 „ qu'ils réfléchissent sur ce qu'ils diroient, si  
 „ vous leur proposiez une variation pareille à  
 „ celles que vous essayez de leur part. J'ac-  
 „ corde à mes ennemis des avantages assez  
 „ grands pour réserver au-moins ces deux  
 „ Royaumes en faveur du Roi mon petit-fils ;  
 „ mais après avoir expliqué le motif de tant  
 „ de cessions que je vous permets de faire  
 „ pour conclure la paix, j'y ajoûterai encore  
 „ celle de la Sicile, si elle est absolument né-  
 „ cessaire pour terminer la guerre.

„ J'ai peine à croire que les Hollandois  
 „ s'attachent à m'offenser personnellement,  
 „ en me demandant de laisser au Duc de Sa-

„ voye

„ voye ce qu'il occupe en Dauphiné. A-la-vé-  
„ rité je regarderois cette opiniâtreté com-  
„ me une insulte de leur part, & comme l'ef-  
„ fet d'une résolution déterminée de conti-  
„ nuer la guerre. Ainsi je croirois inutile de  
„ prolonger une négociation que les mal-  
„ intentionnés auroient eu le crédit de faire  
„ échouer par une aussi foible considération.  
„ Je ne change donc en rien les ordres que je  
„ vous ai donnés sur l'article du Duc de Sa-  
„ voye, favoir de retirer Exilles & Fene-  
„ strelles, & tout ce qui est du Dauphiné. Et  
„ quant à ceux que cette Dépêche contient,  
„ mon intention est que vous employiez tou-  
„ te votre habileté à ne vous en ouvrir que  
„ par degrés; que vous ayez une extrême at-  
„ tention à ne les pas épuiser, comptant que  
„ vous me rendrez un service considérable,  
„ & que je vous saurai un gré particulier de  
„ ce que vous réserverez des pouvoirs que je  
„ vous donne.

„ Les conditions que les Hollandois veu-  
„ lent prescrire aux Electeurs de Cologne &  
„ de Bavière, sont si dures qu'il vaudroit  
„ peut-être mieux les remettre aux confé-  
„ rences publiques, que de les régler comme  
„ articles préliminaires. La raison en est, que  
„ lorsqu'il y aura des Ministres assemblés pour  
„ la paix, ces Princes pourront soutenir leurs  
„ droits; & qu'au-moins voyant les difficul-  
„ tés qu'on oppose à leur rétablissement, ils  
„ ne se plaindront pas que je les aye oubliés.  
„ S'il est impossible d'obtenir la restitution

„ du Haut Palatinat en faveur de l'Electeur  
 „ de Bavière, il faudroit au-moins stipuler  
 „ pour lui, que cette Province & la Dignité  
 „ de premier Electeur retourneroient dans sa  
 „ branche, lorsque celle de Neubourg seroit  
 „ éteinte; mais vous jugez bien que consen-  
 „ tant à des conditions plus importantes &  
 „ plus essentielles pour moi, je ne différerai  
 „ pas la paix sur les demandes que les Hollan-  
 „ dois font à l'égard des deux Electeurs de  
 „ Cologne & de Bavière.

„ Il me reste à vous marquer que le Roi  
 „ d'Angleterre est résolu à me demander de  
 „ fortir de mon Royaume après la paix, pour-  
 „ vu que sa subsistance soit assurée, & qu'on  
 „ lui propose un lieu où il puisse demeurer en  
 „ sûreté. Je ne vois pas que les Députés de  
 „ Hollande aient répondu à ce que je vous  
 „ avois marqué sur cet article.

„ Voilà quelles sont mes intentions, il est  
 „ de votre prudence de les bien ménager, &  
 „ de vous servir si utilement des moyens que  
 „ je vous confie, que vous parveniez à  
 „ conclure la paix, devenue nécessaire à  
 „ mon Royaume. Les choses n'étoient pas  
 „ en état de proposer une suspension d'ar-  
 „ mes.) Sur ce, &c”.

Cette Dépêche signée LOUIS, contresignée  
 COLBERT, ayant été lue au Conseil, le Roi  
 ajoûta & écrivit de sa main les lignes suivan-  
 tes, signées par Sa Majesté: „ J'approuve ce  
 „ qui est contenu dans cette Dépêche, &  
 „ mon intention est que Torcy l'exécute”.

Les

Les momens étoient précieux. Le Roi demanda à Torcy quand il pourroit partir. Il répondit qu'un jour lui suffiroit pour les dispositions qu'il auroit à faire indispensablement. Il partit en effet de Paris le soir du 1 Mai, jour que le Roi alloit coucher à Marly.

Un voyage entrepris par pur zèle, qui ne présentoit d'ailleurs que des objets désagréables, peut-être même périlleux, ne laissa pas, quand il fut su, d'exciter l'envie, & de donner lieu à des discours très-opposés aux véritables motifs qui engageoient à l'entreprendre. Gens au-dessus du commun des Courtisans, attribuèrent au Ministre des vues qu'il n'avoit jamais eues, & sans témoigner aucun désir de lui nuire, ils interprétèrent ses intentions, & en ne les rendant pas suspectes, ils essayèrent de persuader qu'une pareille démarche étoit aussi contraire au service qu'à la gloire du Roi, qu'il ne convenoit pas qu'un de ses Ministres allât demander en suppliant la paix à ses ennemis.

Dieu bénit le voyage, sa providence en écarta les traverses, nul incident, nulle rencontre fâcheuse ne l'embarassèrent. Point de parti ennemi, nul interrogatoire de la part des Commandans des Places frontières amies & ennemies. Tout concouroit à couvrir le secret de la marche. Il étoit à craindre qu'il ne fût découvert à Bruxelles. Pour en éviter le passage il falloit prendre un chemin détourné. Les Postillons dirent qu'il leur étoit défendu, sous de rigoureuses peines, de conduire les  
Cou.

Couriers par toute autre voie que par la Ville. Ce même jour les portes en étoient fermées par ordre du Prince Eugène, qui faisoit une revue dans l'enceinte de ses murailles. La nécessité força les gens de la Poste au détour qu'on leur auroit proposé inutilement. A Anvers on demanda à voir les passeports. Le Sieur Dosembray en montra un qu'il avoit obtenu sous son nom, pour aller en Hollande régler quelques affaires qui regardoient les Postes.

Torcy s'arrêta quelques heures à Rotterdam, pour y faire voir au Correspondant de Tourton, nommé Sincerf, les Lettres de crédit qu'il avoit à tirer sur lui, & s'informer en même tems de quelle manière, en arrivant à La Haye, il pourroit voir le Pensionnaire & l'entretenir secrètement. Sincerf étoit honnête homme. Ce secret d'ailleurs ne pouvoit demeurer longtems caché, & par conséquent il n'y avoit aucun risque de se découvrir à un homme dont l'entremise étoit nécessaire pour arriver à La Haye sans bruit, & descendre chez le Pensionnaire. Le Banquier s'offrit pour conducteur, & sur le champ fit mettre deux chevaux à son carrosse. Torcy & lui arrivèrent ensemble à La Haye le 6 Mai, vers les sept heures du soir. Ils descendirent à la porte de ce Ministre de la République. Sincerf fut admis aussi-tôt à lui parler. Torcy attendit dans une espèce de salle ou cabinet, la réponse que Sincerf devoit lui apporter.

